loir à toute force, il faut de toute nécessité, avoir tout lieu de, c'est une affaire de tout repos. On dit suivant les cas de tout mon cœur et de tout cœur. Dans somme toute, l'adjectif est après, apparemment parce qu'il fait fonction d'attribut.

On dit de même tout ceci, tout cela, et familièrement tout ça, et aussi c'est tout ce que je puis faire ou c'est tout ce qu'il y a de beau, que nous avons noté comme forme particulière de superlatif (1).

De même, avec les noms propres, tout Racine, tout Cinna, tout Paris, dont on a fait un nom, le tout Paris; et, par une analogie bizarre, tout Rome, tout Venise ou tout Vienne, au moins pour désigner les habitants (2).

Tout adjectif qualificatif singulier peut aussi d'épithète devenir apposition, en se mettant après le verbe, surtout après un verbe attributif, et ainsi une proposition telle que toute son armure était d'or ou en or peut devenir son armure était toute en or, d'où il avait une armure toute en or ou toute d'or, de même la forêt est toute brûlée, ou toute enfiammée; j'ai vu la ville toute en flammes, sa vie se passe toute à rêver. Il est clair qu'ici le déplacement de l'adjectif n'en chânge pas plus la nature que le sens. Ce déplacement est même nécessaire dans certains cas où tout ne se joint pas à un sujet personnel : je suis tout à vous, elle est toute à vous, elle se fait toute à tous,

1. Quelques romanciers modernes ont cru qu'il serait élégant de dire aussi tout moi, tout lui, toute elle: ils se sont bien trompés et il semble que la mode en a passé. On peut dire cependant tout moi-même, et aussi, au sens philosophique, tout son moi.

^{2.} On dirait même aussi bien tout Venise ou tout Rome est en feu, et ceci tient en partie à la tendance que nous avons à faire les noms de ville masculins. Pourtant il y a des villes, surtout à finale féminine, qui, par tradition, se dérobent encore à cette tendance, et on dit toujours la Venise des doges, sans parler de Ah l que Venise est belle, et aussi la Rome et par suite toute la Rome des empereurs (sans parler de la perfide Albion ou la Jérusalem délivrée). Il en résulte qu'on écrirait de préférence Venise ou Rome entière ou tout entière est en feu, tout Rome est en feu étant plutôt de la langue parlée.

elle est toute en sang ou en larmes; mais ceci nous mène à une grave modification qui a atteint l'adjec-

tif pris ainsi comme apposition.

Quand tout s'est trouvé ainsi placé devant un autre adjectif, un participe, un nom pris comme attribut, un adverbe ou une locution adverbiale, c'est-à-dire à la place où l'on met un adverbe, il s'est lui-même assimilé progressivement à un adverbe ; au lieu de le prendre dans le sens d'entier, on lui a donné le sens de tout à fait, et peu à peu les grammairiens ont obtenu qu'il devînt invariable le cas échéant : la ville tout entière. l'affaire est tout autre, c'est une tout autre ou tout une autre affaire, elle est tout interdite (1); c'est donc un adverbe que nous avons dans il est tout seul ; moi tout le premier, c'est tout profit, elle est tout yeux, tout oreilles, tout cœur, tout raison; c'est tout près, tout juste, parler tout bas, tout beau, tout court, tout aussitôt, c'est tout comme (2). Cette préférence pour l'adverbe nous a même conduit à remplacer par exemple le long de toute la rivière ou autour de tout le jardin par tout le long de la rivière et tout autour du jardin.

A cette transformation de tout en adverbe se rattache l'emploi que nous en faisons pour marquer une opposition, au sens de quoique tout à fait, soit devant que : tout habile qu'il est, soit devant le gérondif, en cas de simultanéité : tout en se promenant, il réfléchissait (3).

Autre conséquence, dérivée de la première. Tout devenant adverbe, il n'y avait plus d'inconvénient

^{1.} Et par suite elle est tout à vous on tout en larmes, à côté de toute à vous ou toute en larmes, quelquefois avec une légère nuance de sens.

^{2.} D'où les adverbes composés tout à fait, tout à l'heure, tout à coup ou tout d'un coup, tout de bon, tout au plus, tout au moins (ou à tout le moins, locution bizarre). Le peuple dit même tout partout.

^{3.} Mais non tout en forgeant on devient forgeron, parce qu'il s'agit là de la manière pure et simple, sans aucune opposition.

à l'employer avec un pluriel : ils sont tout seuls, tout mal portants, nous tout les premiers, nous sommes tout oreilles, elles sont tout en sang, tout habiles

qu'ils sont.

Mais voici la pierre d'achoppement à laquelle se sont heurtés les grammairiens. Autrefois ce tout variait en pareil cas, parce que sa nature adverbiale n'était pas encore reconnue ou admise. Or les grammairiens, qui peuvent beaucoup sur l'orthographe quand l'écriture seule v est intéressée, ont bien pu obtenir qu'on fit tout invariable dans tout entière, tout interdite, tout seuls, ce qui n'avait aucune importance ; ils ont même obtenu tout interdits ou tout étonnés, et paré ainsi à l'équivoque avec tous interdits ou tous étonnés, dont le sens est différent. Ils ont obtenu aussi qu'on écrivît elles sont tout aimables, tout en larmes, tout à vous, parce qu'au XVIIIe siècle, la liaison de toutes ne se faisait plus, et ceci pare aujourd'hui à l'équivoque avec elles sont toutes aimables, toutes en larmes, toutes à vous, qui n'ont pas le même sens. En revanche, les grammairiens ne peuvent pas grand'chose sur ce qui intéresse l'oreille et non pas seulement l'orthographe; aussi n'ont-ils jamais pu empêcher de dire une robe toute neuve, qui est bien aujourd'hui une robe tout à fait neuve, elle est toute prête, toute malade, toute petite, toute honteuse, toute sage qu'elle est. et aussi des robes toutes neuves, elles sont toutes malades, toutes sages qu'elles sont. De là cette exception bizarre qu'ils ont dû subir pour les adjectifs et participes féminins qui commencent par une consonne ou un h aspiré : comme il y avait là une syllabe supplémentaire, il a bien fallu continuer de l'écrire (1). Il en résulte qu'il y a équivoque au pluriel avec l'autre sens de toutes : ces robes sont toutes neuves, ces jemmes sont toutes malades ont deux

^{1.} Cf. des portes grandes ouvertes, des fleurs fraîches écloses.

sens; on ne peut y parer qu'en déplaçant toutes dans le sens collectif: toutes ces robes sont neuves, mais en somme il est bien rare qu'on puisse se tromper sur le sens.

Cette variabilité s'est maintenue également devant les noms féminins pris comme attributs d'un sujet féminin: toute reine qu'elle est. Pourtant on ne dirait guère toute poussière qu'elle est, sans doute parce que poussière est un nom de chose, et la langue commerciale dit toujours qu'une étoffe est tout laine et tout soie. En revanche, il arrive que tout varie encore par simple attraction avec un attribut abstrait féminin: au lieu de il ou elle est tout raison, on dit généralement toute raison, comme on dit Dieu est toute bonté, quoique le sujet soit masculin. Ici encore les grammairiens ont dû subir l'usage.

Ajoutons que tout se répète, le cas échéant, devant chaque mot qu'il modifie : toute l'adresse et toute l'habileté, il est tout sucre et tout miel, elle est tout aimable et toute charmante, des robes toutes fraîches et toutes neuves. On dirait cependant, ou on écrirait, au sens de quelque, tout adroits et habiles qu'ils sont, et de

même toute reine et femme qu'elle est.

L'adjectif tout, au sens d'entier, se prend aussi comme nom, et suit alors la syntaxe des noms : le tout, un tout parfait, et même plusieurs touts, ce tout, mon tout, une partie du tout, différer du tout au tout. De là, avec une négation exprimée ou sous-entendue, je ne l'aime pas du tout, sans rien faire du tout, rien du tout, pas du tout (point du tout), et même du tout, familièrement, avec ellipse complète de la négation (1).

^{1.} Ce du tout est donc négatif. A l'origine du tout seul était très affirmatif et signifiait absolument : cela est du tout admirable ; quand on y mit une négation, du tout porta également sur la négation, quoiqu'on l'ait mis à différentes places : cela n'est du tout admirable (ou point admirable), puis cela n'est pas du tout admirable ou cela n'est pas admirable du tout ; le sens a donc toujours été absolument pas et non pas absolument.

Dans son second sens, tout est un adjectif collectif, ou, si l'on veut, un adjectif numéral indéfini. Employé d'abord au pluriel (omnes en latin), il n'a pas tardé à prendre un singulier, concurremment avec l'autre sens.

Au singulier, tout collectif a à peu près le même sens que chaque ou n'importe quel, mais il n'est pas individuel et distributif comme chaque. Il se met aussi devant le nom, tout qualificatif, mais cette fois sans article, ni rien qui en tienne la place, ce qui empêche toute confusion: tout homme qui..., toute femme que..., toute faute sera punie, à toute heure, en tout lieu, de toute part, par tout pays, de toute sorte, de toute façon, de toute espèce, en tout cas, à tout venant. Ainsi toute autre affaire, qui signifie n'importe quelle affaire différente, ne saurait se confondre avec une tout autre affaire, qui signifie une affaire tout à fait différente. On notera aussi le sens de tout après pour : il avait pour toute science..., c'est-à-dire pour science quelconque, et par suite pour seule science.

Ce tout collectif singulier s'emploie aussi comme nom neutre, au sens de toute chose (et quelquefois toute personne, c'est-à-dire tout le monde), mais toujours sans article, ce qui le distingue aussi de l'autre nom : tout passe, tout se tait, tout dort, c'est tout, c'est tout dire, il prend tout, il mange de tout, tout bien examiné, à tout prendre, en tout, après tout, par-dessus

tout (1).

A ce tout se rattache généralement tout ce qui, tout ce que, etc., qui signifie le plus souvent toute chose qui ou que, mais que nous avons déjà rencontré avec l'autre sens dans tout ce que je puis faire, qui peut signifier toute la chose que je puis faire : nous sommes ici au point de contact des deux sens. De

^{1.} Le peuple dit c'est tout des mensonges, et aussi il s'ennuie comme tout ou c'est bête comme tout, formes triviales du superlatif. C'est ce tout qui a donné les adverbes surtout et partout, qui se sont distingués très nettement de sur tout et par tout.

même on peut dire parfois indifféremment ce n'est

pas tout et ce n'est pas le tout (1).

Tel est l'emploi de tout collectif au singulier. Son emploi au pluriel est bien plus étendu, car c'est sa fonction normale, dont l'autre n'est qu'un dérivé. Le sens est d'ailleurs à peu près le même, si ce n'est qu'avec le pluriel on considère les objets dans leur ensemble, au lieu de les considérer isolément : tous les hommes sont mortels a bien le même sens que tout homme est mortel, et tous les jours dispense de tout jour, qui ne se dit pas (2).

On voit qu'au pluriel tous se construit avec l'article défini, et par suite avec le démonstratif et le possessif, et naturellement il s'est mis devant aussi bien et mieux encore que tout qualificatif pris comme épithète : j'aime toutes ces fleurs, tous mes livres et tous ceux de mon frère, il faut faire tous ses efforts. Il n'y a d'ailleurs pas de confusion possible avec tout épithète, qui ne s'emploie pas au pluriel. Sans doute il n'y a pas de différence au fond entre toute cette marchandise, où tout est qualificatif, et toutes ces marchandises, où tout est collectif : cela tient à ce que, dans le premier cas, c'est marchandise qui est collectif : mais toute la nuit et toutes les nuits sont choses fort différentes, et le second n'est pas le pluriel du premier, car une chose qui se passe toutes les nuits peut ne durer chaque fois qu'un instant.

L'emploi de les avec le collectif tous a même pris dans certains cas un sens distributif très précis. Quand on dit qu'une chose se passe tous les jours, peu importe à quelle heure, on ne précise pas, et les faits ne sont pas nécessairement séparés par des intervalles égaux. Il en est à peu près de même pour tous les ans; mais déjà avec tous les mois ou toutes les se-

^{1.} Dans la langue littéraire, une expression comme tout ce que j'aime désigne encore parfois la personne, comme ce que j'aime. 2. Toujours lui-même représente tous (les) jours.

maines, l'idée de l'égalité des intervalles commence à intervenir et, s'il s'agit de divisions plus courtes, elle s'impose à peu près nécessairement : toutes les heures, toutes les minutes, c'est presque toujours d'heure en heure et de minute en minute. Elle s'impose plus rigoureusement encore, si un chiffre est joint au nom : toutes les deux heures, tous les quarts d'heure, toutes les cinq minutes, et aussi, avec un peu moins de rigueur, tous les deux jours, tous les trois mois, tous les cinq ans, tous les cent ans. Ainsi tous les jours devient toutes les vingt-quatre heures, si on veut marquer l'égalité des intervalles. Il en est de même avec d'autres noms, le cas échéant : à toutes les pages a un sens général, toutes les dix pages a un sens distributif précis (1).

De toute façon il est fort rare que l'article s'omette après tous, comme dans la locution voguer à toutes voiles (2).

Tout collectif se répète comme l'autre : toute sottise et toute maladresse que..., tous les enfants et tous les vieillards ; mais au pluriel, dans les cas où l'article employé seul peut ne pas être répété, on peut

^{1.} Notons en passant qu'on dit presque à toutes les pages, comme presque à chaque page, tandis que les autres prépositions s'intercalent généralement entre presque et tous : dans presque tous les cas.

^{2.} Encore pourrait-on ici prendre toutes dans le sens d'entières, mais le pluriel ne permet guère de rapprocher cette expression de à toute vitesse. On peut bien écrire aussi de toutes parts, en tous lieux, en tout cas, de toutes sortes, de toutes jorces, par tous pays, à tous renants, parce que cela n'a pas d'importance ; mais en réalité ce pluriel tient la place d'un singulier et la preuve, c'est qu'on ne dit pas à toutes heures ou de toutes espèces, expressions où la langue est intéressée, et non pas seulement l'orthographe; en revanche on dit de toutes les espèces, et aussi bien dans tous les cas, de toutes les façons, et quelquefois de toutes les sortes. De même tous autres pour tous les autres est assez mal dit. On dit officiellement tous sous. officiers caporaux et soldats qui..., et cela est encore d'une langue contestable. Pour tous deux, archaïsme qui s'est maintenu à côté de tous les deux, voir plus loin, à l'article des adjectifs numéraux cardinaux : cf. le proverbe également archaïque la nuit tous (les) chats sont gris.

ne répéter ni l'un ni l'autre : tous les documents et matériaux, tous les pronoms et adjectifs démonstratifs.

Tous et toutes peuvent aussi s'employer seuls par ellipse. Ils sont alors accentués, et c'est le cas où l's de tous se prononce : tous ont répondu, j'ai répondu

à toutes, tous pour un, un pour tous.

Le plus souvent, tous accentué sert d'apposition au sujet. En ce cas, il le précède quelquefois, dans les phrases affirmatives, quand c'est un pronom : tous ils ont répondu, toutes nous irons, tous tant que nous sommes, nous estimons que...; mais presque toujours, et nécessairement en cas de négation, il est rejeté après le verbe ou l'auxiliaire, et après la négation, qui porte sur lui : elles viendront toutes, elles n'ont pas toutes répondu, nous irons tous, mettezvous tous debout, et, par ellipse, tous debout. Il en est de même avec un sujet nominal : la phrase tous les candidats ont répondu, où tous est enclitique et atone, devient très fréquemment les candidats ont tous répondu, où tous est accentué; et tous les candidats n'ont pas répondu se remplace le plus souvent par les candidats n'ont pas tous répondu. Il est seulement prudent d'éviter cette construction avec toutes, quand elle pourrait faire équivoque avec l'autre sens de tout : toutes sont malades ou toutes ces robes sont neuves sont préférables, au sens collectif, à elles sont toutes malades, ou ces robes sont toutes neuves (1).

^{1.} On a vu qu'au masculin il n'y a pas de confusion possible, la prononciation n'étant pas la même dans ils sont tous étonnés ou tous en vie, et ils sont tout étonnés ou tout en vie. C'est même l'accentuation de tous avec prononciation de l's qui donne son sens à la phrase vous connaissez tous — les drames de V. Hugo, ce qui n'est pas la même chose que tou (s) les drames; au féminin, il ne reste plus que l'accent: vous connaissez toutes — les œuvres de Racine. Quant au singulier, il n'est jamais rejeté après le verbe au sens collectif dans une phrase affirmative, et il n'y a pas non plus de confusion possible entre toute l'armée fut surprise et l'armée fut toute surprise, qui n'a jamais le même sens; mais on pourrait dire l'armée ne fut pas toute surprise, parce que toute n'a pas le sens adverbial dans une phrase négative.

Tous, ainsi déplacé, sert aussi à l'occasion d'apposition au pronom complément placé avant le verbe; pronom qui est nécessaire, quand il est complément direct: je les aime toutes, et non j'aime toutes; mais on peut dire j'ai parlé à toutes, quoiqu'on dise mieux je leur ai parlé à toutes, et on dit nécessairement j'ai répondu pour tous, je me suis adressé à tous, faute de pronom atone.

Tous accentué peut aussi se mettre immédiatement après un pronom personnel, soit pour interpeller: vous tous, répondez, nous tous, allons-nous-en; soit avec une préposition: pour nous tous, devant elles toutes. Mais cette syntaxe est assez restreinte et ne s'emploie guère que faute de mieux; ainsi on ne dirait pas vous tous viendrez, mais vous viendrez tous, à moins qu'on ne dise vous tous, vous viendrez; de même on dit bien j'ai répondu pour vous tous, mais j'ai répondu à vous tous se remplace par je vous ai répondu à tous (ou à tous les deux, le cas échéant).

Tous accentué sert aussi d'apposition au pronom relatif sujet ou complément direct, aussi bien qu'aux pronoms personnels : les candidats, qui tous ont répondu, ou qui ont tous répondu, ou que j'ai tous interrogés. Or il arrive souvent que l'antécédent du relatif est un nom qui sert d'apposition aux membres de phrases qui précèdent : choses qui toutes me déplaisent fort, circonstances qui toutes sont ou qui sont toutes sans intérêt, fautes que j'ai toutes corrigées. En ce cas, il est beaucoup plus élégant de déplacer toutes, et de le mettre devant le nom, cette fois sans article, puisqu'il est apposition : toutes choses qui me déplaisent fort, toutes circonstances qui sont sans intérêt, toutes fautes que j'ai corrigées, et même, sans relatif, toutes choses fort désagréables (1).

Cette syntaxe appartient surtout à la langue écrite. La langue littéraire va plus loin, car elle l'emploie même en dehors de l'apposition et de la relative :

Ce sont toutes jaçons dont je n'ai pas besoin,

Cette tournure est particulièrement commode, et même nécessaire, quand la relative est négative et que l'apposition renvoie à tout ce qui précède : toutes choses qui n'ont pas l'intérêt voulu est parfaitement clair et s'applique à tout ce qui a été dit, parce que toutes n'est pas intercalé dans la proposition négative, tandis que choses qui toutes n'ont pas l'intérêt voulu prêterait déjà à équivoque, et choses qui n'ont pas toutes l'intérêt voulu aurait un sens différent. Ceci nous mène à une distinction fort importante, qui convient aux deux sens de tout.

En principe, et quel que soit le sens de tout, qu'il soit qualificatif ou collectif, la négation qui accompagne tout porte expressément sur ce mot et non sur l'ensemble de l'idée; autrement dit, tout accapare la négation, qui par suite exclut la totalité en tant

que totalité, mais non la partie.

C'est ce qui apparaît avec évidence quand le mot tout est rejeté après le verbe, sous forme d'apposition, et que la négation le précède : la ville n'est pas toute en flammes implique évidemment qu'une partie de la ville est en flammes, les candidats n'ont pas tous répondu donne à entendre évidemment que

beaucoup ont répondu.

Si le mot tout est devant la négation, le sens ne change pas, quoiqu'il soit moins évident : toute la ville n'est pas en flammes a le même sens que la ville n'est pas toute en flammes, tous les candidats n'ont pas répondu a le même sens que les candidats n'ont pas tous répondu. On doit naturellement préférer celle des deux tournures qui est la plus claire,

dit Molière; et La Fontaine va jusqu'au singulier :

Sans leur aide il ne peut entrer dans les esprits Que tout mal et toute injustice,

c'est-à-dire que de ce qui entre dans les esprits tout (collectif) est mal et injustice. Ces tournures sont fort élégantes et peuvent encore s'employer-

mais on ne peut pas toujours l'employer commodément : par exemple on ne dit pas ce qui reluit n'est pas tout or, mais uniquement tout ce qui reluit n'est

pas or, et le sens n'est pas douteux.

Cela étant, il est généralement maladroit de donner à la négation une portée universelle quand on se sert de tout, et par exemple de dire ou d'écrire toutes les mesures prises n'ont pas abouti : on veut dire apparemment qu'aucune n'a pu aboutir et on dit en réalité que quelques-unes seulement ont abouti : mieux vaut en pareil cas ou bien remplacer la négation par une tournure affirmative, par exemple ont été inutiles, ou bien remplacer toutes par aucune. De même tout ce qui vient de l'homme n'est pas durable pourrait donner à entendre qu'une partie est durable, et ce n'est sans doute pas ce qu'on veut dire : sans doute il n'est pas probable qu'on se trompe sur la pensée, mais il vaut mieux dire, à moins de raisons particulières, rien de ce qui vient de l'homme n'est durable. De même pour tout qualificatif : tout le pays n'est pas habité signifie régulièrement que le pays n'est pas habité tout entier, et on dira mieux dans l'autre sens aucune partie du pays n'est habitée, à moins qu'on n'ait l'occasion de dire ce n'est pas seulement cette région, c'est tout le pays qui n'est pas habité; mais on voit qu'ici tout n'est plus dans la proposition négative.

Il y a pourtant des cas où l'équivoque paraît impossible, et où il semble qu'on puisse donner à

la négation une portée universelle.

Il semble d'abord que si la négation simple est remplacée par une négation complexe, ne... plus, ne... jamais, etc., la négation pourra se détacher de tout, au moins quand il est atone, pour se porter sur plus, jamais, etc.: tous les bâtiments n'existent plus; mais comme on dit mieux tous les bâtiments ont disparu ou rien ne reste plus des bâtiments! De même on pourrait bien dire en cette saison tous les fruits n'ont plus

ou n'ont guère ou n'ont plus guère de goût; mais le dit-on? en fait, on se contente généralement de dire les fruits, car tous en pareil cas n'ajoute pas grand'-chose à l'idée. Au contraire, on dit très bien tous n'ont plus la même ardeur, ou bien, dans le même sens, ils n'ont plus tous la même ardeur, parce que tous accentué accapare encore la négation, et la restreint comme

si on avait pas au lieu de plus.

Que faut-il donc pour qu'on puisse employer tout sans qu'il accapare la négation ? Il faut en outre ou au moins que le nom qui l'accompagne ait une détermination particulière : tous ces bâtiments, tous les bâtiments qui étaient là n'existent plus, tous ces fruits n'ont pas ou n'ont plus de goût, toute cette marchandise n'a pas ou n'a jamais eu grande valeur. Dans ces exemples, la négation s'applique nécessairement au sujet tout entier et ne porte pas seulement sur tout. On peut sans doute transformer parfois ces propositions négatives en affirmatives : toutes marchandises sont sans grande valeur, mais ce n'est pas indispensable, parce que le sens est net, sans équivoque, et qu'on ne confond pas toutes ces marchandises n'ont pas grande valeur avec ces marchandises n'ont pas toutes grande valeur.

On dira avec moins de scrupule encore tout autre que lui ne saurait se tirer d'affaire, parce que la négation porte nécessairement sur la totalité du sujet, et que d'ailleurs il n'y a pas deux sens possibles. On n'essaiera même pas de remplacer cette tournure par aucun autre que lui ne saurait se tirer d'affaire, ou on aurait tort, car la première tournure est plus caté-

gorique et a bien meilleur air.

La négation aura ainsi une portée générale quand la proposition négative sera coordonnée avec une proposition affirmative antérieure, qui en précise et en contraint le sens, pour ainsi dire. Même avec changement de sujet, une phrase comme l'incendie a été complet et tous les bâtiments n'existent plus a au

188 ADJECTIFS

moins le mérite d'être claire, si elle reste un peu gauche. Avec un sujet unique, c'est encore mieux : une phrase telle que tous les ateliers ne rouvriront pas d'ici quinze jours demeure équivoque, et, sauf le ton qui peut en préciser le sens, pourrait se confondre avec les ateliers ne rouvriront pas tous d'ici quinze jours ; mais si l'on dit tous les ateliers sont fermés et ne rouvriront pas d'ici quinze jours, l'esprit est pleinement satisfait, parce que le sujet est nécessairement commun aux deux propositions dans sa totalité, et que tous ne peut pas s'en détacher pour la seconde.

On voit combien il est difficile que la négation soit universelle sans qu'il y ait équivoque, et qu'il ne faut employer qu'avec beaucoup de prudence les phrases où le déplacement de tout initial amènerait un chan-

gement de sens.

IV. — Des adjectifs numéraux.

Nos adjectifs numéraux, cardinaux ou ordinaux, ont des formes simples depuis un jusqu'à seize, en y ajoutant les dizaines, mais seulement de vingt à soixante, avec cent et mille. Septante, octante, nonante ont disparu, sauf dans quelques provinces ou des pays étrangers de langue française, et nous ne connaissons plus que soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix, qui sont pourtant bien peu naturels (1).

Les adjectifs de forme composée, cardinaux ou ordinaux, à partir de dix-sept et dix-septième, se passent aujourd'hui de et, qui autrefois se mettait généralement partout, et qui ne s'est conservé que

^{1.} On dit encore la Bible des Septante. En Suisse on ne dit même pas octante, mais huitante. Quatre-vingts est un reste de la numération par vingt, qui remonte aux Gaulois; on trauve encore sixvingts pour cent vingt au xvire siècle, et nous avons conservé les Quinze-vingts, qui signifie trois cents. — Sur la prononciation des adjectifs cardinaux ou noms de nombre, voir Comment on prononce le français, pages 233-235 et passim.

devant un, depuis vingt et un (et vingt et unième) jusqu'à soixante et un, en y ajoutant soixante et onze, mais on dit quatre-vingt-un, quatre-vingt-onze, cent un, mille un, comme trente-deux ou cent quatre. Il y a exception pour les Mille et une nuits, les Mille et un jours, et aussi pour mille et une, mille et trois, désignant un nombre indéterminé, comme celui des femmes de don Juan (1).

On voit que la présence de et devant un n'empêche pas de mettre le nom qui suit au pluriel, accord fort discuté autrefois : vingt et un chevaux. D'autre part un garde en pareil cas son féminin : vingt et unième pièce (2).

En dehors de la numération proprement dite, dans l'usage courant, nous comptons généralement les centaines dans le second mille comme dans le premier, et nous remplaçons mille cent, mille deux cents, etc., par onze cents, douze cents, etc., même quand il y a des dizaines et des unités à la suite: treize cent vingt-quatre, seize cent dix ou seize cent dixièmes. On dit pourtant volontiers mil huit cent quinze, mil huit cent trente, mil huit cent soixante-dix, dates fameuses, mais surtout dans la langue écrite, et on

préfère en tout cas dix-neuf cent quatorze (3). Nous

^{1.} Sans parler du Livre des Cent et un, publication de l'époque romantique. En réalité, cet et qu'on énonçait autrefois a pu se maintenir devant la voyelle de un, tandis que devant une consonne il s'est d'abord affaibli en e; puis cet e lui-même a à peu près disparu, car on prononce généralement trent'deux, mais la trace en est restée manifeste après vingt, dont le t continue à sonner, comme si l'on écrivait vingte-trois, grâce en partie à l'analogie de trent'trois et des autres.

^{2.} On n'a pas souvent l'occasion de construire un nombre comme vingt et un mille avec un nom féminin : vingt et une mille livres de rentes ; ceci évidemment n'est pas tout à fait logique, un portant sur mille et non sur livres ; mais un subit l'attraction par-dessus mille, ou, si l'on veut, mille livres est considéré comme féminin. Mme de Sévigné parlait ainsi.

^{3.} Au surplus, pour les dates du siècle dernier on supprime encore dix-huit cent à partir de quarante-huit, et on conserve même quatre-vingt-neuf, douze et treize pour les dates de la Révolution ; on commencera bientôt à procéder de même pour le siècle présent, au moins après vingt.

disons de même en chiffres ronds, pour abréger l'expression, onze cent mille, douze cent mille, etc., souvent même avec une suite devant mille : seize cent vingt-quatre mille, mais sans autre suite.

Cent peut se prendre substantivement : un cent d'œufs. On ne dit guère un mille d'œufs, mais on dit très bien que les œufs sont à tant le mille; avec un complément, on emploie de préférence millier, qui d'ailleurs prend le plus souvent un sens indéterminé. Million, billion, trillion, etc., sont uniquement des noms. Dans l'usage courant, billion se remplace par milliard, qui s'emploie même uniquement, et tout seul, en matière d'argent, mais qui n'a pas d'ordinal correspondant (1).

Outre les adjectifs numéraux déterminés, il y a aussi des adjectifs numéraux indéterminés, quelques, plusieurs, tout, chaque, etc.: on les a vus au chapitre précédent; quant aux noms qui expriment une quantité indéterminée, beaucoup, guère, peu, trop, assez, on les trouvera au chapitre des adverbes de quantité.

Les adjectifs ou noms de nombre cardinaux.

Les adjectifs cardinaux, de même que tous les mots qui expriment une idée indéterminée de pluralité, plusieurs, quelques-uns, beaucoup, etc., s'emploient fort bien comme sujets, sans article, avec un nom sous-entendu: j'avais invité tous les enfants,

^{1.} Autrefois on remplaçait aussi trillion par milliasse, qui n'existe plus qu'avec un sens indéterminé et péjoratif. — Ajoutons qu'en matière d'argent nous avons conservé l'habitude de compter par sous jusqu'à cinquante-neuf, habitude qui varie plus ou moins suivant les milieux, mais qu'on trouve à peu près partout ; elle n'est certainement pas élégante, et les pays étrangers de langue française nous reprochent à juste titre de ne pas respecter aussi bien qu'eux le système métrique que nous leur avons donné, mais il est certain qu'elle est souvent commode pour les additions. On dit également cent sous, mais cela est plus familier ou plus populaire.

quatre sont venus, ce qui implique qu'il y en avait davantage, et que les autres ne sont pas venus. Dans le même sens, on peut aussi faire de l'adjectif une apposition au sujet en le rejetant après le verbe : ils sont venus quatre ; mais on dit avec plus de précision, au moyen de la tournure impersonnelle, qui conserve quatre comme sujet véritable, il en est venu quatre.

Cette construction avec en s'emploie nécessairement quand le nombre est complément direct, réel ou apparent (1): j'en ai un, il y en a trois (ou un certain nombre ou plusieurs), je n'en ai pas vu quatre, et, avec ellipse familière du nom, j'en sais plus d'un, j'en ai vu plus d'un. Si le nombre est complément indirect, en ne peut plus s'employer: j'ai parlé à

quatre ou à plus d'un.

Avec en, l'adjectif ou le participe qui suit le nombre prend naturellement la construction partitive avec de : j'en ai vu un de bon, on m'en a donné quelques-unes de bleues, j'en ai trois (ou peu ou beaucoup) de faits, pourvu qu'on ait en vue une pluralité, dans laquelle les objets considérés s'opposent aux autres, sans quoi de n'est plus justifié : j'en ai vu un beau ou deux beaux. On dit de même, avec ellipse de en et du verbe, (pour) un de perdu, deux de retrouvés.

Cette construction partitive des noms de nombre et des mots qui expriment une idée de pluralité s'emploie même sans en, c'est-à-dire à côté d'un nom exprimé, mais dans des conditions tout à fait spéciales. On dit couramment j'ai ou il y a deux ou quelques (ou même des) tableaux de faits. On se trouve ici en présence de participes et quelquefois d'adjectifs qui sont construits comme apposition ou plutôt comme attributs du complément direct, réel ou apparent, et c'est ce qui se produit particulièrement avec

^{1.} Avec $il\ y\ a$, on a affaire à un complément apparent, qui est le sujet logique.

avoir ou il y a (1). Naturellement on a toujours en vue une pluralité : j'ai plusieurs tableaux de faits implique qu'il y en a d'autres qui ne le sont pas encore (2).

De plus, si cet attribut est un adjectif, ce qui est moins fréquent, il faut que cet adjectif marque expressément un état comme le participe, car si on dit, avec en, j'en ai reçu quelques-unes de bleues, on ne dit pas j'ai trois ou j'ai quelques robes de bleues, mais on dit couramment j'ai trois ou plusieurs jours de libres par semaine, aussi bien que j'ai trois ou plusieurs jours libres (3).

Ajoutons que cette syntaxe convient surtout aux propositions négatives ou contenant une idée négative : je n'ai encore que deux tableaux de faits (4), il n'y a pas encore ou il y a à peine un mur de blanchi, il n'y a pas eu une goutte de sang de répandue, et même, quoique moins bien, il n'y a pas eu de sang de répandu (5).

Cette syntaxe partitive, réservée au participe et à l'adjectif, passe parfois au nom lui-même, pris aussi comme attribut, pourvu que le verbe soit construit avec en : des membres de cette assemblée il y en a

^{1.} On comprend qu'avoir n'a plus tout à fait dans ce cas son sens propre : c'est ainsi que lorsqu'on dit il a le nez long, on veut dire simplement son nez est long, et long est purement attribut.

^{2.} Il en est de même dans la locution proverbiale elliptique pour un ou un de perdu, deux de retrouvés, qui peut s'appliquer à tout.

^{3.} On dit d'ailleurs beaucoup mieux j'ai deux enfants malades que j'ai deux enfants de malades, car si on n'en a que deux, on dit j'ai mes deux enfants malades. On peut dire de même, avec d'autres verbes, mais dans les mêmes conditions, on m'a laissé trois jours de libres, mais on ne dirait pas on m'a rendu trois enfants de malades, ni même on en a rendu trois de malades, parce que rendre malade est une locution où de ne peut pas s'introduire. On dit également j'ai peu, beaucoup, assez de jours de libres, mais cela fait beaucoup de de, et mieux vaut ne pas exprimer le second, qui n'est jamais indispensable.

^{4.} Ou même je n'ai encore que ce tableau de fait, c'est-à-dire aucun de fait autre que celui-là.

^{5.} On peut noter aussi que, quand il y a nécessairement opposition dans une pluralité, la présence ou l'absence de la préposition

CARDINAUX

trois de ministres, mais il est tout de même plus correct de dire il y en a trois qui sont ministres (1).

Quand le nombre cardinal est accompagné d'un nom déterminé, il s'intercale toujours entre le déterminant et le nom : les trois jours sont passés, j'ai acheté ces quatre livres, j'ai parlé à tes deux enfants (2). Ici aussi le nom peut, à l'occasion, être sous-entendu, et le nombre rester seul avec l'article : les quatre sont venus, expression qui implique qu'il n'y en avait pas d'autres, par opposition à quatre sont venus (mais on ne dit pas ils sont venus les quatre); de même j'ai vu les deux, je possède les douze ou la collection des douze, j'ai parlé aux trois ou pour les trois.

peut encore établir dans cette opposition une légère différence de sens, au moins devant un adjectif : ainsi, dans des phrases comme il n'y avait pas là trois hommes sérieux, il y āvait tout juste ou à peine trois hommes sérieux, sérieux désignerait une qualité permanente que les autres ne posséderaient à aucun degré ; tandis qu'en disant il n'y avait pas là trois hommes de sérieux, on pourrait laisser entendre que les autres pouvaient bien être en temps ordinaire ce qu'on appelle des hommes sérieux, mais qu'à ce moment-là ils n'étaient pas sérieux, ou ne prenaient pas au sérieux ce qu'ils faisaient; toutefois on parlerait plus clairement en disant il n'y avait pas là trois hommes qui fussent sérieux. D'une façon générale, en l'absence de en, la construction d'un nombre avec de et un adjectif est assez délicate, et demande des précautions.

^{1.} C'est surtout parler fort mal que de dire, avec un nom au lieu de en, dans cette commune il y a vingt habitants de cabarctiers. Cette syntaxe serait peut-être admissible après ne... que : il n'y a que deux habitants de cabaretiers, car on dit couramment il n'y a que moi d'officier ici, n'y a-t-il que vous d'épicier dans cette commune ? On dit même beaucoup moins bien il est seul d'officier ici. Mais la langue populaire va encore plus loin, et voici comment. Une proposition telle que j'en ai trois peut amener correctement la question trois quoi ? et la réponse, par exemple, trois gilets ; mais comme dans en il y a de, on entend couramment, dans le peuple et même ailleurs : J'en ai trois. — De quoi ? — Des gilets. De là les expressions fâcheuses, beaucoup trop répandues, j'en ai trois de gilets ou combien en as-tu de gilets? On dit correctement j'ai trois gilets, ou des gilets, j'en ai trois. De même, en voilà une idée, ou en voilà une chance ne sauraient être remplacés correctement par en voilà une d'idée ou en voilà une de chance, où le singulier est d'ailleurs absurde.

^{2.} Et naturellement les trois derniers jours, comme tes deux petits enfants; toutefois on peut dire exceptionnellement les premiers ou les derniers huit jours, huit jours signifiant une semaine.

194 ADJECTIFS

On peut dire aussi avec le pronom démonstratif j'ai ces deux-là (et non ces deux). De là les expressions historiques elliptiques les Onze, le tribunal des Onze, les Trois-Cents, l'adresse des Deux cent vingt et-un, etc.

On voit quel est le rôle de l'article devant le nom de nombre, avec ou sans nom : alors que deux hommes, quatre hommes sont des hommes quelconques pris parmi d'autres, ou parmi tous les hommes, les deux hommes, les quatre, les douze désignent la totalité des personnes ou des objets qui constituent un groupe. C'est pourquoi on ne dirait plus, comme Corneille, des trois les deux sont morts, mais deux sont morts, l'article ne s'employant plus pour dési-

gner la totalité moins un (1).

Pour renforcer ce rôle de l'article, dans les cas où le nom est sous-entendu, et quand les nombres ne sont pas très élevés, on le fait précéder très fréquemment et par préférence de l'adjectif tous, même devant le nombre deux, malgré la bizarrerie qu'il y a à joindre tous à deux, et même plus souvent devant ce nombre que devant les autres, parce que l'occasion en est beaucoup plus fréquente. Ainsi on ne dit jamais tous les deux hommes, mais les deux, sans nom, cède le plus souvent la place à tous les deux (2). Toutefois l'usage est singulièrement complexe, outre que tous s'ajoute beaucoup mieux pour les personnes que pour les choses.

Avec un sujet, il n'y a pas de difficulté : en parlant de choses, on dit les deux sont bons ou bonnes ; en parlant de personnes, on dit plutôt tous les deux

On emploie quelquefois familièrement l'article indéfini des pour désigner des périodes de temps: passer des six mois (des périodes de six mois) sans lire un livre; on dit de même il n'y en a pas des mille et des cent.

^{2.} En revanche, on ne dit jamais tous ces deux : depuis longtemps nous ne mettons plus tous devant le démonstratif suivi d'un nom de nombre, même avec un nom à la suite.

(toutes les deux, tous les quatre, tous les dix, etc.) sont venus; mais on préfère encore rejeter tous les deux après le verbe et le participe, en apposition au pronom atone ils: ils sont venus tous les deux, alors qu'on ne dit jamais ils sont venus les deux. On dit même avec un sujet nominal, cas exceptionnel, vos enfants sont venus tous les deux, au lieu de vos deux enfants sont venus.

Avec un complément direct, tous ne peut s'ajouter qu'en apposition au pronom personnel atone : j'ai vu les deux, surtout en parlant de choses, et de préférence, en parlant de personnes, je les ai vus tous les deux, mais jamais je les ai vus les deux, ni j'ai vu tous les deux.

Avec un complément indirect, on emploie, si on le peut, la même syntaxe : je tiens aux deux, j'ai parlé à tous les deux, et mieux encore je leur ai parlé à tous les deux, et non je leur ai parlé aux deux; d'autre part j'ai parlé pour les deux ou pour tous les deux.

L'article peut être remplacé devant le nombre par un pronom personnel pluriel : nous deux, vous deux, ils ou elles deux, mais cet assemblage ne s'emploie guère que pour marquer une opposition, soit comme complément indirect, j'ai parlé à vous deux, on a parlé pour nous deux, et mieux c'est à vous deux que j'ai parlé, c'est pour nous deux qu'on a parlé; soit en apposition devant le sujet : nous deux, nous irons. Le plus souvent, et cela est indispensable pour le complément direct, on met tous les deux en apposition au pronom atone : vous irez tous les deux, nous y sommes allés tous les deux (quelquefois tous les deux nous y sommes allés), on les a vus tous les deux, je leur ai parlé à tous les deux.

L'addition de tous est également indispensable à l'impératif, allons-y, allez-y tous les deux et non les deux. De même encore, avec une tournure impersonnelle : il faut y aller tous les deux, mieux vaut

venir tous les deux, jamais les deux.

Il est bien entendu que cette syntaxe s'applique indifféremment à tous les nombres cardinaux, si élevés qu'ils puissent être dans certaines circonstances, avec cette différence qu'on préfère les sans tous à mesure que les nombres s'élèvent : les vingt-sept sont venus plutôt que ils sont venus tous les vingt-sept. Mais voici une autre syntaxe dont l'usage est plus restreint.

L'ancien français ne faisait pas de l'article l'usage que nous en faisons ; aussi disait-il tous deux, tous trois, etc., et non tous les deux, tous les trois. Cet archaïsme s'est maintenu partiellement. Ainsi, dans tous les exemples précédents, quoique tous ait pour but et pour effet de renforcer les, on peut remplacer tous les deux par tous deux, si bien que dans certains cas il y a jusqu'à cinq manières de parler : les deux, tous les deux, tous deux sont venus, ils sont venus tous les deux ou tous deux. Toutefois, cette suppression de les, qui est moins élégante, convient surtout aux cas où il y a simultanéité : on peut toujours dire ils sont venus tous les deux, mais il semble qu'on ne dit guère ils sont venus tous deux que lorsqu'ils sont venus ensemble. De plus, cette syntaxe n'est assez fréquente qu'avec deux : déjà peu fréquente avec trois ou quatre, elle devient très rare avec cinq, six, sept, et au delà elle disparaît. On fera bien de s'en tenir à deux, et encore est-il aisé de s'en passer.

On a vu par tous ces exemples que l'emploi de tous devant l'article excluait celui du nom à la suite d'un nombre. On sait pourtant qu'il y a un cas où le nom s'emploie régulièrement; c'est quand l'expression a un sens distributif précis, et marque un retour périodique après des temps, ou des espaces égaux: tous les trois jours, toutes les dix pages, toutes les six lignes, tous les cinq mètres (1). Dans le même sens, on dit aussi de trois (jours) en trois jours, de

^{1.} Voir plus haut, à l'article de tout, pages 181, 182.

cinq en cinq mètres, et cette tournure s'emploie même de préférence quand le nom qu'on emploie ne marque pas expressément la mesure : de cinq en cinq arbres, de trois en trois rues (1).

Si d'autre part, au lieu de marquer la séparation régulière de groupes égaux, on considère les groupes eux-mêmes, on sous-entend le nom ou on le sépare du nombre, et on répète le nombre avec la préposition à, quelquefois par : un à un, un par un, marcher deux à deux, descendre un escalier quatre à quatre (2).

L'emploi des prépositions avec les adjectifs cardinaux demande encore quelques observations.

Pour marquer un point de départ et un point d'arrivée, on se sert naturellement des prépositions de et à, et le nom ne s'exprime généralement qu'une fois : on dit de trois ans à douze ans comme depuis trois ans jusqu'à douze ans (3); mais on dit plus souvent de trois ans à douze, plus souvent encore de trois à douze ans, comme on dit de trois en trois jours. Le mot heure se sous-entend facilement : de huit à onze, de deux à quatre, sans quoi on le mettrait après le premier nombre et plus souvent après les deux : de huit heures à onze heures.

Ces prépositions de et à servent aussi pour indiquer un nombre approximatif, et en ce cas le nom ne s'exprime jamais qu'après : il y avait là de quinze à vingt personnes. On dit même souvent, en supprimant de, quoique ce soit bien peu logique, il y avait là quinze à vingt personnes : c'est évidemment par confusion avec une autre expression qui indique éga-

Je rappelle que chaque trois jours ou chaque cinq arbres est barbare.

^{2.} C'est encore une idée de distribution qui s'exprime dans une phrase comme se mettre à quatre pour faire une chose.

^{3.} On ne peut opposer régulièrement et en toute circonstance que de et à ou depuis et jusqu'à, et non de et jusqu'à, et moins encore depuis et à. Et il ne faut pas confondre depuis avec dès, comme on le fait en Suisse.

lement un nombre approximatif: il y avait là quinze ou vingt personnes. Cette expression, qui est meilleure, s'impose correctement quand les chiffres ne diffèrent que d'une unité: il y avait là cinq ou six personnes et non cinq à six ni de cinq à six personnes, parce que l'emploi de de et à implique nécessairement qu'il y a au moins un chiffre intermédiaire. Toutefois on peut dire (de) cinq à six livres, parce que la livre peut se couper; de même ce travail m'a pris quatre ou cinq heures ou (de) quatre à cinq heures. Les nombres unis par ou sont naturellement inséparables, et la préposition ne se répète pas: un voyage de quatre ou cinq jours, à moins qu'on ne veuille affirmer expressément les deux nombres.

En et dans devant un nombre suivi d'une mesure de temps ont des sens fort différents. De même qu'on dit faire une chose en trois fois, gagner une partie en cinq coups, on dit aussi faire une chose en trois jours ou en trois ans, c'est-à-dire mettre trois jours ou trois ans à la faire; mais la faire dans trois jours ou dans trois ans, expression qui ne s'emploie qu'avec un futur, c'est la faire seulement après que trois jours ou trois ans seront passés (1).

Si le nombre est un minimum, on dit volontiers, sous forme négative, je n'irai pas avant huit jours, et si c'est un maximum qu'on ne veut pas atteindre, j'irai avant huit jours (ou dans les huit jours). Mais la préposition avant ne s'emploie également que pour le futur, et on ne dit jamais il est venu avant huit jours pour il est venu il y a huit jours, ou il y a huit

^{1.} Notons ici l'emploi qu on fait expressément du mot an (sauf en astronomie) pour marquer une mesure du temps, tandis que le mot année désigne soit la succession des saisons, soit un espace de douze mois qui n'est pas pris pour mesure : les années passent. La langue écrite et surtout poétique emploie volontiers les deux mots l'un pour l'autre. Journée est dans le même cas qu'année, mais se remplace plus facilement par jour : toute l'année et non tout l'an, toute la journée ou tout le jour.

jours qu'il est venu (1). On dit seulement il est venu (comme il viendra) avant deux heures, au sens de avant que deux heures ne sonnent, et non au sens de il y a deux heures qu'il est venu ou il est venu depuis deux heures.

Enfin on dit volontiers aussi, pour marquer dans le futur un espace d'une ou de deux semaines à partir d'un jour quelconque de la semaine où l'on est, d'aujourd'hui, d'hier, de demain, de mardi en huit ou en quinze (2); mais l'habitude d'employer seuls les noms des jours de la semaine fait qu'on supprime de devant eux le plus souvent : j'irai mardi en huit, c'est-à-dire une semaine après le prochain mardi.

Quelques adjectifs cardinaux peuvent se prendre dans un sens indéterminé, à commencer par deux, au sens de quelques : j'ai deux mots à vous dire, et, avec ellipse, deux mots, à peu près dans le même sens où l'on dit un mot, c'est-à-dire un propos très court ; de même c'est à deux pas. On voit que deux est ici une hyperbole particulière qui sert à diminuer fortement le nombre véritable ou vraisemblable. On se sert quelquefois de trois ou de quatre dans le même sens, et aussi de un ou deux, deux ou trois, trois ou quatre, et même de nombres plus élevés joints par ou. Mais l'hyperbole qui exagère n'est pas moins employée : pour un petit nombre de fois, on dit dix fois, vingt fois, et aussi vingt fois pour une ; et si le nombre est plus élevé, on va jusqu'à cent et mille.

Quand on veut exprimer un nombre indéterminé sans y mettre d'hyperbole, soit qu'on ne sache pas, soit qu'on ne veuille pas indiquer le nombre exact, on se sert de formules approximatives où figure ordinairement l'article : environ huit jours, il a dans les huit ans, cela ne dépasse pas les deux cents hommes,

^{1.} Ne pas confondre avec huit jours avant, où avant est adverbe.

Huit jours, quinze jours en représentent en réalité sept et quatorze, parce qu'on compte à la fois le jour d'où l'on part et celui où l'on aboutit.

200 ADJECTIFS

et même ils étaient vers les deux cents (1). On dispose aussi d'adjectifs dérivés à suffixe aine : sixaine, huitaine, dizaine, douzaine, quinzaine, vingtaine, trentaine, quarantaine, cinquantaine et centaine, avec millier (2). Neuvaine a toujours un sens précis.

Les adjectifs cardinaux sont aussi des noms de nombre qui s'emploient sans article, et de plus les neuf premiers peuvent être des noms qui désignent des chiffres et qui au contraire prennent l'article et ses équivalents : un deux, le deux, ce deux, ton deux. Il est bon d'éviter toute confusion entre le nombre et le chiffre. Par exemple, étant donné le nombre 114, on dira ôtez quatre (nom de nombre), si l'on veut qu'il reste 110, mais si l'on veut qu'il reste 11, on dira ôtez le quatre (chiffre), ôtez un donnerait 113, et ôtez un un donne 14 ; ôtez onze donne 103, et pourvu qu'il reste quatre, on doit donc dire ôtez les un ou les deux un.

Notons enfin l'emploi elliptique que nous faisons familièrement des premiers nombres avec et et de, en cas d'énumération : et d'un (ou et d'une), et de deux,

et de trois (3).

Les adjectifs ordinaux.

Les adjectifs numéraux ordinaux sont de véritables adjectifs qualificatifs, qui se forment des adjectifs cardinaux par l'addition du suffixe *ième*, avec formes spéciales pour les deux premiers.

^{1.} On dit de même il viendra vers ou sur les cinq heures, mais vers cinq heures est beaucoup plus simple et plus naturel. Par un singulier abus de l'analogie, on va parfois jusqu'à dire vers ou sur les une heure, sans liaison naturellement, et aussi vers ou sur les midi et les minuit, comme si midi ou minuit signifiaient douze heures (on entend même à midi précises); dans tous ces cas vers doit suffire.

^{2.} On emploie aussi quelquefois les vieux mots grosse et quar-

^{3.} Cf. les expressions familières it m'en a donné d'une, en voici bien d'une autre, dire d'un puis d'un autre.

ORDINAUX 201

L'adjectif ordinal qui correspond à un est unième dans les composés: vingt et unième, trente et unième etc., la mille et unième nuit. Partout ailleurs, c'est premier. Ce mot se renforce quelquefois avec tout : et vous tout le premier, c'est-à-dire aussi bien et mieux que les autres ; on dit aussi il est des tout premiers, le tout premier rang, mais seulement au sens abstrait, où premier est moins précis qu'au sens concret. Le premier venu, la première venue, etc., désignent une personne quelconque, et on dit de même le premier ouvrier venu, le premier menteur venu, etc. (1). Au premier jour signifie dans un petit nombre de jours.

Premier est le seul adjectif ordinal qui ait un pluriel d'usage courant, parce qu'il peut désigner un nombre indéterminé de personnes ou d'objets qui passent avant les autres, comme il arrive pour dernier en sens contraire : ils furent les premiers ou les derniers à se rendre et aussi il fut ou ils furent des premiers ou des derniers à se rendre, c'est-à-dire parmi les premiers ou les derniers. Le pluriel de premier se prend même comme nom au féminin : les premières (loges ou places); et en chemin de fer on prend les premières, quoiqu'il n'y ait qu'une première classe, à cause de la pluralité des places; aussi demande-t-on au guichet une première (2).

L'adjectif ordinal qui correspond à deux est deuxième dans les composés : vingt-deuxième, cent deuxième. Deuxième s'emploie aussi comme adjectif simple un peu moins rarement qu'autrefois, mais on préfère généralement second, aussi bien en parlant de plusieurs qu'en parlant de deux, quoi

1. On ne dirait plus en ce sens, comme La Fontaine, le beau premier lapidaire.

Une autre forme de cet adjectif était prime, qui ne s'emploie plus que dans prime abord, de prime saut, autrefois de prime face, et quelques expressions techniques; le mot est resté aussi comme nom en divers sens.

202 ADJECTIFS

qu'en aient dit les grammairiens. Toutefois deuxième classe est très usité, notamment dans l'enseignement primaire, où l'on compte les classes en commencant par en bas ; de même deuxième année, deuxième cours, etc.; tandis que dans l'enseignement secondaire, où on les compte en commençant par en hant. on dit la seconde, avec ellipse. De même, en chemin de fer, on dit en secondes et une seconde : les deuxièmes, une deuxième sont inélégants. On emploie d'ailleurs fort peu deuxième avec ellipse, et l'on dit bien le deuxième étage, mais le deuxième tout court est encore inélégant. D'autre part second a pu prendre des sens figurés ou dérivés que deuxième n'a jamais eus, comme autre ou inférieur ; un second Paris, et, dans la langue classique, à nulle autre seconde ; seul aussi il se prend comme nom, en divers sens.

On a encore quelquefois l'occasion d'employer second au pluriel. On dit même parfois les premiers..., les seconds..., pour les uns..., les autres..., mais c'est

plutôt de la langue écrite.

A trois correspond troisième, qui ne s'emploie guère au pluriel que pour désigner des places ou la troisième classe des chemins de fer : on prend les troisièmes, et au guichet une troisième. L'ancienne forme tiers ne s'emploie plus couramment que comme fraction, ou pour désigner une troisième personne qui se joint à deux autres : un tiers, être en tiers. On a conservé cependant les expressions historiques tiers état (on disait le tiers par ellipse), tiers parti, tiers ordre, et quelques termes de pratique, comme tiers porteur. Tierce personne ne se dit plus guère, mais on connaît encore fièvre tierce, sans parler d'une ou deux expressions techniques, et du nom qui se prend en différents sens.

A quatre correspond quatrième. L'ancienne forme quart ne s'emploie plus que comme fraction, ou dans fièvre quarte ou se moquer du tiers et du quart. Comme noms, quart et quarte ont des sens très variés. Au delà de quatre on ne connaît plus que les formes faites du suffixe ième: cinquième, neuvième (avec un v), trente-quatrième, soixante-dix-huitième. Les anciennes formes ont laissé seulement quelques noms féminins, quinte, sixte, etc., avec les noms de Charles-Quint et Sixte-Quint (1).

Les adjectifs ordinaux s'intercalent toujours entre l'article et le nom : le premier jour, le troisième jour. Cependant, avec les mots qui désignent des divisions littéraires, tome, livre, chant, acte, scène, chapitre, paragraphe, ils se mettent souvent après, quand ils ne se réduisent pas, comme on le verra plus loin : cela tient à ce qu'on dit les choses telles qu'elles sont généralement imprimées, telles qu'on les lit (2).

L'adjectif dernier est traité en principe comme l'adjectif premier; être à son dernier jour, la dernière semaine de l'année, la dernière ou l'avant-dernière rue à droite.

On dit cependant la semaine dernière, le mois dernière, l'année dernière, et aussi la nuit dernière, ou dimanche dernière, parce qu'ici on ne considère plus une pluralité et un ordre dans cette pluralité : dernier signifie alors qui précède immédiatement le présent, comme prochain, dans les mêmes cas, signifie qui suit immédiatement le présent; le sens est donc tout autre que lorsqu'on dit la dernière semaine, le dernière mois, etc. Dans jugement der-

^{1.} On voit que dans les composés le suffixe ne s'exprime qu'une fois. Par analogie, et aussi par paresse naturelle, en vertu du principe de moindre action, nous disons familièrement voilà la cinq ou sizième fois qu'il recommence.

^{2.} Ils se mettent aussi après quand ils sont pris en quelque sorte comme appositions: ainsi, dans un jeu de cartes, la quatrième dame s'oppose aux trois autres, et la cinquième dame n'a pas de sens, mais une dame accompagnée d'une ou plusieurs cartes de la même couleur s'appelle une dame seconde, troisième, cinquième, et l'on dit que dans une couleur on a la dame cinquième. C'est ainsi qu'en mathématiques les nombres premiers sont tout autre chose que les premiers nombres.

nier, heure dernière, dernier prend le sens de suprême (1).

Quand l'adjectif ordinal est attribut et seul, il se passe ordinairement de l'article : il est premier ou cinquième ; mais c'est le premier et aussi il est le premier ou le cinquième de la liste. De troisième à huitième et dixième, les ordinaux s'emploient toujours sans nom pour désigner les classes de l'enseignement secondaire ; on dit même, par analogie avec classe de mathématiques, de philosophie, etc., classe de première, de seconde, etc., au lieu de première classe, seconde classe, etc., ce qui en fait des noms. Les ordinaux sans nom désignent aussi les étages des maisons, mais avec cette différence qu'on peut toujours énoncer le mot étage à la suite.

Les cardinaux s'intercalent, le cas échéant, entre l'article et les ordinaux : les dix premiers, les trois premiers livres, les deux seconds prix. On dit cependant fort bien, par exemple, les premiers dix grammes, pour opposer un premier groupe à une série successive d'autres groupes égaux : les dix grammes sui-

vants... et ainsi de suite.

Les adjectifs ordinaux servent aussi à désigner les fractions d'un tout divisé en parties égales ou considéré comme tel.

Quand ces parties sont au nombre de deux, second est remplacé par moitié ou par demi. Demi est adjectif, quoiqu'on puisse le prendre substantivement, et se met devant le nom, avec un sens plus précis que moitié: une demi-livre, une demi-journée; aussi s'emploie-t-il presque uniquement quand il est question expressément de mesure, et il se met seul avec et à la suite d'un nombre, pour marquer la fraction supplémentaire: deux mètres et demi (jamais

^{1.} La langue écrite ou poétique dit également son audace première, pour son audace antérieure, sans considération de série.

ORDINAUX 205.

et un demi), deux heures et demie (1). Moitié est un nom, d'usage plus courant et plus étendu, mais de sens moins précis, et qui se construit avec un complément: une moitié de pomme, la moitié d'une pomme,

j'ai passé la moitié de la journée à lire (2).

Quand les parties sont au nombre de trois et quatre, on emploie uniquement tiers et quart. Les adjectifs en ième viennent ensuite, et sont des noms masculins : le dixième est la dixième partie d'un tout : mais dans l'usage courant, et notamment pour la livre, huitième est remplacé par demi-quart. De plus, pour les nombres un peu élevés, l'emploi du nom est laissé aux mathématiques, et on dit de préférence la soixantième, la centième, la millième partie.

Quand on ne considère qu'une des parties d'un tout, on peut employer à l'occasion l'article indéfini, notamment s'il y a ellipse : un quart ou un demiquart de beurre ; mais en général on préfère l'article défini : donnez-moi le quart ou la moitié d'une pomme.

Quand on considère plus d'une partie, l'article est inutile, mais on l'emploie très volontiers : deux cinquièmes, et de préférence les deux cinquièmes. Quand on considère toutes les parties sauf une, on emploie presque toujours l'article : les deux tiers, les trois quarts, les neuf dixièmes, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes.

Le mot quart a un usage presque aussi étendu que moitié. On dit par exemple les trois quarts et même les trois quarts et demi pour la plus grande partie. On indique particulièrement l'heure par les quarts d'une façon assez variée. On ne dit plus il est deux heures et un quart; on dit encore deux heures un quart,

On dit aussi fréquemment un demi-cent, pour cinquante, et un demi-mille pour cinq cents. Un demi-dieu est un dieu d'ordre inférieur, et un demi-savant un savant médiocre.

^{2.} On peut distinguer ainsi un demi-mètre, qui est une mesure, et une moitié de mètre, qui est le fragment d'un mètre cassé en deux.

206 ADJECTIFS

deux heures cinq ou deux heures trente-cinq; mais on dit sans doute plus couramment deux heures et quart, comme deux heures et demie. On dit également, sans et, deux heures trois quarts, mais on préfère trois heures moins un quart, comme trois heures moins cinq ou moins vingt, et mieux encore trois heures moins le quart (1). On dit encore, quand il n'y a pas de doute sur le chiffre de l'heure, il est le quart, la demie, moins le quart ou moins cinq.

En toute circonstance, aussi bien que pour l'heure, quand un adjectif cardinal est accompagné d'une fraction, la fraction se rejette après le nom, s'il y en a un : un franc vingt-cinq, deux mètres et demi (2).

Nous avons aussi des adjectifs multiplicatifs, qui se prennent comme noms, avec l'article défini : double, triple, quadruple, et quelques autres en uple, surtout décuple et centuple : cette somme est double ou triple de l'autre, j'en ai le double, on vous le rendra au centuple. Toutefois ces mots, et surtout double, s'emploient dans beaucoup de cas où il n'y a pas proprement multiplication, mais simplement coexistance de deux ou plusieurs objets pareils, et dans ce cas ils se mettent de préférence devant le nom : un double rang, une double infortune. D'autre part ils ne sont multiplicatifs qu'en parlant de grandeur, et là même ils excluent toute fraction. C'est pourquoi, en parlant de toute autre chose, et même en parlant de grandeur, la langue emploie l'expression

^{1.} Le quart moins de trois heures est un provincialisme fâcheux. D'autre part, quand on indique l'heure sommairement par les minutes, en dehors des quarts et de la demie, on s'en tient aux multiples de cinq, et on procède par addition jusqu'à trente-cinq, et quelquefois quarante, par soustraction jusqu'à vingt, et quelquefois vingt-cinq: deux heures trente-cinq, trois heures moins vingt; quand on indique l'heure rigoureusement, on procède presque toujours par addition: deux heures quarante-deux ou cinquante et un : quoique minutes soit sous-entendu en fait, on se borme généralement à énoncer le nombre.

^{2.} Et non deux et demi mêtres, comme on dit en Suisse, d'une façon assez logique, mais nullement française.

deux fois plus, trois fois plus, etc., qui marque multiplication par deux, trois, etc.

Cette expression n'est peut-être pas parfaitement logique, car deux fois plus n'est pas deux fois en plus, ce qui fait que beaucoup de personnes croient parler plus exactement en disant deux fois autant ou aussi; mais ce scrupule est déplacé, puisque l'exactitude des sciences mathématiques se contente parfaitement de l'expression deux fois plus, seule expression courante. Ainsi deux fois plus grand signifie exactement multiplié par deux, c'est-à-dire double, et non triple, comme quelques-uns le croient, et une tois et demie plus grand signifie augmenté de moitié et non d'un entier et demi. Au surplus, pour éviter toute confusion, on dit mieux augmenté de moitié; de même, pour marquer l'augmentation d'un entier et demi, on peut dire plus grand ou augmenté d'une fois et demi, qui est parfaitement clair, mais on dit mieux deux fois et demi plus grand, parce qu'ici la multiplication par deux et demi n'est pas douteuse.

Substitution des cardinaux aux ordinaux.

Dans certains cas, les nombres ordinaux s'écrivent ou s'impriment en chiffres, comme les autres. Quand ces chiffres sont accompagnés de ème, nous conservons encore les ordinaux intacts; mais dans beaucoup de cas, ils sont seuls, et ce fait, joint à l'économie d'une syllabe ou deux, dont profite la paresse naturelle, nous a fait employer dans ces cas l'adjectif cardinal à la place de l'ordinal, malgré les protestations de Vaugelas: c'est encore une application appréciable du principe de moindre action. Le phénomène a été facilité en outre par ce fait que dans ces cas l'adjectif était généralement placé après le nom, contrairement à l'usage ordinaire.

Cela a commencé avec le chiffre des années: on a

lu, et dit, comme on lisait, 1322, 1524, car il n'est pas douteux que l'an 1524 était bien la quinze cent vingt-quatrième année de l'ère chrétienne (1). De là on est passé au jour du mois : le troisième de mai (avec ellipse de jour) est devenu le trois de mai, puis le trois mai, seule expression usitée aujour-d'hui (2).

Il en est de même pour la page d'un livre : on dit, comme on lit, page huit, page trois cent (qu'on écrit sans s).

Les ordinaux écrits en chiffres romains ont subi le même sort que les autres. Les mots tome, livre, chant, acte, scène, chapitre, paragraphe, qui sont encore quelquefois suivis du nombre ordinal, à cause de l'e qui accompagne encore parfois le chiffre romain, se réduisent plus souvent au cardinal, quand le nombre n'est pas intercalé: au quatrième acte, mais à l'acte quatre, scène trois (3).

Pour désigner un prince dans la série de ceux qui portent le même prénom, on se sert uniquement du cardinal : *Henri quatre*, *Louis quatorze*.

Il y a pourtant une exception, et même il y en a eu longtemps deux, premier et second, qui n'ont pas le suffixe *ième*. Second s'est maintenu longtemps dans

^{1.} Ceci aurait dû supprimer toute discussion sur l'année qui était la première du xxº siècle : l'an 1900, étant l'an dix-neuf centième, était évidemment indispensable pour terminer le XIXº siècle, comme la troisième dizaine se termine par trente, et la quatrième ne commence qu'avec trente et un.

^{2.} On a coutume d'en rapprocher l'heure : deux heures serait pour la deuxième heure ; cela est exact dans une certaine mesure, mais le cas n'est pas le même, car lorsqu'on dit il est deux heures, les deux heures sont complètement écoulées et la deuxième n'est plus en cours, ce qui justifie le nombre cardinal. On dit de même exactement, il y a trente ans, quand la trentième année est terminée, et le latin tricesimum annum agens doit se traduire dans sa trentième année ou âgé de vingt-neuf ans. Familièrement on dit aussi il va sur ses trente ans, quand la trentième année n'est pas achevée.

^{3.} Sur les planches on va plus loin, et on dit plus brièvement la trois du quatre. A l'armée, on dit moins sommairement la troisième du quatre pour la troisième compagnie du quatrième bataillon.

Henri second; mais aujourd'hui on dit uniquement Henri deux. On dit le second tome, le second acte, etc., mais tome deux, acte deux, etc., plutôt que tome second. acte second. Premier a mieux résisté, par la raison qu'il s'est imprimé et s'imprime encore en toutes lettres dans beaucoup de cas, ou au moins avec l'addition de er au chiffre romain. On dit uniquement le premier mai, le premier janvier, et aussi le premier de l'an, uniquement aussi Napoléon premier, quoiqu'on dise parfois Louis un. Toutefois on dit aussi bien chant un, tome un, etc., que chant premier, tome premier, parce qu'on imprime souvent chant I, tome I : et on ne dit jamais page première, ni même page une, mais page un : il est vrai que 1 n'est pas souvent imprimé, mais il y a 21, 31, etc., qu'on lit naturellement par un et non une.

LE PRONOM RELATIF ET INTERROGATIF

I. — Le relatif sujet,
 attribut ou complément direct.

Qui et que.

A part dont, qui est toujours relatif, les mêmes mots servent à la fois de pronoms relatifs et de pronoms interrogatifs, et l'on confond parfois les uns avec les autres, la proposition interrogative indirecte se transformant souvent en proposition relative. En évitant cette confusion, on aura des idées plus claires sur la syntaxe de ces mots.

Le pronom relatif sujet est régulièrement qui, aussi bien pour les choses que pour les personnes, et même après un pronom neutre : l'homme qui vient, je parle pour ceux ou celles qui sont ici, le livre qui est sur la table, je parle de ce qui m'intéresse (1).

Le pronom relatif attribut est toujours que : malheureux que vous êtes, tout roi qu'il est, l'homme que je suis devenu, comparez ce qu'il paraît avec ce qu'il est (2).

^{1.} Dans ce qu'il y a, ce qu'il jaut, le temps qu'il fait, qu' représente que, quoiqu'il soit en réalité le vrai sujet, il n'étant qu'un sujet apparent; mais le relatif prend la forme de l'attribut ou du complément direct, parce que ces verbes sont traités en fait comme s'ils étaient des verbes transitifs.

^{2.} De là cette tournure dont on abuse fort, car elle n'est pas fort élégante : le grand poète, l'éminent économiste qu'est M. X, l'instrument de précision qu'est la langue française. On notera que l'ellipse du verbe attributif est extrêmement fréquente, ce qui ne change rien à la nature de que, quoiqu'on le prenne souvent alors

Le pronom relatif complément direct est également que : l'homme que j'ai vu, la sagesse qu'il a montrée, il n'a rien dit que je ne sache, ce que vous faites ne vaut pas ce que vous dites (1). De même ce qu'il importe de faire, faites ce qu'il vous plaira (de faire), et, avec ellipse supplémentaire de il, faites ce que bon vous semblera (de faire) [2].

Le relatif sujet qui, étant un pronom relatif, mais nullement un pronom personnel, n'est pas nécessairement de la troisième personne, quoiqu'on y mette habituellement le verbe qui le suit. Et en effet, si qui a pour antécédent un pronom personnel

pour une conjonction : qu'est-ce que (est) la science? c'est une belle chose ou quelle belle chose que (est) la science, c'est une vilaine chose que (est) de mentir, il en sera ce qu'il vous plaira (qu'il en soit). On peut aussi considérer que comme pronom attribut dans il est le même aujourd'hui qu'hier (il était), il est tel que vous (êtes), je ne suis pas tel que vous pensez (que je suis). A cette syntaxe se rattachent aussi les expressions familières ce que c'est que de nous et si j'étais que de vous, beaucoup plus correct que si j'étais de vous ; ces expressions n'ont d'ailleurs pas d'autre forme malgré la réponse plaisante du maréchal de Clairambault au duc de Créquy : Monsieur le Maréchal, si j'étais que de vous, je m'irais pendre tout à l'heure. - Hé bien ! soyez que de moi.

1. Il est vrai qu'on remplace volontiers choisis celui que tu voudras par choisis qui tu voudras, mais ce n'est plus une proposition relative, et qui est interrogatif : c'est expressément l'interrogation

indirecte, dont il sera question plus loin.

2. Faites ce qui bon vous semblera n'est pas une tournure correcte, encore qu'elle soit logique ; faites ce qui vous plaira est peut-être plus correct, mais se dit peu en fait, parce que la pensée véritable est rarement ce qui vous sera agréable, mais ce que vous voudrez, et si on a souvent l'air de dire qui, c'est qu'on ne prononce pas toujours l'1 de qu'il. C'est ainsi que Racine, en écrivant :

Tu prétends faire ici de moi ce qui te plaît,

a confondu qui et qu'il, comme La Bruyère dans le trop fameux et qui pensent, parce qu'en leur temps la prononciation de qui et celle de qu'il étaient identiques. On dit aussi elliptiquement tout ce qu'il vous plaira, c'est-à-dire je ferai, je dirai tout ce qu'il vous plaira que je fasse, que je dise, et non tout ce qui vous sera agréable. En revanche, on dit ce qui importe ici, c'est ..., et non qu'il, car on ne peut pas dire il importe quelque chose ; mais ce qui importe de faire est barbare. De même on dit ce qui arrive, et non ce qu'il arrive, et pourtant on ne dit plus quoi qui arrive, mais quoi qu'il arrive.

212 QUI,

de la première ou de la seconde personne, il est traité comme s'il était lui-même de la première ou de la seconde personne, et le verbe dont il est le sujet s'accorde en apparence avec l'antécédent pronominal : c'est moi qui te le dis, moi qui ne suis pas ta grand'mère, nous qui savons l'histoire, vous qui êtes si intelligente, il n'y a pas que moi ici qui m'intéresse à vous, il n'y a que vous deux qui soyez capables de le faire (1), c'est vous qui l'avez dit le premier, ou c'est vous qui le premier l'avez dit, c'est vous seul qui l'avez fait.

Nous faisons de même aujourd'hui quand le pro-

nom est précédé de ne...

Si qui est précédé immédiatement, non pas d'un pronom de la première ou de la seconde personne, mais de l'attribut d'un de ces pronoms, il faut dis-

tinguer plusieurs cas.

Quand l'attribut est déterminé (même par l'article indéfini), ce qui établit un lien étroit entre lui et la relative, qui achève la détermination, de sorte que l'attribut ne présente pas à lui seul un sens suffisant, c'est nécessairement l'attribut qui est l'antécédent véritable du relatif : je suis l'homme qui est venu hier, nous sommes ceux qui sont venus hier, êtes-vous les deux employés qui se sont présentés ce matin, je suis ce Pierre qui vous a tant soigné, tu es un homme qui n'a rien appris (2).

I. La tournure classique je ne vois plus que vous qui la puisse défendre était parfaitement logique : je ne vois plus personne (que vous) qui la puisse défendre ; mais Racine aujourd'hui écrirait puissiez. Ajoutons que le pronom personnel peut être sous-entendu après un vocatif : soldats, qui m'écoutez. Le peuple remplace ordinairement c'est moi qui suis par c'est moi que je suis, remplaçant par que même le relatif sujet, ce qui l'oblige à énoncer le sujet ensuite.

^{2.} Cela est logique, car on ne conçoit pas nous (qui sommes venus hier) sommes ceux, ni je (qui n'ai rien appris) suis un homme. Toutefois on peut dire nous sommes les mêmes qui sommes venus ce matin, parce qu'on peut concevoir nous (qui sommes venus ce matin) sommes les mêmes; mais on ne dirait guère aujourd'hui je suis un vieil arbre qui n'ai plus de racines, la relative paraissant ici indispensable à l'attribut pour le compléter.

QUE 213

Quand l'attribut est indéterminé, d'où il résulte qu'il peut se suffire à lui-même, l'accord du verbe peut dépendre de l'intention de celui qui parle, car il se peut alors que l'antécédent véritable soit le pronom personnel lui-même : je suis Pierre, qui vous a ou qui vous ai tant soigné, nous sommes de pauvres gens qui n'ont rien ou qui n'avons rien, vous êtes

des sots, qui ne comprenez rien (1).

D'autre part, si l'attribut du pronom est ou contient un nom de nombre ou un mot indéfini qui marque la pluralité, comme quelques, quelques-uns, plusieurs, beaucoup, c'est uniquement le pronom qui est l'antécédent véritable: nous sommes ici plusieurs, quelques-uns, beaucoup, qui n'avons rien, en opposition à il y en a parmi nous plusieurs, quelques-uns, beaucoup, qui n'ont rien; de même nous sommes deux qui n'avons rien, vous êtes là deux ou trois ou quelques poltrons qui tremblez.

Enfin si l'attribut du pronom est le premier, le dernier, le seul, l'usage n'est pas fixé. Logiquement, c'est bien l'attribut qui est l'antécédent : vous êtes le premier, le dernier, le seul qui l'ait dit ou qui s'en souvienne, c'est-à-dire le premier qui l'ait dit ou qui s'en souvienne c'est vous. Pourtant on dit souvent vous êtes le premier qui l'ayez dit, ou je suis le seul qui m'en souvienne (2). Il est certain qu'il peut

2. Peut-être par analogie avec c'est vous qui le premier l'avez dit, ou c'est vous seul qui l'avez dit, mais le cas n'est pas du tout

le même.

^{1.} On conçoit en effet je (qui vous ai tant soigné) suis Pierre, ou nous (qui n'avons rien) sommes de pauvres gens; en ce cas, le relatif se détache de l'attribut, ce qui justifie une virgule dans l'écriture: nous sommes de pauvres gens, qui n'avons rien, c'est-à-dire à peu près et nous n'avons rien. En revanche, la négation ou l'interrogation empêcheraient nécessairement le pronom d'être l'antécédent véritable: je ne suis pas Pierre, qui vous a tant soigné; et en effet on ne conçoit pas je (qui vous ai tant soigné) ne suis pas Pierre. Il est vrai qu'on dirait iei je ne suis pas ce Pierre, ce qui détermine l'attribut, mais on dirait fort bien tu n'es ni Samson qui fit écrouler le temple, ni David qui tua Goliath.

214 QUI.

y avoir dans la pensée des raisons pour considérer le pronom comme l'antécédent véritable; mais il est aisé de voir qu'en ce cas la pensée s'exprime assez mal avec le subjonctif, tandis qu'elle peut s'exprimer très nettement par l'emploi de l'indicatif : je suis le seul qui ne peut et mieux qui ne puis rien dire (1).

Il est clair que si le premier, le dernier, le seul, sont déterminés par un nom, il n'y a plus d'hésitation: vous êtes le seul homme qui ne puisse pas ou qui ne

peut pas répondre.

On peut ajouter que, dans une expression telle que un homme comme vous, comme moi, l'antécédent de qui est naturellement le nom; mais ce peut être aussi à l'occasion le pronom: un homme comme vous, qui sait ce qu'il dit, ou, dans certains cas, qui savez ce que vous dites. Mais on dit nécessairement vous parlez en homme ou comme un homme qui sait ce qu'il dit, ce n'est pas un homme comme vous qui en ferait autant.

D'autre part, après un des, une des, attribut d'un sujet quelconque, c'est le nom qui suit, et non pas un ou une, ni le pronom, qui est l'antécédent véritable du relatif qui ou que, et c'est avec ce nom que le verbe s'accorde correctement, même devant un superlatif : c'est une des choses qui ont mérité le plus d'attention, c'est, je suis, vous êtes un des hommes qui ont le mieux réussi, c'est une des choses que j'ai le mieux comprises, c'est un des plus grands princes qui aient régné, un des premiers qui soient venus ici. Il est clair, en effet, que le superlatif s'applique à plusieurs personnes ou choses, et non à une seule :

^{1.} Il serait donc naturel en général de mettre le verbe à la première ou à la seconde personne quand il est à l'indicatif, et à la troisième personne quand il est au subjonctif. Au surplus, il y a des cas où la troisième personne semble s'imposer ; je suis le seul ici qui se soit occupé de cette affaire.

QUE 215

vous êtes parmi les hommes, ou cet homme est de ceux qui ont le mieux réussi (1).

Le relatif sujet qui s'exprime encore parfois sans antécedent, pour celui qui, et devient alors en apparence un pronom indéfini, avec le sens et la syntaxe de quiconque, qui est toujours sujet; dans ce cas qui (comme quiconque) a l'air d'être sujet de deux propositions, mais le sujet de la principale est l'antécédent sous-entendu. Toutefois c'est là un archaïsme dont la langue parlée ne se sert que dans quelques formules traditionnelles : d'une part les proverbes, comme qui a bu boira, qui aime bien châtie bien, qui s'y frotte s'y pique, qui dort dîne, qui ne dit mot consent, etc. ; d'autre part quelques expressions à inversion, encore plus ou moins employées, où un infinitif est sous-entendu après les verbes vouloir et pouvoir : ne réussit pas qui veut, écrive qui voudra, sauve qui peut, et aussi arrive qui plante (2).

Après voici et voilà, le relatif sujet qui peut aussi avoir un antécédent neutre sous-entendu, comme quelque chose : voici qui vaut mieux, voilà qui va fort bien ; mais on ne dit pas voici qui vous répondra pour

voici quelqu'un qui vous répondra.

Enfin on dit aussi très correctement j'en donnerai

^{1.} Les classiques accordaient souvent le verbe avec un par syllepse, surtout quand un des était attribut : vous êtes un des hommes qui me convient le plus ; mais les distinctions de sens qu'on a voulu faire ne sont que des subtilités grammaticales, et en tout cas cette syntaxe irrégulière a disparu. Il va sans dire que cette tournure et sans rapport avec la tournure c'est un des hommes de la compagnie qui est venu, c'est un des plus grands poètes français qui a commis cette erreur, car ici l'antécédent ne peut être que un.

^{2.} La langue écrite en fait un usage bien plus étendu, notamment avec la formule elliptique heureux qui. Elle accepte même que l'antécédent sous-entendu soit complément direct : aimez qui vous aime, je frapperai qui (ou quiconque) m'attaquera ; ou complément indirect : pour qui ne comprend rien, tous les discours sont superflus, je ne réponds pas à qui m'insulte. Exceptionnellement, qui remplace parfois celui que : aimez qui j'aime, par analogie avec aimez qui vous aime, mais cette syntaxe, qui fait de qui un complément direct, est assez discutable

à qui je voudrai; et ceci ne veut pas dire à celui que je voudrai, mais à celui à qui je voudrai en donner. On voit qu'il s'agit ici d'un relatif complément indirect, construit avec la même préposition que son antécédent; on supprime alors l'antécédent, en conservant sa préposition, qui se confond avec celle du relatif: à (celui à) qui. Mais on ne fait cette ellipse que devant quelques verbes qui se construisent avec un infinitif, car c'est de l'infinitif sous-entendu que qui est le complément indirect. Ainsi je travaillerai pour qui il me plaira (de travailler), je le ferai faire par qui je pourrai (le faire faire), etc. Cette syntaxe est donc assez réduite, d'autant plus qu'elle ne s'emploie que pour les personnes, et généralement avec la préposition à.

Le relatif qui sujet figure encore dans quelques

archaismes.

La langue familière a conservé la vieille expression comme qui dirait, où qui équivaut à si quelqu'un, si on (1).

Un autre archaïsme, qui répète qui au sens de l'un..., l'autre..., les uns..., les autres..., n'a pas entièrement disparu : ils prirent, qui un couteau, qui une fourchette ; mais on ne l'emploie plus guère que dans la langue écrite.

D'autre part, on mettait jadis qui, et parfois que, en apposition à une proposition qui précédait, et l'on a dit longtemps que je crois, que je pense; aujour-d'hui on ajoute ce: il n'ira pas, ce qui sera une sottise, il y est allé, ce que j'ai vivement blâmé, et fami-

^{1.} C'est le latin si quis. Cette syntaxe de qui se rencontre encore parfois au XVII^e siècle, et sa disparition est regrettable. C'est elle qu'on trouve dans le vieux proverbe tout vient à point qui sait attendre, que le peuple a conservé sous sa vraie forme, et que ceux qui savent un peu de français ont nécessairement modernisé sous la forme tout vient à point à qui sait attendre, par ignorance de l'ancienne syntaxe de qui. A cette syntaxe se rattache aussi apparemment l'expression elliptique qui vive? (si quelqu'un vit, à supposer que quelqu'un vive, qu'il parle).

lièrement, il y est allé, à ce que je crois, à ce qu'il m'a semblé, à ce qu'il paraît (1). Toutefois l'ancienne syntaxe s'est conservée dans les expressions à inversion qui plus est, qui mieux est, qui pis est, qui se mettent ordinairement en apposition à ce qui suit : ct, qui pis est (ou plus ordinairement ce qui est pis), il n'a même pas compris ce qu'on lui demandait. On peut rapprocher de cette syntaxe la tournure il n'y est pas allé, que je sache, qui exige toujours une négation.

Enfin, dans un passé encore plus lointain, le relatif neutre sujet n'était pas qui, mais que, employé également sans antécédent, et il nous en est resté advienne que pourra, dont on peut rapprocher deux autres vieilles expressions fort elliptiques, coûte que coûte et vaille que vaille (2).

II. — Le relatif indirect dont.

Quand le relatif est complément indirect, il semble qu'il suffirait d'employer qui, puisque, comme sujet, il sert indifféremment pour les personnes et pour les choses, et de le faire précéder d'une préposition quelconque : de qui, à qui, en qui, pour qui, etc. Aussi bien cela s'est toujours fait, et cela se fait encore, mais moins qu'autrefois, d'abord parce que cette construction s'est peu à peu réduite aux personnes ou presque : l'homme à qui j'ai parlé, en qui j'ai mis ma confiance, pour qui j'ai fait cette dé-

^{1.} Le peuple dit même à ce qu'il paraît qu'il y est allé, syntaxe un peu libre!

^{2.} Ces deux expressions signifient apparemment (que cela) coûte ou vaille (ce) que (l'on voudra que cela) coûte ou vaille, et le que, complément direct apparent, est en réalité un complément indirect sans préposition. Quant à la tournure je n'ai que faire de, rien n'y est sous-entendu, parce que le que est ici interrogatif indirect : voir plus loin.

pense, etc. (1); ensuite, parce que, même pour les personnes, on a eu recours à d'autres mots, et d'abord à dont, qui remplace généralement de qui, au moins

comme complément d'un nom.

Le pronom dont, qui à l'origine était un adverbe de lieu, peut remplacer de qui dans toutes les acceptions de la préposition de, et s'emploie indifféremment pour les personnes et pour les choses : l'homme dont le père est mort, dont j'ai vu la mère, dont je suis le fils, la table dont les pieds sont cassés ou dont on a cassé les pieds, un travail dont je ne suis pas satisfait, il n'a rien fait dont je sois content, des livres dont quelques-uns ou dont beaucoup sont remarquables, les gens dont je parle ou dont j'ai entendu parler, ce dont je parle ou ce dont il s'agit, la personne dont j'ai reçu cet objet ou obtenu cette faveur, les honnêtes gens, dont nous sommes, l'habit dont je suis vêtu, la situation dont on vous a tiré, les paysans dont vous êtes né, des faits dont je doute ou dont je ne sais rien, etc., et de même, en apposition à une proposition antérieure, ce dont je l'ai blâmé (2).

On voit que dont peut être complément de toute espèce de mots, aussi bien que d'un nom. Toutefois, quand il est complément déterminatif d'un nom, ce nom ne peut être que sujet, attribut ou complément direct, et on ne saurait dire l'homme dont j'ai parlé à la mère ou dont j'ai marché sur les pieds, il a deux fils dont l'âge du premier..., etc. : le pronom dont n'admet pas à côté de lui d'autre préposition

^{1.} Cf. La tournure j'en donnerai à qui je voudrai, dont il est question plus haut.

^{2.} La langue oratoire ou poétique va plus loin, et emploie dont dans des cas où la prose emploierait par : l'ennemi dont je suis opprimé, le coup dont je suis confondu, les liens dont il est enchaîné. On peut même dire en parlant les liens dont nous sommes unis, mais on n'emploie plus dont avec la même liberté que les classiques, parce que la construction des verbes passifs avec de s'est réduite sensiblement : voir plus loin. Les classiques disaient aussi dont je l'ai blamé, sans ce, en apposition à ce qui précédait.

que celle qu'il contient. En ce cas, et contrairement à l'usage qui exige que le relatif soit toujours en tête de sa proposition, on est obligé de le mettre à la suite du complément indirect, mais il se change en de qui, ou duquel : à la mère de qui ou duquel j'ai parlé. C'est d'ailleurs une tournure pénible, parfois équivoque, et dont la langue parlée s'accommode assez mal, mais l'autre est impossible, et le seul remède est de changer le relatif, ou le verbe, ou la tournure. On entend dire parfois dans certains cas les bons romanciers, dont il est du nombre, ou bien une temme dont la grâce des mouvements est remarquable, mais pour être un peu moins choquant, cela n'est guère moins incorrect que dont j'ai parlé à la mère; et sans doute on ne peut pas dire du nombre desquels ou des mouvements de qui, qui serait ridicule, mais, comme dit fort bien l'abbé d'Olivet, où la nécessité se trouve, la difficulté n'excuse pas ; aussi bien est-il aisé de dire chez qui la grâce des mouvements est remarquable ou remarquable par la grâce de ses mouvements (1).

Il n'y a exception que quand le relatif dont est complément non pas d'un nom simple, mais d'une expression composée inséparable : on dit naturellement un homme dont le chapeau de paille est tombé à

^{1.} Cela n'empêche pas qu'on ne trouve ce solécisme abominable chez des écrivains à grandes prétentions : des phrases telles que dont elle n'est même pas certaine de l'existence se trouvent plus d'une fois chez Goncourt par exemple, et chez bien d'autres ; cela est barbare, et ne saurait être justifié par un exemple ou deux échappés à la plume trop rapide de Molière. Le peuple, lui, n'est pas embarrassé, car il tend à remplacer tous les relatifs compléments parque, et notamment dont, dont il use peu ; il dit donc l'homme que j'ai parlé à sa mère, comme il dit une chose que je sais même pas le nom, une montre qu'on m'a fait cadeau, voilà ce que j'ai peur, le livre que je me sers. Musset a dit aussi:

Car j'en sais une par le monde, Que jamais ni brune ni blonde N'ont valu le bout de son doigt;

l'eau, et aussi bien un homme dont la force d'esprit est surprenante, parce que esprit est indéterminé et fait corps avec force, mais on ne pourrait pas dire dont la force de l'esprit.

D'autre part, quand il s'agit d'un lieu matériel, dont est correctement remplacé par d'où, qui était son sens primitif: le pays d'où je viens, un pays d'où la liberté est bannie. On peut même distinguer la maison d'où il sort, au sens propre, et la maison dont il sort, au sens nobiliaire.

On dit de même un fait dont ou d'où il résulte et on dit toujours un fait d'où je conclus. A plus forte raison dit-on toujours, en apposition à ce qui précède, d'où je conclus, et aussi d'où il résulte, d'où il suit, et non s'ensuit, qui fait avec d'où un pléonasme inutile.

La syntaxe de dont présente encore quelques dif-

ficultés.

C'est d'abord une très grande maladresse que de mettre après dont et le sujet dont il est complément un pronom personnel qui renvoie à l'antécédent : les enfants dont les parents les ont bien élevés, l'homme dont le travail lui a créé des loisirs, l'enfant dont le père a travaillé pour lui. Cette façon de parler est parfaitement logique, encore que parfois équivoque, mais tout à fait inélégante, et même incorrecte, à cause de l'habitude que nous avons de marquer la propriété ou la dépendance par un adjectif possessif de préférence à un complément; on dit donc, en mettant le possessif à côté du relatif, les enfants que leurs parents ont bien élevés, celui à qui son travail a créé des loisirs, l'enfant pour qui son père a travaillé.

Cette obligation est telle qu'elle s'impose même dans des cas où on évite ailleurs l'emploi de l'adjectif possessif, c'est-à-dire en parlant d'une partie du corps: un homme à qui la ou sa jambe fait mal, à qui sa barbe donne un air sauvage, et non dont la jambe lui fait mal, dont la barbe lui donne un air sau-

vage. Toutefois il se peut que lui soit exigé par l'indication d'une autre partie du corps : ainsi on ne dit pas un homme à qui sa barbe descend jusqu'à la ceinture, mais dont la barbe lui descend jusqu'à la ceinture, lui étant amené non par barbe, mais par cein-

ture (1).

D'autre part on ne peut mettre l'adjectif possessif à côté du pronom relatif si ce pronom est dont, quel que soit le rôle de ce dont. Ainsi on ne dit pas l'homme dont ses amis ont besoin : quoique dont soit complément de avoir besoin, il a d'abord l'air d'avoir la même fonction que ses, et le rapprochement de ces deux mots a toujours quelque chose de choquant. Dès lors la difficulté est insoluble, et il faut changer

la tournure.

Autre difficulté qui résulte de la syntaxe des adjectifs numéraux. Dont peut bien à la rigueur être complément d'un adjectif numéral qui le suit immédiatement : voici des livres dont deux sont très remarquables. Encore n'est-ce pas fort élégant; mais on ne dit pas voici des livres dont je vous donne deux, ou dont il y a deux qui sont très remarquables, parce que les adjectifs numéraux compléments directs, réels ou apparents, exigent impérieusement que le pronom en les précède : j'en ai deux, il y en a deux (2). Les pronoms indéfinis sont, il est vrai, dans le même cas ; néanmoins on peut dire dont il y a plusieurs, dont je vous ai donné quelques-uns ; encore n'est-ce pas fort élégant non plus, mais on ne va pas jusqu'à dont il y a deux. Pour la même raison, on ne peut pas dire dont il y a d'autres, pas plus que dont il y a deux autres. C'est pourquoi beaucoup de gens ne manquent pas

^{1.} La difficulté disparaît si on peut se passer à la fois du pronom personnel et de l'adjectif possessif : une jemme à qui le cœur bat ou dont le cœur bat, un vieillard dont le nez touche le menton, et même, quoique moins bien, dont les bras descendent jusqu'à la 2. Voir plus haut, page 191.

de dire dont il y en a deux, dont il y en a d'autres : Buffon n'a-t-il pas dit dont il lui en jette un ? Malheureusement le remède est pire que le mal, et ce pléonasme de pronoms est absolument inadmissible. Le seul remède, c'est de renoncer au relatif et de coordonner ou de juxtaposer les propositions, afin de pouvoir introduire cet en si nécessaire : il apporte des animaux vivants et lui en jette un.

Voici en revanche un pléonasme apparent qui est parfaitement correct : de la manière dont les choses se sont passées, du train dont les choses (1)... Mais aujourd'hui on remplace généralement de par à dans cette tournure. On a même dit de l'humeur dont je suis, mais on dit plutôt aujourd'hui avec l'humeur que j'ai (2).

2. Voici, pour finir, deux observations qui regardent surtout la langue écrite, mais dont la langue parlée peut faire son profit. On a vu que dont pouvait être complément d'un attribut ou d'un complément direct : dont je suis le fils, dont j'ai vu la mère. Toutefois, si le sujet de la relative est nominal, dont ne peut être commodément complément de l'attribut ou du complément direct qu'à la condition qu'il ne puisse pas être en même temps celui du sujet. Ainsi un homme dont la France a gardé le souvenir est parfaitement clair ; mais si l'on parle de la femme dont la pudeur est le plus grand charme, celui qui entend ou qui lit ne manque pas de faire d'abord de dont le complément de pudeur, et ce n'est qu'ensuite qu'il s'aperçoit que pudeur est pris absolument et que dont est complément de charme : c'est donc une maladresse, qui passe bien dans la langue parlée, mais qui est peu excusable dans la langue écrite, d'autant plus qu'il peut y avoir équivoque dans bien des cas. Mais, dira-t-on, il n'y a aucun inconvénient, ici du moins, et sans doute aussi en d'autres phrases pareilles, à ce que dont soit complément à la fois du sujet et de l'attribut ou du sujet et du complément. Cela dépend des cas. On peut bien dire un vieillard dont le nez touche le menton, parce que cela est parfaitement clair; mais si l'on dit par exemple l'homme dont la négligence a causé la ruine, l'esprit, qui a accueilli le relatif comme complément du sujet négligence, attend certainement un attribut ou un complément qui sera indépendant du relatif, et se trouve un peu dérouté en voyant qu'il faut encore le rapporter au relatif : il y a dans cette proposition, comme dans celle de tout à l'heure, quelque chose de louche, dont l'esprit n'est pas satisfait. La preuve, c'est qu'on a

^{1.} C'est-à-dire probablement les choses s'étant passées de la manière dont elles se sont passées, ou allant du train dont elles vont : ce seraient donc des propositions participes elliptiques absolues.

III. - Les relatifs indirects quoi et lequel.

Le pronom relatif, que nous avons vu sous les formes qui, que et dont, a une quatrième forme, quoi, dont la syntaxe est beaucoup plus restreinte.

D'abord quoi relatif, forme tonique de que pris comme neutre, ne peut être que complément indirect, et encore l'est-il rarement avec la préposition

de, la place étant prise par dont.

D'autre part, si autrefois il s'employait assez facilement avec un nom de chose quelconque, cette syntaxe a disparu ou à peu près, ce qui est peut-être regrettable, et il ne s'emploie plus guère qu'avec un antécédent indéterminé (1). Tout au plus peut-on

souvent proposé de remplacer en pareil cas l'article du complément par un adjectif possessif : dont la négligence a causé sa ruine ; mais cela n'est pas meilleur, car il y a équivoque, au moins apparente, et en tout cas l'esprit n'est pas plus satisfait ; aussi le procédé n'a eu aucun succès. Il ne reste plus qu'à changer la tournure, et à dire par exemple qui par sa négligence a causé sa ruine. En revanche, cet emploi de l'adjectif possessif devient tout à fait admissible devant un complément indirect, pourvu qu'il n'y ait pas d'équivoque : dont la négligence a été la cause principale de sa ruine. Mais le mieux est encore de s'arranger de telle sorte que le relatif

soit sujet. Autre observation. On dit très correctement l'amour de la patrie, la soif de l'or, la crainte de la mort, c'est-à-dire pour la patrie, l'or, la mort : c'est ce qu'on appelle le génitif objectif. Mais le sens particulier de ce complément n'apparaît clairement que lorsqu'il suit le nom, dont il doit rester inséparable ; il est donc très maladroit de faire de ce complément l'antécédent du relatif, et du relatif le complément du premier mot : la patrie dont l'amour, l'or dont la soif, la mort dont la crainte, la loi dont le zèle, etc. : il est rare qu'une relative qui commence ainsi puisse donner immédiatement à l'esprit un sens satisfaisant, même si en fait il n'y a pas d'équivoque. Mais il y a pariois équivoque, ce qui aggrave sensiblement la maladresse. Si on dit par exemple les hommes dont le mépris est le résultat naturel d'une longue expérience, ce qui apparaît d'abord à l'esprit, c'est le mépris qu'ont les hommes, et ce n'est qu'ensuite qu'on s'aperçoit qu'il s'agit du mépris pour les hommes. Or le français veut être compris au fur et à mesure que les paroles se succèdent, et n'admet pas, comme d'autres langues, qu'il y ait lieu d'attendre la fin d'une phrase pour en comprendre le commencement.

 Même la raison pour quoi est devenu la raison pourquoi, ce qui d'ailleurs n'est pas fort élégant. 224 QUOI.

lui donner encore comme antécédent un mot comme chose ou point, précisément à cause de leur sens indéterminé: c'est un point, c'est une chose sur quoi il y a lieu d'insister; encore n'est-ce pas fort usité.

Le plus souvent, quand il a un antécédent, c'est le pronom neutre ce, ou mieux l'interrogatif neutre que, ou le pronom indéfini rien : ce à quoi nous pensons, sur quoi nous parlons, contre quoi vous devez vous tenir en garde, et mieux qu'a-t-il dit à quoi

je ne puisse répondre.

Plus souvent encore on l'emploie sans antécédent, ce étant sous-entendu : c'est à quoi je me résous, c'est en quoi vous vous trompez, voilà à quoi il faut répondre. On sous-entend de même un antécédent indéterminé, ce ou chose, en apposition à une proposition complète, et ce qui, ce que, ce dont deviennent à quoi, en quoi tout court : il est parti, en quoi il a eu tort ; faites ce que je vous dis, moyennant quoi vous réussirez ou sans quoi ou faute de quoi vous échouerez ; on lui a dit beaucoup de sottises, sur quoi il est parti. On remplace même quelquefois dans cette syntaxe ce dont par de quoi, qui d'ailleurs cède aussi la place à d'où : de quoi il résulte, et mieux d'où il résulte (1).

De quoi est pourtant fort usité dans un cas particulier, à l'exclusion de dont, et toujours sans antécédent, c'est devant un infinitif, et c'est peut-être là que le mot quoi est le plus employé, sans doute à cause de la similitude de cette tournure avec celle de l'interrogation indirecte: il a de quoi vivre, donnez-moi de quoi écrire, il n'y a pas de quoi se fâcher, ou faire tant de bruit, il y a là de quoi faire sauter une ville entière. On sous-entend même fort aisément l'infinitif, quand l'idée verbale est exprimée auparavant, même à un autre mode que l'infinitif: pour se chauffer, il faut avoir de quoi; ne vous fâchez pas,

^{1.} Voir ci-dessus, page 220.

LEQUEL 225

il n'y a pas de quoi ; à je vous remercie, et par extension à merci tout court, on répond il n'y a pas de quoi. De même l'expression avoir de quoi vivre s'est réduite familièrement à avoir de quoi, qui signifie être dans l'aisance.

La syntaxe de quoi étant si réduite, il faut bien recourir à un autre relatif indirect pour les choses, et c'est ici surtout qu'on emploie le relatif variable lequel, qui d'ailleurs sert aussi pour les personnes, en concurrence avec qui et dont.

Le pronom lequel n'est pas absolument inusité comme sujet, ou même comme complément direct, pourvu que la relative ne soit pas complétive, mais la langue parlée en use fort peu dans cet emploi (1).

En général, lequel est complément indirect et

exige une préposition.

Malgré le voisinage de dont, qui est d'un usage si étendu, duquel n'est pas inusité, même pour les personnes, concurremment avec de qui, ne fût-ce que pour éviter une équivoque : la bonté de cet homme, de laquelle on a eu tant de preuves. On a vu plus haut qu'il était même nécessaire à la suite d'un complément indirect, dans une tournure que d'ailleurs on évite dans la langue parlée : ce fauteuil sur le bras duquel vous vous appuyez; et de même ce domestique, sur le bras de qui ou mieux duquel il

^{1.} On le trouve surtout dans le style archaïque de la procédure. La langue écrite l'emploie encore quelquefois pour éviter une équivoque ou une répétition : il a paru à telle date une contrejaçon de ce livre, laquelle..., on arrêta l'homme qui était venu la veille, lequel prétendit... C'est d'ailleurs fort peu élégant, et la langue parlée évite l'équivoque ou la répétition en coordonnant au lieu de subordonner : je suis allé voir la femme du voisin, et elle m'a dit, j'ai vu l'homme qui est ici, et il m'a dit..., et non laquelle ou lequel. Quelquefois aussi lequel sert à insister, sans qu'il y ait ni équivoque ni répétition à éviter ; c'est ainsi que Voltaire dit : Conjutsé rétablit cette religion, laquelle consiste à être juste. Les poètes ont généralement évité avec soin l'emploi de ce mot prosaïque, même comme complément indirect, sauf dans la comédie.

s'appuie; et, au pluriel, les bons romanciers, au nombre desquels tout le monde le place, et non de qui.

Avec les prépositions autres que de, on ne dispose plus que de lequel, en concurrence avec qui pour les personnes. On emploie volontiers qui pour les choses personnifiées, et c'est une manière de souligner l'intention : la patrie, pour qui je me suis sacrifié, la France, à qui j'ai donné mes enfants. Pour les personnes, à qui est encore généralement préféré à auquel, à moins qu'on ne veuille éviter une équivoque. mais on dit indifféremment, surtout au pluriel, les personnes sur qui ou sur lesquelles je comptais. et on dit nécessairement parmi lesquelles, comme au nombre desquelles et non parmi qui. Pour les animaux. on préfère lequel : le chien à qui et plus souvent auguel vous donnez la pâtée. Pour les choses, l'usage courant ne connaît que lequel : cette hardiesse sur laquelle je comptais, cette maison pour laquelle j'ai fait tant de dépenses. Et lequel ainsi employé se coordonne parfaitement avec qui et que : les principes qui sont dans ce livre et sur lesquels j'ai lonquement insisté (1).

Les restrictions à l'emploi de lequel sont peu nombreuses. On emploie où, de préférence à auquel ou dans lequel, pour marquer le lieu, comme on employait d'où pour dont : on dit toujours l'endroit où nous sommes ou jusqu'où on peut aller, et généralement, la mer où j'ai fait naufrage, le pays par où j'ai passé, et même, ni plus ni moins que Vaugelas,

l'état où je vous ai laissé.

De même, en parlant de temps, on dit toujours à l'heure où je vous écris, le moment où je vous parle, dans le temps où nous sommes. On peut même dire

^{1.} La langue écrite et surtout poétique continue à employer qui en complément indirect même avec les choses, au moins les choses abstraites, et les poêtes ont grandement raison d'éviter lequel. Le peuple ne s'en embarrasse pas plus que de dont, et dit le pont que j'ai passé dessus.

le but où je tends, voire l'honneur où j'aspire, qui est plus rare (1).

Enfin, si on ne dit plus, comme autrefois, au temps que, au moment que, à l'heure que, le jour que, où est le temps que j'étais belle ? on dit encore, comme La Fontaine, du temps que les bêtes parlaient, et sur-

tout, un jour que je me promenais (2).

Ajoutons que lequel ne s'emploie plus comme adjectif, à moins qu'il n'y ait lieu de répéter un nom pour éviter une équivoque. Même pour résumer le contenu d'une proposition précédente, une apposition comme laquelle raison ne vaut rien ou à laquelle raison je n'ai rien à répondre est un archaïsme qui n'existe plus qu'en style de procédure, et qui a cédé la place à raison qui ne vaut rien ou raison à laquelle je n'ai rien à répondre. On dit cependant très bien auquel cas (3).

IV. - Rapports du relatif et de l'antécédent.

On a vu plus haut comment l'accord du verbe ayant pour sujet *qui* était subordonné dans certains cas à la nature ou plutôt à la *personne* de l'antécé-

^{1.} Les classiques faisaient un emploi bien plus large de où, pour suppléer diverses prépositions suivies de lequel, et les poètes ont conservé ce privilège, non sans raison.

^{2.} Cet emploi de que était également fort étendu chez les classiques, et non pas seulement pour marquer le temps : de l'air qu'on s'y prend, au prix qu'ils sont, en l'état qu'il est, sur le côté que vous tomberez, du même œil que je les vois, toutes locutions aujourd'hui surannées, mais que le peuple a naturellement conservées. De l'emploi de que pour marquer le temps nous avons conservé aussi du moment que, dès l'instant que, véritables conjonctions composées familières, au sens de puisque, et peut-être faut-il rattacher à cette syntaxe les tournures telles que il y a longtemps que je suis ici, c'est la première jois que je viens. — Pour le remplacement de c'est vous à qui par c'est à vous que, voir plus haut, page 127.

^{3.} On peut trouver dans la langue écrite des tournures telles que en Poméranie, laquelle Poméranie est voisine de..., ou même jusqu'à lundi, auquel jour..., mais cela est assez rare.

dent. Il s'agit ici des rapports généraux du relatif avec l'antécédent.

Et d'abord la place de l'antécédent n'est pas libre. Si le pronom relatif est toujours en tête de la proposition relative, d'autre part, et par suite du souci de clarté qui caractérise le français, son antécédent le précède toujours immédiatement quand cela est possible.

L'antécédent est nécessairement séparé du relatif, quand il est en tête d'une interrogation : qu'a-t-il fait qui mérite récompense? quels arguments a-t-il donnés que je n'aie réfutés sans peine; ou auxquels je n'aie répondu?

En second lieu la syntaxe des pronoms personnels oblige les formes atones à être suivies immédiatement de leur verbe, ce qui les sépare à l'occasion du relatif sujet : il est là qui vous attend. Cette syntaxe s'emploie surtout avec un pronom complément direct d'un verbe qui exprime une opération des sens : je les ai entendus, trouvés, rencontrés, surpris, qui parlaient, je les ai vus ou aperçus qui montaient, et par analogie, le voici qui vient. On dit de même il y en a aussi dont je n'ai rien dit (1).

Hors ces cas, la séparation de l'antécédent et du relatif est un archaïsme que la langue parlée ne connaît plus (2).

Il va sans dire que la présence d'un complément déterminatif nécessaire n'empêche pas l'antécédent d'être considéré comme précédant immédiatement le

On dit même, par analogie avec il est là, votre ami est là qui vous attend; mais ceci est exceptionnel.

^{2.} A part, bien entendu, quelques proverbes commençant par tel, comme tel est pris qui croyait prendre ou tel croit se chauffer qui se brûle. Néanmoins la langue écrite, et surtout la langue oratoire ou poétique, a conservé le privilège d'achever par exemple, comme autrefois, une proposition principale un peu courte, ayant pour sujet l'antécédent, avant d'énoncer la relative :

relatif. Mais l'emploi du complément déterminatif demande quelques précautions, à cause de l'équivoque possible, le complément pouvant être pris lui-même comme antécédent. Si le complément est indéterminé, ce qui lui interdit le plus souvent d'être antécédent, ainsi qu'on va le voir dans un instant. il n'y a pas d'équivoque : va me chercher ton histoire de France, qui est dans mon cabinet ; ici l'antécédent véritable est non pas histoire, mais histoire de France. groupe inséparable, comme chapeau de paille ou robe de soie. On peut dire aussi bien va me chercher l'Histoire de la question d'Orient, qui est sur ma table, parce que le complément ne peut servir ici manifestement qu'à déterminer et compléter l'antécédent. et n'a besoin lui-même d'aucune détermination : mais on pourrait dire aussi je voudrais bien étudier l'histoire de la question d'Orient, qui a été la cause de tant de guerres, et là c'est le complément d'histoire qui est l'antécédent de qui. Il v a donc des cas où c'est le sens seul qui désigne l'antécédent : aussi est-il indispensable qu'il le désigne avec une clarté parfaite, sans quoi la phrase est mal venue. Ainsi on dira très bien va me chercher les livres de ton frère, qui sont dans le salon, et assez mal va me chercher le livre de ton trère qui est dans le salon ; au moins faut-il éviter de l'écrire. De même on mettra à l'occasion le complément direct après le complément indirect, pour le rapprocher du relatif, et on ne dira pas j'ai des bonbons pour mes filles, qui sont dans ma poche, ou elle avait une coiffure sur la tête, qui était fort laide : de telles phrases appellent fata-

un homme se montra, qu'on n'avait pas encore vu, ou dont personne n'avait parlé. Mais ceci n'a guère lieu qu'avec des verbes exprimant l'arrivée d'un personnage ou d'un fait inattendu. Encore faut-il éviter que la principale ne se termine par un nom, qui aurait l'air d'être l'antécédent, et il y a une certaine maladresse à écrire un homme parut dans le jardin, qu'on n'avait pas encore vu.

lement la question qui est dans la poche? qui est laide? et on a l'air de jouer sur les mots (1).

Ajoutons que s'il y a plusieurs relativés de suite, chacun des pronoms est considéré comme étant à côté de l'antécédent commun : un homme qui est intelligent, qui a étudié, qui a travaillé, dont..., à qui..., etc., vaudra toujours, etc. (2).

On peut même intercaler entre l'antécédent et le relatif des épithètes ou des éléments équivalents tenant lieu de relatives : c'est un homme intelligent, de bonne volonté, laborieux et qui doit réus-

sir (3).

Le besoin de clarté qui caractérise la langue française, et qui exige que l'antécédent soit à côté du relatif, fait aussi qu'il doit y avoir une parfaite correspondance de sens entre le relatif et l'antécédent.

Sans doute, ainsi qu'on a pu le voir déjà par plus d'un exemple, il n'est pas indispensable que l'antécédent du relatif soit toujours déterminé. D'abord un article peut être sous-entendu : chien qui aboie

1. Toutefois il ne faut pas que cette interversion des compléments puisse produire une équivoque, et Th. Gautier a tort d'écrire : La rouille empêchait de tourner les girouettes, qui indiquaient toutes un vent différent ; mieux valait changer la tournure.

2. Dans la langue écrite, une suite de relatives, coordonnées ou non, même si le pronom y a des formes différentes, vaut toujours infiniment mieux qu'une cascade de relatives, où chaque pronom est à côté d'un antécédent propre : ceci provient toujours de la maladresse de celui qui écrit, car il est toujours aisé ou de subordonner autrement ou de juxtaposer les idées, ou même de répéter

les mots, comme la langue parlée.

^{3.} On voit qu'une relative se coordonne très bien avec des épithètes qui la précèdent, mais l'inverse n'est pas admissible, et on ne saurait dire un homme qui doit réussir et intelligent, une route qu'on élargit et bordée de peupliers : le relatif en ce cas doit se répéter. La Bruyère se servait très hardiment de la coordination du relatif pour des princes de l'Église et qui se disent successeurs des apitres, entendez pour des gens qui sont... et qui se disent... Quant à la fameuse phrase si souvent imitée, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent, il est fort à craindre qu'il y ait confondu et qui avec et qu'ils, qui alors se prononçait de même, car il a fait ailleurs la même confusion, et il n'était pas le seul.

ne mord pas, ce sont termes de l'art dont on peut se servir.

Même sans cela, on dit très bien il est incapable d'actions qui puissent le déshonorer, il agit en homme qui sait ce qu'il fait, il n'y a personne ici qui ne me connaisse ou que je ne connaisse ou à qui je n'aie déjà parlé, il n'a rien dit qui ne soit juste ou que je ne sache déjà ou à quoi je ne puisse répondre; mais il faut pour cela que l'extension du relatif soit la même que celle de l'antécédent, autrement dit que les personnes ou les choses désignées par le relatif soient bien les mêmes que celles que désigne l'antécédent, et c'est ce qui arrive naturellement quand la relative est complétive, comme dans rien que je ne sache.

Quand la relative n'est pas complétive, il faut user de quelque précaution. Il est rare qu'on puisse être embarrassé, quand l'antécédent est au pluriel, ou pourrait y être, comme dans les exemples précédents (1). Cependant, si l'on dit très correctement il y a là beaucoup de bonnes intentions, dont je vous sais gré, on dirait fort mal il y a là beaucoup de bonnes intentions, dont l'enfer est pavé, parce qu'il est bien difficile d'identifier les unes aux autres; on dira plutôt, avec un autre pronom, mais l'enfer en est pavé.

Le cas se présente surtout avec les mots abstraits qui n'ont pas de pluriel : ceux-là ne sauraient, sans artiele, être suivis correctement d'aucune proposition relative. Dirait-on j'ai soif qui me dévore ? On ne dit guère mieux il a fait cela par envie, qui est le pire des vices, parce que qui représente l'envie, dans un sens plus général que l'antécédent indéterminé. On ne dirait pas mieux ce qui est le pire des vices, car ce qui aurait pour antécédent toute la proposition ; on

Personne et rien sont eux-mêmes d'anciens substantifs, qui signifient aucune personne et aucune chose, ce qui implique une pluralité possible.

dirait moins mal, avec une apposition, vice qui est le pire de tous; mais le mieux est de renoncer à toute relative : et c'est le pire des vices. Et ce qui prouve bien que cette distinction n'est pas une vaine subtilité, c'est que si l'on dit par exemple c'est un trait de générosité qui le caractérise bien, l'antécédent de qui ne saurait être générosité, mais uniquement trait.

N'est-ce pas encore par un souci de clarté qu'on répète souvent l'antécédent sous la forme d'un pronom personnel, malgré le pléonasme? Mais ici il faut distinguer les cas, et le pléonasme n'est vraiment

correct que lorsqu'il est vraiment utile.

Dans la langue familière, le sujet de la principale, antécédent du relatif, reparaît souvent devant le verbe sous la forme d'un pronom personnel sujet : ceux ou les gens qui ne seront pas contents, ils le diront. Cette syntaxe est assurément très irrégulière, parce qu'elle n'est pas fort utile, mais elle devient déjà parfaitement correcte dans la forme impérative, à cause de la conjonction qu'elle permet de déplacer, et on préfère ceux qui ne sont pas contents, qu'ils le disent à que ceux qui ne sont pas contents le disent, qui est mal équilibré (1).

Ce pléonasme s'emploie moins si le relatif est complément : que ceux que je n'ai pas nommés lèvent la main se dit mieux que ceux que je n'ai pas

nommés qu'ils lèvent la main.

En revanche, le pléonasme redevient très correct et très usité, en dehors de la forme impérative, si le pronom personnel est complément, et surtout com-

^{1.} La langue écrite n'exprime guère ce pronom personnel sujet que quand le démonstratif est sous-entendu : qui (ou quiconque) n'est pas content, qu'il le dise. Les classiques le faisaient souvent même en dehors de la forme impérative, mais cela est tout à fait archaïque, et ne se trouve plus que dans quelques proverbe, comme qui n'a suffisance, il n'a rien; quelquefois on le remplace par un démonstratif pour appuyer fortement sur l'idée : qui préfère le déshonneur à la mort, celui-là...

plément direct, parce que c'est alors le seul moyen de conserver l'ordre des idées : ceux qui viendront, je les récompenserai ; de même ceux qui viendront, je leur donnerai quelque chose, quoiqu'on puisse dire aussi à ceux qui viendront je donnerai quelque chose. En ce cas, le relatif lui-même peut aussi être complément : ceux que je verrai, je les punirai, ceux dont j'aurai à me plaindre, je les signalerai, ceux à qui on a fait du mal, je les vengerai, ou je leur donnerai des compensations.

Ainsi qu'on le voit dans toutes ces phrases, le pléonasme a pour effet de faciliter l'inversion, et c'est ce qui le rend légitime, quand l'antécédent n'est pas sujet.

Les rapports du relatif et de l'antécédent présentent encore une particularité remarquable dans certaines tournures qui nous sont restées de l'ancienne langue, et où l'antécédent lui-même est un pronom relatif: il s'agit des cas où le relatif que, pris comme attribut ou comme complément direct, a pour antécédent qui pour les personnes ou quoi pour les choses, qui, que, quoi, que, dans le même sens où on emploie quelque avec un nom suivi de qui ou de que (1).

Avec qui, on ne dit plus qui qu'il soit ou qui que je voie, mais on dit encore qui que tu sois, qui que vous soyez, et aussi, au sens indéfini de n'importe qui, qui que ce soit, qui peut encore être suivi de qui ou de que : qui que ce soit qui vienne (2).

Avec quoi, on dit couramment quoi qu'il en soit, quoi qu'il arrive, quoi que tu en dises, quoi que je tasse, etc. (3).

^{1.} Voir page 211, note 2.

^{2.} On écrit même fort bien de qui, à qui, pour qui que ce soit, etc., au lieu de qui que ce soit de qui, à qui, pour qui, etc., comme on dit c'est à vous que pour c'est vous à qui, car on ne dit plus de qui que, à qui que etc.

^{3.} On écrit de moins en moins de quoi que, à quoi que, etc., fort usités autrefois.

De plus, si nous ne faisons plus aujourd'hui la distinction qu'on faisait autrefois entre qui attribut et l'adjectif quel, primitif de lequel, nous avons conservé cependant la construction de quel avec que et le verbe être: on ne dit plus qui qu'il soit, mais on dit fort bien quel qu'il soit, et, avec le nom après le verbe, quelles que soient vos raisons, quelle que soit votre sagesse, etc. (1).

V. - Syntaxe de la proposition relative.

On a vu quel usage nous faisons des diverses formes du pronom relatif, et quels sont les rapports du relatif avec son antécédent. Il reste encore à étudier la manière dont se construit la proposition relative, soit en elle-même, soit relativement à des propositions d'autre sorte, avec lesquelles elle peut se trou-

ver en rapport plus ou moins étroit.

Le pronom relatif étant toujours en tête de la proposition relative, il en résulte qu'elle commence indifféremment par son sujet qui, ou par un attribut ou un complément quelconque, que, dont, à qui, auquel, etc. Or, quand le relatif est sujet, l'ordre des mots est normal; mais quand le relatif est attribut ou complément, et surtout complément direct, il y a souvent inversion, le sujet étant rejeté après le verbe: le travail que fait votre ami. C'est une des rares inversions que nous ayons conservées de la syntaxe d'autrefois.

Cette faculté d'inversion tient, au moins en partie, à ce que le pronom que est atone, et tend par suite à s'appuyer sur le verbe dont il est complément; et comme il ne peut pas se déplacer lui-même, c'est

^{1.} On ne dit plus tel qu'il soit. D'autre part, dans la langue écrite, la tournure en quelque lieu que a remplacé définitivement en quel lieu que (ou tel lieu qui), qui était plus logique et plus simple.

RELATIVE

donc le verbe qui se rapproche de lui, quand il peut. Ils demeurent toujours séparés, le cas échéant, par les autres pronoms atones: le peu que je suis, le travail que vous faites, le cas que vous en faites; et ainsi à l'inverse de ce qui se passe en d'autres circonstances, comme dans la tournure interrogative où c'est généralement le pronom et non pas le nom qui subit l'inversion, ici au contraire c'est le sujet nominal seul qui la subit. Si le verbe est un monosyllabe isolé, elle est presque sans exception ; ainsi on peut dire à peu près indifféremment le travail qu'a fait votre ami ou que votre ami a fait, mais on dit presque toujours le travail que fait votre ami, les propos que tiennent tous ces gens-là, le son que rend cette cloche. Même si le verbe n'est pas un monosyllabe, il suffit que le sujet soit un peu long, pour qu'on préfère le mettre après : le poste que sollicitent plusieurs candidats fort appuyés, ceux qu'étonnent des aventures si extraordinaires.

Si le verbe est suivi d'un complément circonstanciel quelconque, l'inversion ne s'impose plus et dépend des circonstances : le travail que fait depuis ce matin votre ami, ou que fait votre ami depuis ce matin, ou que votre ami fait depuis ce matin. Elle est même impossible si le complément est un complément nominal indirect proprement dit; ainsi l'on dit indifféremment le livre que votre ami m'a donné ou que m'a donné votre ami, parce que le complément indirect est pronominal et précède le verbe, mais on dit nécessairement le livre que votre ami a donné à mon frère.

La faculté d'inversion s'est conservée même après le relatif complément indirect, pour peu que le sujet soit plus long que le verbe : les personnes à qui mes observations s'adressent ou à qui s'adressent mes observations, et de préférence ceux à qui sont arrivées des aventures si surprenantes, et même nécessairement les gens sur qui tombe une injortune pareille, car on est trop heureux de ne pas être obligé de terminer un membre de phrase par un monosyllabe sec, tou-

jours désagréable à l'oreille.

En résumé, dans la plupart des cas, la construction est libre grammaticalement, et c'est l'oreille seule qui est juge du choix à faire et qui le détermine : cette liberté de syntaxe est donc génératrice d'élégance (1).

Une proposition relative qui se suffit à elle-même peut être en rapport avec d'autres propositions rela-

tives de diverses manières.

Si les propositions relatives consécutives sont de valeur égale, elles sont coordonnées, ou même simplement juxtaposées, en cas d'énumération, et quand les idées qu'elles expriment sont de même ordre : un homme qui est intelligent, qui a étudié, qui a travaillé, etc., cet homme, qui a tant d'audace et qui a réussi jusqu'à présent dans tout ce qu'il a fait (2).

Que les relatives soient coordonnées ou juxtaposées, le relatif est nécessairement répété s'il ne remplit pas la même fonction : cet homme qui a tant d'audace et à qui tout a réussi. Mais si la fonction du relatif est la même, on fait volontiers l'ellipse du relatif sujet exprimé une première fois, surtout si la première relative est un peu courte : celui qui entend et

^{1.} Ce caractère se manifeste naturellement dans la langue écrite ou oratoire beaucoup plus qu'ailleurs, l'emploi de l'inversion y étant particulièrement utile, parce qu'elle permet de faire du sujet ainsi rejeté l'antécédent d'une nouvelle proposition relative : les hommes par qui furent exécutés ces travaux étonnants que nous admirons encore ou qui sont encore l'objet de notre admiration. Ce motif seul suffirait à conserver l'inversion, outre qu'elle est encore un procédé commode pour éviter la cascade de relatives identiques : les hommes par qui furent faits les travaux qui..., et non qui ont lait les travaux qui..., et non qui ont lait les travaux qui...

^{2.} On ne coordonne en français que des éléments de même espèce; on ne peut donc pas coordonner une proposition relative avec une proposition qui ne l'est pas, et dire comme autrefois cet homme qui a tant de succès et tout lui réussit, un défaut qu'il faut combattre et non l'entretenir.

RELATIVE

qui ne comprend pas, ou celui qui entend et ne comprend pas ; celui qui étudie, qui réfléchit, qui médite, ou celui qui étudie avec soin, réfléchit mûrement, médite longuement, etc. (1). Cette ellipse du relatif seul ne se fait d'ailleurs que devant un verbe à un temps simple, car si le verbe est à un temps composé, le relatif suit toujours le sort de l'auxiliaire, et c'est une autre sorte d'ellipse : on peut dire indifféremment celui qui a étudié et qui a médité ou celui qui a étudié et médité, mais on ne dit pas celui qui a étudié et a médité.

On fait aussi l'ellipse du relatif complément, mais à cette condition qu'il ne soit pas seul sousentendu.

On dit donc nécessairement, avec des sujets différents, les principes que ce livre énonce et que j'ai développés devant vous, jamais et j'ai développés; mais on dit naturellement, avec ellipse du sujet commun, les principes que ce livre expose et développe ou qu'expose et développe cet ouvrage.

D'autre part, deux propositions relatives consécutives peuvent être subordonnées l'une à l'autre.

Dans la plupart des cas, c'est la seconde qui est subordonnée à la première, la première se terminant par l'antécédent de la seconde : l'homme qui a bâti la maison que vous voyez là.

la maison que vous voyez la.

Souvent aussi c'est la première, à condition qu'elle soit courte, qui est subordonnée à la seconde, l'antécédent étant commun : il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés. En ce cas la première relative est une proposition complétive destinée uniquement à préciser la nature de

^{1.} Il faut seulement prendre garde, quand il n'y a pas coordination des relatives, à ce que la principale ne puisse être prise, elle aussi, pour une relative qui s'ajouterait aux autres; mais en pareil cas la langue écrite évite facilement l'équivoque par l'addition de celui-là, qui rappelle le sujet: celui qui étudie, réflèchit, médite..., celui-là est toujours sûr de...

l'antécédent, et on peut dire que la seconde relative, qui exprime l'idée principale, a en réalité pour antécédent la première relative tout entière avec son antécédent, ceux qui sont méprisables. Ainsi la phrase c'est l'homme que j'ai vu hier qui est venu ce matin répond à la question quel est l'homme qui est venu ce matin? et la phrase c'est l'homme qui est venu ce matin, que j'ai vu hier répond à la question quel est l'homme que j'ai vu hier?

Cette subordination de la première relative à la seconde appartient en propre aux tournures qui ont pour but de mettre en relief un des éléments de la phrase, en l'exprimant avant les autres, notamment

la tournure par c'est.

Enfin il y a des propositions relatives qui ne se suffisent pas à elles-mêmes, et ne prennent un sens complet qu'à l'aide de propositions qui leur sont subordonnées. En ce cas le relatif est toujours complément, mais au lieu de dépendre du verbe qui le suit, il dépend d'un autre verbe subordonné au premier ou d'un mot qui appartient à une proposition subordonnée à la relative : l'homme que je crois avoir vu ou qu'il me plaît d'aller voir (que complément de vu ou voir), dont je sais que la mère est venue, dont il vous plaît de médire ou dont vous vous obstinez à médire, dont il est certain que vous avez obtenu cette faveur (dont complément de mère, de médire ou d'obtenu), les conditions auxquelles vous voulez que je me soumette, les faits sur lesquels il convient d'insister ou qu'on insiste (1).

Cette subordination du relatif à un verbe qui dépend

^{1.} Quand le verbe principal doit être construit impersonnellement à cause de l'infinitif qui le suit, il importe de ne pas le rendre personnel mal à propos, comme il arrive trop souvent, en remplaçant qu'il par qui : ce qu'il me plait de faire et non ce qui me plait de faire, le plus beau qu'il soit possible de voir et non qui soit possible de voir. C'est l'erreur inverse de celle qu'on commet en disant mal à propos qu'est-ce qu'il vous arrive au lieu de qu'est-ce qui vous arrive.

RELATIVE 239

du premier peut produire une équivoque, si les deux verbes se construisent avec le même complément; on ne dira donc pas l'homme à qui j'ai dit que j'avais donné mes livres, parce qu'on ne voit pas si à qui est complément de dit ou de donné, mais on peut dire l'homme à qui je vous ai dit que j'avais donné mes livres, parce que dit a son complément propre qui lui interdit l'autre.

D'autre part, cette syntaxe n'est admissible qu'autant que le premier verbe est lié très intimement aux éléments qui le suivent, de manière à faire avec eux un tout inséparable dont le relatif est le complément. On dit bien par exemple un homme à qui j'ai hésité à répondre, mais non un homme à qui j'ai hésité avant de répondre, et il est très maladroit de dire des inconvénients que vous n'avez rien fait pour atténuer (1).

Enfin cette syntaxe ne va bien au relatif que complément direct qu'autant que la proposition qui suit n'est pas subordonnée à la relative par la conjonction que. Ce n'est pas qu'on ne puisse dire l'homme qu'il dit ou que je crois qu'il a vu ce matin, mais cela n'est pas fort élégant. On se tire d'affaire aisément avec un infinitif, quand le premier verbe est de ceux qui peuvent se construire ainsi, et que les deux verbes ont le même sujet: l'homme qu'il dit, qu'il prétend, qu'il croit avoir vu ce matin. Quand on n'a pas cette ressource, on préfère changer la tournure, par exemple au moyen d'une incise indépendante, l'homme qu'il a vu, je crois, ce matin, ou l'homme qu'il a probablement vu ce matin (2).

 Les classiques ne craignaient pas le que relatif suivi du que conjonction. Ils allaient plus loin: soit par une confusion, fréquente alors, entre qui et qu'il, qui se prononçaient de même devant une

^{1.} Th. Gautier lui-même parle quelque part d'un secret qu'elle cût donné sa vie pour savoir, et c'est peut-être pis, que pouvant être pris pour complément de donner. Il faut en pareil cas changer la tournure; il est aisé par exemple d'éviter dont il a jallu son intervention pour sauver, en disant dont nous n'avons pu être sauvés que par son intervention, ou qu'il y a quinze ans que je n'ai vu, en disant simplement que je n'ai pas vu depuis quinze ans.

VI. - Le pronom interrogatif.

Le pronom interrogatif est identique au pronom relatif, dont il a toutes les formes, sauf dont, mais sa syntaxe est beaucoup plus simple.

Le pronom interrogatif est toujours qui pour les personnes, qu'il soit sujet ou attribut, complément direct ou indirect, que l'interrogation ellemême soit directe ou indirecte.

consonne, soit plutôt par confusion entre les deux que, dont ils prenaient le second pour un relatif, ce qui les amenait à le remplacer à l'occasion par qui, ils disaient couramment : l'homme qu'il dit qui est venu (ou parfois qu'il est venu);

Nous verrons si c'est moi que vous voudrez qui sorte;

c'est une démarche que je crains qui ne vous nuise (parfois qu'elle ne vous nuise). Cette syntaxe est pourtant dénuée de logique, l'usage l'autorisait pleinement. Quelques écrivains férus du XVIII siècle l'emploient encore, et dans son archaïsme elle a une élégance incontestable, mais il y a longtemps qu'elle n'a plus guère cours dans l'usage courant. Elle s'est conservée pourtant dans l'interrogation parce que le premier pronom n'est plus relatif, mais interrogatif : que veux tu qui arrive ? laquelle penses tu qui vaille le mieux ? et même qui dites-vous qui est venu hier ?

C'est pour remplacer cette tournure archaïque qu'on a pris parfois le parti singulier de faire du relatif que le sujet d'un infinitif à la suite des verbes qui admettent l'infinitif, et même parfois avec d'autres : l'homme qu'il dit ou qu'il croit être venu ce matin, ce qu'ils devinent devoir plaire ou ce qu'ils constatent avoir plu ; mais c'est là un latinisme savant, qui est tout à fait contraire au génie de la langue. Nous disons bien, avec certains verbes, l'homme que j'ai vu ou entendu passer, parce que nous disons aussi j'ai vu ou entendu passer un homme (voir plus loin à l'article des propositions infinitives); mais comme nous ne disons pas je crois cet homme être venu ce matin, et moins encore je devine cette chose devoir plaire, nous sommes assez mal fondés à dire l'homme que je crois être venu ce matin, ou la chose que je devine devoir plaire. Dans l'usage courant, mieux vaudrait encore dire l'homme que je dis qui est là que l'homme que je dis être là. Sans doute il y'a des cas où la maladresse est moins frappante et Massillon a pu dire un honneur qu'il croit n'appartenir qu'à lui seul, et Bossuet ceux que les livres sacrès nous assurent avoir été abandonnés dans les ténèbres ; mais moins on usera de cette tournure, mieux cela vaudra. On dit parfois il a reçu une lettre qu'il dit être fort bien écrite ; mais en pareil cas justement être ne sert à rien, et il est beaucoup plus français de ne pas l'exprimer : le verbe unique est ainsi construit avec un

Quand le pronom interrogatif est sujet, il n'y a point d'inversion, contrairement à ce qui se passe dans l'interrogation ordinaire, le mot interrogatif étant nécessairement en tête de la proposition, de sorte que les interrogations directe et indirecte sont alors identiques. Au lieu de est-il venu, votre frère est-il venu, on a qui est venu et je ne sais pas qui est venu,

attribut pur et simple. On dit done très correctement une lettre que je crois très bien écrite, parce qu'on dit également je la crois très bien écrite, vous que je croyais arrivé depuis ce matin, parce qu'on dit également je vous croyais arrivé depuis ce matin, et même vous que je croyais à Paris, parce qu'on dit également je vous croyais à Paris, à Paris faisant fonction d'attribut. En résumé, la proposition relative n'admet guère ici d'autre syntaxe que celle que peut admettre une proposition principale, et l'homme que je croyais être venu ce matin reste d'un français extrêmement contestable, car je croyais être venu veut dire en bon français je croyais que j'étais venu.

D'autre part, comme il y a là tout de même une difficulté réelle, quelques écrivains croient la résoudre par l'emploi de dont au sens de au sujet duquel : l'homme dont je dis qu'il est venu, une démarche dont je crains qu'elle ne vous nuise ; malheureusement, si cela est logique, il est assez rare que cela soit bien français. Le seul remède dans la plupart des cas c'est de renoncer, comme plus haut, à la subordination : l'homme qui est venu, comme je vous l'ai dit, c'est une démarche qui, je le crains, pourra vous nuire, c'est une démarche imprudente et je crains qu'elle ne vous nuise.

Nous ajouterons qu'une proposition relative ne peut pas être en français autre chose que relative. Il en résulte d'abord qu'elle doit avoir un verbe à un mode personnel, et non à l'infinitif ou au participe : on ne dit plus pour à quoi parvenir, mais et pour y parvenir; ni un homme dont les affaires, allant mieux, il s'ensuit qu'il m'a payé, mais un homme dont les affaires vont mieux, ce qui fait qu'il a pu me payer ; ni une maladresse dont ayant subi les conséquences, il sera plus prudent, mais une maladresse dont il a subi les conséquences, ce qui le rendra plus prudent. Même avec un mode personnel, on ne peut plus dire laquelle démarche si vous ne faites pas, vous le regretterez ; on dit, en coordonnant, et si vous ne faites pas cette démarche, vous le regretterez. C'est un besoin invincible de clarté absolue, obtenue par la simplification et en même temps par la rigueur de la syntaxe qui a fait disparaître tous ces latinismes, encore pratiqués par d'autres langues. C'est tout au plus si un poète pourrait dire encore qui, plus il a de succès, moins on l'approuve : la prose dirait nécessairement qui est d'autant moins approuvé qu'il a plus de succès. On peut d'ailleurs intercaler dans une relative toute proposition ou apposition courte qu'on voudra : c'est une démarche qui, croyez-moi, ou qui, si vous la failes trop tôt, ou qui, faite imprudemment, pourra vous porter préjudice.

242 PRONOM

qui vous a dit cela et je veux savoir qui vous a dit cela (1).

Même identité quand le verbe est à l'infinitif : qui croire ? à qui se fier désormais ? je ne sais à qui

me fier, vous trouverez à qui parler.

Quand le pronom interrogatif n'est pas sujet, et que le verbe n'est pas à l'infinitif, l'interrogation directe comporte naturellement une inversion, qui disparaît dans l'interrogation indirecte. Ainsi pour l'attribut : qui êtes-vous ? et je veux savoir qui vous êtes ; pour le complément direct : qui avez-vous rencontré ou qui votre père a-t-il rencontré (2) ? et dites-moi qui votre frère a vu ce matin (3) ; pour le complément indirect : avec qui êtes-vous venu ? par qui est renseigné votre ami ou mieux par qui votre ami est-il renseigné ? et vous ne savez pas à qui vous parlez, dites-moi pour qui vos fils travaillent (4).

L'interrogation directe se renforce fréquemment,

^{1.} Il faut ici éviter de confondre les propositions interrogatives indirectes avec les propositions relatives : dans j'aime qui m'aime, qui est relatif, et dans je sais qui m'aime, qui est interrogatif. Ajoutons que l'interrogation directe sans inversion paraît sans doute quelque chose d'hétéroclite à beaucoup de gens, car il n'est pas rare de voir dans les journaux des tournures telles que qui est-il venu, qui m'a-t-il demandé, avec double sujet! Et sans doute on dit bien, avec un verbe intransitif, il est venu quelqu'un, inversion qui peut avoir son utilité, mais il y est impersonnel et cela ne justifie nullement l'inversion de qui est-il venu, outre qu'on ne dit pas il m'a demandé quelqu'un pour quelqu'un m'a demandé.

^{2.} On ne peut pas dire qui a rencontré votre père, à cause de l'équivoque.

^{3.} On notera ici la syntaxe particulière des verbes pouvoir et vouloir avec un infinitif: à l'interrogation directe qui pourrai-je envoyer correspond l'interrogation indirecte dites-moi qui je pourrai envoyer, et aussi des tournures telles que j'enverrai qui je pourrai, choisis qui tu voudras, où la seconde proposition doit être tenue logiquement pour une interrogation indirecte, avec infinitif sous-entendu.

^{4.} Il en est de même avec où, quand, combien, comment, pourquoi. Il est vrai qu'on dit aussi, en interrogation indirecte, dites-moi pour qui travaillent vos fils, mais ceci n'est pas l'inversion de l'interrogation : c'est une inversion empruntée à la syntaxe de la proposition relative, avec laquelle se confond si facilement l'interrogation indirecte.

surtout dans la langue familière, au moyen de la conjonction donc, qui se place le plus souvent après qui, souvent aussi après le verbe, mais toujours avant le participe : qui donc est venu (ou qui est donc venu) ? qui donc êtes-vous (ou qui êtes-vous donc) ? avec qui donc êtes-vous venu (ou avec qui êtes-vous donc venu) ? On sait que cela ne suffit pas à l'usage courant, qui recourt encore plus souvent à qui est-ce qui ou que, où s'intercale quelquefois donc : qui est-ce (donc) qui vous a dit cela ? qui est-ce (donc) que vous avez rencontré ? et même avec qui est-ce (donc) que vous êtes venu? et cela fait double proposition, interrogative et relative. Cette forme d'interrogation est beaucoup moins élégante que l'autre, surtout si qui est complément indirect. Dans l'interrogation indirecte, elle serait très maladroite (1).

On dit aussi, en interrogation indirecte, avec ellipse: quelqu'un est entré, devinez qui, ou j'ai parlé à quelqu'un, savez-vous à qui ? ou bien, avec inversion: j'ai vu je ne sais qui, je le tiens de je ne sais

qui, il est venu je ne sais qui.

A qui, marquant la compétition, est encore une interrogation indirecte, qui équivaut à peu près à pour savoir qui : ils se battaient à qui aurait le butin, c'est à qui courra le plus vite. A cette syntaxe se rattache l'expression à qui mieux mieux.

Qui interrogatif, qui n'est pourtant ni neutre ni indéfini, s'emploie quelquefois avec de partitif : qui voyez-vous ici, dites-moi qui vous voyez ici d'intelligent, par analogie avec il y a quelqu'un d'intelligent.

Enfin qui interrogatif s'emploie parfois adjectivement au lieu de quel, dont il se distinguait mieux

^{1.} La tournure populaire qui c'est qui ou qui c'est que, en interrogation directe, est extrêmement incorrecte; en interrogation indirecte, elle serait parfaitement logique, mais elle reste également populaire: l'interrogation indirecte a été protégée par l'absence d'inversion, et aussi par sa ressemblance avec la proposition relative.

244 PRONOM

autrefois: qui sont ces gens (ou qui sont donc ces gens)? dites-moi qui sont ces gens (1).

Pour les choses, le pronom interrogatif est non plus qui, mais le pronom neutre, qui a une double forme : quoi, forme tonique, et que, forme atone. Aussi la question est-elle plus complexe.

Le pronom interrogatif sujet ne peut évidemment prendre la forme tonique quoi que s'il ne s'appuie pas sur le verbe, c'est-à-dire dans quelques interrogations directes de tournure elliptique, qui lui permettent d'avoir un accent : quoi ? quoi donc?

quoi de nouveau ? quoi de plus noble (2) ?

Mais d'autre part que joue difficilement le rôle de sujet, étant essentiellement attribut ou complément. Aussi n'est-il sujet que dans les cas où il prend l'apparence d'un attribut ou d'un complément. grâce à l'inversion, c'est-à-dire avec les verbes qui peuvent se conjuguer impersonnellement : qu'arrivet-il? ou qu'est-il arrivé? que reste-t-il? qu'y a-t-il de nouveau? que vous faut-il? et aussi que t'en semble ou que vous en semble, où l'absence de il restitue à que sa nature réelle de sujet. Ici donc, ne pouvant suivre une forme atone, se met toujours après il : qu'est-il donc arrivé ? que vous faut-il donc ? Aussi ne dit-on pas que vous en semble donc ? Mais ici aussi l'usage courant préfère encore la tournure beaucoup moins élégante par est-ce, où que est réellement attribut : qu'est-ce qui est arrivé ? qu'est-ce qui reste? qu'est-ce qu'il y a? qu'est-ce qu'il vous faut? Et cela n'empêche pas d'ajouter donc, quelquefois

^{1.} De préférence à dites-moi qui ces gens sont, avec une inversion encore empruntée à la syntaxe de la proposition relative.

^{2.} Il n'y a qu'un poète comme Lamartine pour oser dire :

Quoi donc était hier ce qu'il sera demain ?

D'ailleurs quoi isolé est aussi souvent exclamatif qu'interrogatif, au moins dons la langue écrite.

après qu'est-ce, le plus souvent après le verbe : qu'est-ce qu'il y a donc ? qu'est-ce qu'il vous faut donc (1) ?

Ainsi, ni quoi ni que ne sont fort employés comme sujets. Dès lors on est réduit dans la plupart des cas à qu'est-ce qui, c'est-à-dire à qu'est-ce suivi d'une proposition relative : qu'est-ce qui vous empêche de sortir, et non que vous empêche ou que vous empêchet-il de sortir, qui ne peuvent se dire ni l'un ni l'autre. On a d'ailleurs toujours la ressource de prendre un sujet nominal, par exemple ici quelle raison.

Quant à l'interrogation indirecte, elle se transforme en une proposition relative pure et simple par la suppression de qu'est : je voudrais bien savoir ce qui vous empêche de sortir, et non qu'est-ce qui, qui est très mal dit (2).

Le pronom interrogatif attribut ou complément direct pour les choses est que dans l'interrogation directe, d'où qu'est-ce que (3) : que devenez-vous ou qu'est-ce que vous devenez? que fait-il ou qu'est-ce qu'il fait? qu'en pense votre père ou qu'est-ce que votre père en pense ou qu'est-ce qu'en pense votre père (4)? Avec le verbe être seul, que attribut cède

^{1.} On notera que le verbe cesse alors, quand il le peut, de se conjuguer impersonnellement : qu'est-ce qu'il arrive est très mal dit, et qu'est-ce qu'il reste n'est pas très bon. D'autre part que vous en semble, locution très élégante, ne se remplace guère par qu'est-ce qui vous en semble, mais plutôt par qu'est-ce que vous en pensez.

2. Autrefois, avant le développement de l'usage de qu'est-ce

qui, l'insuffisance de que et quoi était compensée par l'emploi de qui comme sujet, même pour les choses, et cet emploi n'a pas entièrement disparu de la langue écrite et surtout poétique, parfois même de la langue parlée : qui vous empêche peut signifier aussi bien quelle chose que quelle personne vous empêche, et cela est certes plus élégant que qu'est-ce qui. Même dans l'interrogation indirecte, on peut écrire, ne fût-ce que pour la mesure du vers, je voudrais bien savoir qui vous empêche ou qui me retient..., au lieu de ce qui.

^{3.} Sans préjudice de donc.

^{4.} J'ai lu un jour une tournure comme que votre père en pense 4-il ? L'auteur, trouvant qu'est-ce que trop peu élégant, avait voulu s'en tenir à que, et ne savait pas le construire. Cette tournure est barbare, parce que le pronom que, étant atone, ne peut être séparé du verbe dont il est complément que par des pronoms également atones, que lui dit-il, qu'en jait-il, qu'y jait-il, et non par un sujet nominal; d'où la nécessité de l'inversion : qu'en pense votre père?

246 PRONOM

tout à fait la place à qu'est-ce que : on ne dit pas et on n'écrit guère qu'est la vie, mais qu'est-ce que la vie, sans est, et jamais, avec un infinitif sujet, qu'est mourir, mais qu'est-ce que mourir, toujours sans est. En revanche, l'interjection diable ne s'ajoute qu'à que et non à qu'est-ce que : que diable faites-vous donc là (1)?

Quant à l'interrogation indirecte, comme tout à l'heure, elle se transforme en une relative pure et simple : dites-moi ce que vous devenez ou ce que vous faites, ce que votre père en pense ou ce qu'en pense votre père, je ne sais ce qu'il faut en croire, et non qu'est-ce que, qui serait partout incorrect (2). A cette syntaxe se rattache l'expression familière ce que c'est que de nous, qui est censée dépendre d'un verbe sous-entendu.

Dans tous ces exemples, le verbe est à un mode personnel; mais on interroge très bien, et surtout on s'interroge soi-même, avec un simple infinitif, par ellipse du verbe pouvoir, et dans cette tournure, qui est élégante, que attribut ou complément n'est jamais remplacé par qu'est-ce que : que devenir? c'est-à-dire que puis-je ou que pouvais-je devenir, et, à l'occasion, que peut-il, que pouviez-vous, que pouvaient-ils, etc., devenir? De même que faire ou qu'en faire? que dire ou que dire de cela? que penser? etc. Cette tournure a passé telle quelle dans l'interrogation indirecte après ne savoir, sans pas: je ne sais que faire ou qu'en faire; de même, avec plus: je ne savais plus que faire ou qu'en faire. On dit aussi, dans le même sens, je n'ai que faire de cela.

Ce n'est pas tout, et nous voyons reparaître ici,

^{1.} Notons l'emploi redondant qu'on fait parfois de que devant sacoir suivi d'un complément : que sait-on ce qui arrivera? que sait-on s'il le jera?

^{2.} Il ne faut pas toutefois confondre cette tournure avec l'interrogation directe, précédée d'une proposition indépendante : dites-moi, qu'est-ce que vous avez fait ce matin?

devant un infinitif, la forme tonique quoi. Elle est peu employée dans l'interrogation directe: on dit bien quoi faire, et même quoi dire, mais non quoi penser? Elle est plus fréquente dans l'interrogation indirecte: on dit assez peu, sans pas ni plus, il ne savait quoi dire, mais on dit davantage il ne savait plus quoi dire, et on dit nécessairement, avec pas, il ne sait pas quoi faire. Toutefois cette tournure avec pas et quoi est moins élégante qu'avec que sans pas, de même que il ne savait plus qu'en faire est plus élégant que quoi en faire avec son hiatus; l'expression je n'ai que faire n'a même pas d'autre forme.

On retrouve encore quoi, et cette fois nécessairement, à cause de l'accent tonique, dans une interrogation renversée comme vous désirez quoi? ou dans une affirmation transformée en interrogation, comme il m'a répondu devinez quoi ou savez-vous quoi, pour devinez ou savez-vous ce qu'il m'a répondu; enfin dans les locutions n'importe quoi et je ne sais quoi : il fera n'importe quoi, il y a là je ne sais quoi d'incompréhensible, c'est un je ne sais quoi qui n'a pas de nom (1).

Le pronom interrogatif complément indirect pour les choses est quoi, sans difficulté, la préposition qui le précède lui donnant nécessairement l'accent tonique : de quoi parlez-vous ? à quoi pense votre ami ou à quoi votre ami pense-t-il ? en quoi ceci peut-il vous servir (2). L'éternel est-ce que ne manque pas de s'ajouter ici, mais peu heureusement : de quoi est-ce que vous parlez, en quoi est-ce que ceci peut vous servir sont des façons de parler assez mé-

^{1.} On a dit aussi familièrement il ne connaît ni qui ni quoi, il ne dit ni quoi ni qu'est-ce, mais ces expressions paraissent tombées en désuétude.

^{2.} Mais non en quoi peut ceci vous servir, quoiqu'on puisse dire à quoi sert ceci. Donc peut se mettre après quoi ou après le verbe.

248 PRONOM

diocres. On dit aussi avec un infinitif, sur quoi compter désormais ?

L'interrogation indirecte n'a pas besoin cette fois de se transformer en proposition relative, et ne diffère de l'interrogation directe que par la disparition de l'inversion : dites-moi de quoi vous parlez, en quoi ceci peut vous servir, à quoi votre ami s'occupe (1).

Autrefois que a servi aussi de complément indirect sans préposition, latinisme dont nous avons conservé quelques traces : que sert de ou que, pour à quoi sert, qu'est-il besoin, pour en quoi est-il besoin, qu'importe pour en quoi importe-t-il, et aussi qu'im-

portent ou que m'importent vos raisons (2) ?

Quand l'interrogation porte sur un nom, ce n'est plus un pronom qu'on met en tête, mais l'adjectif interrogatif quel, proche parent du pronom qui, et le nom qu'il accompagne peut avoir toutes les fonctions : quel homme est entré ? quel homme est-ce ? quel âge avez-vous ? à quelle heure partez-vous (3) ? De même, en interrogation indirecte, dites-moi quel homme est entré, quel homme c'est, quel âge vous avez, à quelle heure vous partez ; je ne sais quel homme j'ai rencontré ou j'ai rencontré je ne sais quel homme. Toutefois, dans l'interrogation directe, on n'aime pas beaucoup le sujet en tête, à cause de l'absence

^{1.} Ou à quoi s'occupe votre ami, par analogie avec l'inversion de la proposition relative, et à fortiori dites-moi à quoi pense votre ami, pense étant monosyllabe. On dit aussi quelquefois, en interrogation indirecte, comme quoi, pour comment, mais cela est très familier et n'est pas très usité. Le peuple, qui ne sait pas se servir de dont et le remplace volontiers par que devant certains verbes, remplace aussi parfois de quoi par ce que : regardez ce qu'elle a

^{2.} Il faut rattacher à cette syntaxe la tournure élégante que tardez-vous ou que ne partez-vous, sans pas : que y est devenu un véritable adverbe, mais il représente encore pour quoi, qui est devenu

^{3.} Donc se met toujours ici après le verbe, mais naturellement avant le participe : quel age avez-vous donc, quelle sottise avez-vous

d'inversion (1). On pourrait se contenter d'ajouter donc pour renforcer la forme interrogative : quel obstacle vous a donc empêché de...? Plus souvent encore on dédouble la proposition, et on fait de quel un attribut : quel est (donc) l'homme qui est entré ou l'obstacle qui vous a empêché de... (2)?

Ajoutons que quel est souvent commode pour épargner de quoi complément indirect; par exemple, au lieu de à propos de quoi, on dit volontiers à quel propos; au lieu de en l'honneur de quoi, en quel honneur.

Cet adjectif interrogatif quel est aussi adjectif exclamatif : quel homme ! quelle sottise ! En outre il a servi à former un nouveau pronom interrogatif, lequel, que nous avons déjà vu aussi comme pronom relatif. Mais l'emploi de lequel interrogatif est beaucoup plus restreint que celui de lequel relatif, car il implique toujours une comparaison entre plusieurs et surtout entre deux, même quand on ne dit pas lequel des deux. Aussi est-il souvent suivi d'un complément partitif : lequel ou lequel de ces enfants vous plaît davantage (3) ? De même lequel est-ce ? lequel préférez-vous (ou lequel est-ce que vous préférez)? auquel des deux parle votre ami et mieux votre ami parle-t-il? De même, en interrogation indirecte, voyez lesquels vous plaisent davantage, dites-moi laquelle des deux votre ami préfère, je ne sais lequel des deux

^{1.} Ce n'est pas une raison pour écrire, comme on le voit faire même à des journalistes connus, quels obstacles ont-ils empêchéde...; jamais cela n'a été du français : voir plus haut, page 242, note 2.

^{2.} L'interrogation par quel est est encore très usitée, mais c'est à peu près la seule manière aujourd'hui d'isoler quel attribut. De même nous disons encore quel est-il? quelles sont-elles? en renvoyant à un nom exprimé antérieurement. Les classiques en usaient plus largement que nous, et disaient quel devins-je, comme Racine, ou voyez quel vous êtes: nous disons, au neutre, que suis-je devenu ou voyez ce que vous êtes.

^{3.} Et non, bien entendu, vous plait-il : on a toujours la ressource de dire quel est celui de ces enfants qui vous plait davantage? Voir la note précédente.

croire. On dit lequel vaut mieux ou le mieux, suivant qu'il est question de deux choses ou de plusieurs.

En cas d'aiternative marquée par ou, on répète volontiers de devant chaque nom : lequel (des deux) préférez-vous, Homère ou Virgile? et, plus ordinairement d'Homère ou de Virgile, quoique ce soit peu logique. De même au neutre, devant deux infinitifs, lequel aimez-vous mieux de tuer ou d'être tué? parfois même devant des féminins désignant des objets différents, lequel préférez-vous de la ville ou de la campagne (1)?

^{1.} La syntaxe est la même si l'interrogation est marquée par quel et un nom ou par qui ou que : qui ou que préférez-vous, de... ou de... La répétition est même indispensable si l'alternative suit immédiatement qui :

Qui, de l'âne ou du maître, est fait pour se lasser ?

mais cette construction appartient plutôt à la langue littéraire. Au surplus l'alternative s'exprime plus élégamment, quand on le peut, sans aucun de ces mots: on ne sait s'îl a plus d'esprit ou plus de bon sens signifie exactement on ne sait lequel des deux il a le plus, au moyen d'une double ellipse.

LES PRONOMS PERSONNELS

Les pronoms personnels présentent des formes assez variées, non seulement suivant la personne et suivant le nombre, mais aussi suivant la fonction et suivant la place qu'ils occupent, car il y a des formes toniques ou accentuées, et des formes atones, et des formes qui sont indifféremment toniques ou atones suivant leur place. La manière la plus pratique de classer les phénomènes qui les concernent, c'est de les étudier successivement dans leurs différentes fonctions (1).

 Voici néanmoins l'énumération des pronoms des trois personnes, avec leurs fonctions diverses.

Les pronoms personnels des deux premières personnes du singulier ont chacun trois formes, je, me et moi, tu, te et toi. Je et tu, formes atones, servent uniquement de sujets, et, comme telles, ne peuvent être séparées du verbe que par ne ou par d'autres pronoms atones. Me et te, formes également atones, servent régulièrement de compléments directs devant le verbe, et remplacent aussi au même endroit à moi et à toi. Moi et toi, formes toniques, servent régulièrement de compléments indirects, mais peuvent servir de sujets ou de compléments directs, quand on a besoin de formes toniques pour une raison quelconque.

Les pronoms personnels des deux premières personnes du pluriel sont uniquement nous et vous, formes indifféremment toniques ou atones suivant la place qu'elles occupent, et qui pour ce motif peuvent remplir toutes les fonctions.

Les pronoms personnels de la troisième personne sont beaucoup plus variés, parce que ce sont en réalité d'anciens pronoms démonstratifs, et qu'on y distingue encore les genres. Ce sont : pour le masculin singulier, il, le, lui ; pour le féminin singulier, elle, lu, lui ; pour le masculin pluriel, ils, les, eux ; pour le féminin pluriel, elles et les, et de plus leur, qui sert pour le masculin et le féminin pluriels. Il y a en outre, pour les deux genres et les deux nombres, se et soi, qui sont réfléchis, et les adverbes pronominaux en et y.

Il et ils, formes atones, servent uniquement de sujets près du verbe, comme je et tu : elle et elles, formes indifféremment toniques ou atones, comme nous et vous, sont régulièrement sujets ou compléments indirects, et accidentellement compléments directs;

Les pronoms personnels sujets.

Il neutre et on

Les pronoms personnels employés comme sujets sont de deux sortes.

D'une part on a les pronoms je, tu, il et ils, qui ne sont jamais que sujets, parce qu'ils sont toujours atones, et s'appuient toujours sur le verbe qui les suit : ces pronoms peuvent à l'occasion être remplacés ou accompagnés par les formes toniques correspondantes, moi, toi, lui, eux, employées ordinairement comme compléments indirects.

D'autre part on a les pronoms elle et elles, nous et vous, qui sont atones ou toniques, suivant la place qu'ils occupent, et qui s'emploient aussi comme

compléments.

Le pronom sujet se met naturellement devant le verbe, et c'est pourquoi il est toujours atone à cette place, s'appuyant sur le verbe : il aime, vous aimez. A cette place, et comme pronoms atones, elle et elles s'emploient indifféremment pour les personnes et pour les choses, aussi bien que il et ils. Mais les pronoms atones deviennent insuffisants pour les personnes quand on veut insister sur le sujet, et alors on les fait précèder des formes toniques correspondantes, moi, je n'y comprends rien; lui, il ne fera jamais rien de bon. Par suite, on exprime deux fois les formes qui sont indifféremment atones ou toniques afin qu'elles soient toniques la première fois : vous,

le, la, les, formes atones, servent uniquement de compléments directs près du verbe ; lui et eux, formes toniques, servent régulièrement de compléments indirects, comme moi et toi, et comme eux peuvent servir de sujets et de compléments directs, quand on a besoin de formes toniques ; mais lui, pour à lui ou à elle, devient atone près du verbe ; leur sert uniquement de complément indirect près du verbe, ainsi que en et y. Se et soi correspondent à me et moi et toi : se est complément direct et remplace à soi devant le verbe ; soi est complément indirect.

ET ON 253

vous n'y comprenez rien; elle, elle n'a rien fait. Les formes toniques sont ainsi mises en apposition aux formes atones (1).

Jamais moi ni toi ne se mettent devant le verbe sans être suivis de je et tu; mais il arrive quelquefois que lui et eux ne sont pas suivis de il et ils: lui n'y a rien compris (2). Même quand le pronom tonique est accompagné de même ou de seul devant le verbe, moi et toi ne se passent guère de je et tu: moi-même je n'y ai rien compris; nous et vous peuvent se suffire, mais on les répète volontiers: nous-mêmes, nous n'y avons rien compris; au contraire, lui et eux, elle et elles se suffisent généralement en ce cas: eux-mêmes n'y ont rien compris, elles seules n'ont rien fait. On dit de même, sans ils (ou elles), l'un et l'autre ou tous les deux sont venus, à côté de ils sont venus l'un et l'autre ou tous les deux.

Les formes toniques peuvent aussi familièrement être mises en apposition aux formes atones, à la suite du verbe : je le savais bien, moi. Cette place est normale, et sans familiarité, pour le pronom accompagné de même : tu iras toi-même ; mais le sens n'est plus le même ici que lorsque l'expression est devant le verbe : toi-même tu iras signifie tu iras aussi, tout comme les autres, tandis que tu iras toi-même signifie tu iras en personne, sans envoyer quelque autre à ta place, et les deux constructions ne peuvent être employées indifféremment que dans les cas où le sens de en personne n'est pas possible.

2. On peut aussi ne pas répéter elle, et on distingue entre il disait que... et elle répondait que..., et d'autre part lui, disait que...,

et elle, répondait que...

^{1.} Dans l'usage courant, cet emploi supplémentaire de la forme tonique est particulièrement fréquent pour le pronom moi, et il ne manque pas de gens qui ne disent presque jamais je sans le faire précéder de moi : c'est un abus qu'il faut éviter. On a vu ail-leurs une autre manière de souligner le sujet, et plus fortement encore, car on l'emploie surtout quand il y a opposition avec d'autres sujets possibles : c'est lui qui l'a dit, et, avec ellipse, c'est lui ; en ce cas le pronom sujet prend nécessairement la forme tonique, mais il devient attribut en apparence.

Les formes toniques, mises en apposition aux formes atones, avant le verbe aussi bien qu'après, peuvent être en outre accompagnées d'une apposition propre, ou d'une proposition relative, éléments qui requièrent nécessairement une forme tonique du pronom: moi, votre ami, je ne vous comprends pas (1); il n'y comprend rien, lui qui parle tant; il est sorti, lui troisième; moi-même, qui suis de la partie, je n'y ai rien compris (2).

Quand il y a coordination de sujets, le pronom prend nécessairement la forme tonique, mais un pluriel atone s'y ajoute ordinairement, devant le verbe, si les sujets sont de personnes différentes, et ce pluriel est nous, s'il y a une première personne, et vous s'il n'y en a pas : vous ou moi ou elle et moi, nous irons, aussi bien que nous irons, mon frère et moi; vous et lui, vous irez, aussi bien que vous irez, vous et votre frère; ni vous ni lui vous n'irez. Ce n'est pas

^{1.} En style de pratique on a conservé la forme atone je dans la vieille expression je soussigné, où il est l'unique sujet du verbe qui vient ensuite.

^{2.} L'emploi de la construction c'est ... qui ou que amène parfois un déplacement singulier de la forme tonique additionnelle, quand cette construction met en relief un élément un peu long, surtout si la phrase est négative : ce n'est pas l'histoire des batailles qui nous intéresse, nous, ou que nous écrivons, nous, devient, surtout à la troisième personne, ce n'est pas, eux, l'histoire des batailles qui les intéresse ou qu'ils écrivent, simplement parce que eux, isolé en queue de phrase, ferait mauvais effet. - D'autre part, cette construction des formes toniques à côté des formes atones, pour les renforcer, a produit dans la langue contemporaine des conséquences inattendues. On a quelquefois besoin d'opposer un sujet à des sujets antérieurs, et on se servait pour cela de certaines formules, comme de son côté, quant à. La langue familière a adopté un nouveau procédé, qui consiste à exprimer le pronom de la troisième personne à côté du sujet : le père, lui, la mère, elle, ne comprenait pas que..., ou le père ne comprenait pas, lui, que... On va plus loin et on met ce pronom personnel, ou même un pronom démonstratif, à côté du pronom relatif : le père, qui, lui, ne comprenait pas ou qui ne comprenait pas, lui ; les habitants de la ville voisine, qui, ceux-là, n'avaient pas entendu dire... Il faut avouer que ces facons de parler sont rarement bien utiles, et si on peut les admettre dans la langue familière, on est bien surpris de les voir si fréquemment dans le roman ou dans le journal.

ET ON 255

qu'il ne soit possible de dire, avec un sujet nominal et un verbe accompagné de compléments, mon trère et moi sommes tout à fait de votre avis, et surtout ni mon frère ni moi ne sommes de votre avis; mais en général on préfère y ajouter le pluriel atone, et, à défaut de sujet nominal, on y manque rarement : vous et moi, nous sommes tout à fait de cet avis (1). On dit au contraire, sans pronom atone, elle et lui, son frère et lui sont revenus, ni elle ni lui ne sont revenus, les deux sujets étant de la troisième personne (2).

L'un et l'autre ou tous les deux, les uns et les autres, ni l'un ni l'autre, ni les uns ni les autres se mettent devant le verbe sans pronom atone, mais sont remplacés par un pronom atone quand on les rejette après le verbe : l'un et l'autre sont venus ou ils sont

venus l'un et l'autre.

Nous retrouvons encore la forme tonique du pronom dans des tournures telles que personne que moi ne le fera, aucun autre que lui ne l'a dit, etc., le pronom servant d'appui aux mots qui précèdent.

Enfin, en cas d'ellipse, quand le pronom n'est pas suivi de son verbe et ne peut s'appuyer sur lui, il prend encore uniquement la forme tonique : Qui a fait cela? - Moi. De même je pense comme eux (pensent), il est plus grand que toi (es), ce n'est pas

2. Exceptionnellement on peut rejeter ces deux sujets de la troisième personne après le verbe, si le premier seul est un pronom, et mettre devant le verbe un pronom atone, et ce pronom peut même être au singulier ainsi que le verbe : au lieu de sa femme et lui ou lui et ses enjants sont morts, on dit parfois il est mort, lui et sa femme ou lui et ses enfants, mais il est plus simple de dire il est

mort ainsi que sa temme ou ses enjants.

^{1.} La langue familière a ici une tournure singulièrement incorrecte ; pour ne pas énoncer moi après nous, elle se sert de avec : nous sommes de votre avis, avec mon frère, au lieu de mon frère et moi, et c'est un véritable contresens, qui n'est pas rare chez les écrivains de l'école naturaliste. P. Loti lui-même écrit nous la tenions à deux avec la marraine, sans voir que cela fait trois logiquement. Enfin on entend dire fréquemment nous deux un tel, qui est encore pire.

moi, il n'y a que lui à qui ces choses-là arrivent. De même encore, dans une exclamation, moi, sortir? ou lui jaloux? vous plaisantez (1).

Le pronom de la troisième personne représente en principe une personne ou une chose désignée antérieurement. Quelquefois aussi il annonce un sujet qui ne viendra qu'ensuite : il n'est pas venu, cet homme dont vous parliez. C'est un procédé que nous employons pour mettre le verbe en tête, à défaut de l'inversion simple, dont nous ne disposons pas librement. Ce pronom peut aussi rappeler un sujet qu'on vient d'énoncer, pourvu qu'il soit très nettement déterminé : cet homme dont vous parliez, il n'est pas venu. ou. elliptiquement, eh bien! cet homme, il n'est pas venu, ou encore, en réponse à une question ton frère ? il n'est pas venu (2). Le langage passionné emploie beaucoup cette sorte d'apposition : elle n'est pas venue, l'ingrate! ou l'ingrate, elle n'est pas venue ; mais ici l'ingrate est plutôt une exclamation indépendante (3).

Le pronom il n'est pas seulement un pronom masculin; c'est aussi un pronom neutre, unique sujet des verbes impersonnels: il pleut, il neige, et unique sujet grammatical des locutions impersonnelles qui n'ont pas d'équivalent: il est deux heures, il était

^{1.} En revanche, on ne saurait dire correctement, comme en certaines provinces, j'ai acheté cela pour moi manger.

^{2.} La syntaxe est d'ailleurs la même, quelle que soit la fonction du pronom atone : je ne l'ai pas vu, cet homme, ou cet homme, je ne lui ai rien dit.

^{3.} Le peuple redouble aussi le sujet en toute circonstance : la chaise elle est faite, ton père il est là, aussi bien que il n'est pas là, ton père ; mais le pléonasme devant le verbe a besoin d'être justifié par des raisons précises. Jusqu'à l'époque classique, le pronom de la troisième personne s'employait encore sans autre raison que de rappeler un sujet un peu éloigné : un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre. D'autres fois il servait d'antécédent lointain à qui, au sens de quiconque : il ne l'est pas qui veut, ou qui n'avance pas, il recule. Toutes ces constructions plus ou moins pléonastiques ont disparu de l'usage, et ont laissé à peine quelques traces dans la langue écrite.

ET ON 257

nuit, il n'en est rien, il fait beau ou beau temps, il se fait tard, il y a des gens qui..., y a-t-il quelqu'un ici ? il me faut de l'argent ou des livres, il s'agit de, il y va

de, il en va de, il n'est pas besoin de (1).

On voit que ces locutions sont souvent suivies immédiatement d'un nom, et ce nom, qui est en réalité le sujet logique du verbe, peut être au pluriel aussi bien qu'au singulier, parce qu'il est traité comme s'il était complément. Cette syntaxe s'emploie également et même par préférence avec un certain nombre de verbes intransitifs, notamment ceux qui se conjuguent avec l'auxiliaire être : il arrive ou il est arrivé quelque chose d'extraordinaire, quoi qu'il arrive (2); elle s'emploie surtout quand le sujet est partitif, mais aussi quand il est précédé de un. des. ou d'un mot exprimant une pluralité : il tombe de la neige, il pleut des balles, il me manque ou il me reste un livre, il est venu une; deux, plusieurs personnes ou beaucoup de gens (3). De même il fut un temps (4). On dit également il vous a ou il vous est échappé une parole imprudente, il s'est rencontré des hommes, il s'est produit des événements graves, il en sera fait mention.

Quand le sujet logique est un infinitif, et plus encore quand c'est une proposition subordonnée introduite par que, la conjugaison impersonnelle avec il sujet apparent s'impose le plus souvent : il est honteux de mentir plutôt que mentir est honteux, il vaut

2. Quoiqu'on ne dise pas ce qu'il arrive.

Mais on ne dit pas il est besoin de. On dit parfois très familièrement, par analogie avec il fait chaud ou froid, il fait soif ou il fait faim, mais ce ne peut être que par amusement.

^{3.} On dirait peut-être il me reste le livre que vous m'avez prêté, mais on ne dit pas il est venu l'homme dont je vous ai parlé, avec il neutre.

^{4.} Cette expression appartient surtout à la langue écrite, qui remplace encore assez volontiers il y a par il est, et qui, en outre, se permet de remettre exceptionnellement le sujet en tête, sauf au présent : un temps était, fut ou sera, ce qui est impossible avec il y a.

mieux s'en aller, il me tarde de vous voir, il est bon de savoir ou que vous sachiez, il est certain, évident, juste que, il s'ensuit que, il se peut que, il convient, il semble, il va sans dire que, comment se fait-il que? Autrefois on faisait de il neutre un usage beaucoup plus étendu encore, et on l'employait dans beaucoup de cas où nous employons aujourd'hui ce ou cela; il nous en est resté il est vrai, il me semble, que nous intercalons encore volontiers au milieu d'une proposition: seules expressions où il ait gardé complètement sa valeur primitive de démonstratif (1).

Des pronoms personnels sujets il est naturel de rapprocher le pronom indéfini on, qui lui-même est toujours sujet, comme il, et qui remplace très fréquemment tous les autres pronoms, même dans la langue parlée. C'est ainsi qu'on dit volontiers on pensera à vous pour je penserai à vous, qu'on s'en aille pour va-t-en ou allez-vois-en, on m'a vu pour il ou elle m'a vu ou ils ou elles m'ont vu, où va-t-on pour allons-nous, etc.

Inversement, on est souvent remplacé par nous et vous, et cela est même indispensable quand il devrait être complément, puisqu'il ne peut pas l'être. On se sert alors de nous dans les formules générales : on n'aime guère les gens qui nous font du mal; ailleurs, on peut se servir de vous, comme pour intéresser à ce qu'on dit la personne à qui l'on parle : quand on a une idée fixe qui ne vous lâche pas un instant, et de même cet homme vous calme, vous rassure, vous donne de la confiance. L'un et l'autre peuvent aussi remplacer on comme sujet, et cela vaut mieux notamment quand il est remplacé à côté

^{1.} La langue écrite y ajoute encore il ne me plait pas. — Les classiques employaient également il comme neutre, pour représenter rien, tout ce que, ceci ou cela exprimés antérieurement : Dieu a tout conçu avant qu'il fût ; cette syntaxe a également disparu, et il ne peut plus rappeler qu'une personne ou une chose déterminée, ce qui le fait masculin.

comme complément : nous n'aimons guère les gens qui nous font du mal est mieux dit que on n'aime guère, et surtout mieux écrit, mais sans s'imposer (1).

L'on était fort usité autrefois pour on ; il s'emploie fort peu aujourd'hui dans la langue parlée, où on ne le trouve plus guère qu'après si, et de moins

en moins (2).

Quoique on soit neutre et singulier, son attribut se met parfois, par syllepse, au féminin : on n'est pas plus jolie que vous ; et même, un peu plus familièrement, au pluriel : on n'est pas des esclaves, ici. on est tous égaux ou tous des camarades (3).

Un on dit, des on dit, le qu'en dira-t-on sont devenus

de véritables noms.

II. - De l'omission du pronom sujet.

Le pronom personnel sujet, représentant une personne ou une chose déterminée, ne se supprime jamais

en tête d'une proposition unique (4).

Le pronom il, pris comme neutre ou impersonnel, s'omet encore dans quelques vieilles expressions toujours usitées, comme n'importe (ou il n'importe), qu'importe, peu importe, soit dit entre nous, plût à

^{1.} Certains livres condamnent à tort l'association de on et nous. Il faut seulement éviter d'employer nous et vous pour des choses peu recommandables, et de dire aux gens si vous volez, si vous tuez, il arrive que...

^{2.} La langue écrite l'emploie un peu plus régulièrement après si, et même ou, pour éviter l'hiatus ; mais encore ne faut-il pas que le mot suivant commence par un l, comme dans si l'on l'aime. Elle s'en sert aussi volontiers après que devant un mot comme concevoir, pour éviter une cacophonie : ce que l'on conçoit mieux, c'est... Peut-être même y a-t-il des écrivains qui l'emploient pour éviter un alexandrin dans la prose, par l'addition d'une syllabe.

^{3.} On notera que dans ce cas néanmoins l'accord du participe ne se fait pas : on s'était cru amis, on s'est trouvé rivaux.

^{4.} Si ce n'est dans telle formule ou devise archaïque : fais ce que dois ou roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis, ou encore dans ce qu'on appelle le style marotique, fréquemment pratiqué par La Fontaine et les conteurs, mais assez rare aujourd'hui.

Dieu, à Dieu ne plaise, suffit (ou il suffit), reste à savoir si, qu'à cela ne tienne, passe encore de, advienne que pourra, bien vous prend ; de même, avec ellipse du verbe être, dans permis à vous et mieux libre à vous de... (1). On omet également il en apparence dans force m'est, peu s'en faut ou tant s'en faut, que t'en semble, tant y a, mais en réalité c'est ici force, peu, que et tant qui sont sujets, et à leur place véritable (2).

Quand il y a plusieurs propositions, autrement dit quand le pronom personnel est sujet de plusieurs verbes, on le répète naturellement devant chaque verbe, dans tous les cas où le sujet nominal serait lui-même représenté par un pronom, notamment après toute conjonction autre que mais, ou, et, ni : il le fera, car il est juste ; ou quand le verbe luimême est répété volontairement : il dort le jour, il dort la nuit, il dort constamment.

Après les conjonctions mais, ou, et, ni ou quand il n'y a pas coordination, le pronom se répète encore dans beaucoup de cas où un sujet nominal ne serait pas représenté par un pronom. Mais ici il faut distinguer, non seulement entre les conjonctions, mais encore entre les personnes, car les pronoms personnels de la troisième personne tendent beaucoup plus que les autres à rapprocher leur syntaxe de celle des noms. D'autre part, si les propositions sont subordonnées, le pronom ne peut se répéter qu'autant que la conjonction ou le pronom relatif sont eux-mêmes

^{1.} Le peuple dit également jaut croire, y a des gens, etc., formes qui ont été françaises autrefois. Quant à comme suit et dont s'agit, c'est du jargon commercial ou juridique, mais non du français.

^{2.} C'est donc à tort que beaucoup de personnes se croient obligées de dire ou d'écrire tant il y a : c'est en réalité un pléonasme inutile, car il ne s'exprime ailleurs devant y a que parce que le vrai sujet est rejeté après ; et ainsi la tournure populaire y a des gens n'est pas correcte, mais tant y a l'est parfaitement, malgré l'ar-chaîsme de l'expression. On peut d'ailleurs justifier tant y a, en disant qu'en fait nous traitons il y a comme un verbe transitif dont lant est le complément ; mais il doit être bien entendu que ce n'est qu'une apparence. De même on peut dire la prudence, si prudence il y a, mais on peut également dire si prudence y a.

OMISSION 261

répétés : ce que vous faites ou ce que vous dites, parce qu'il vous entend et qu'il vous comprend, ou parce qu'il vous entend et vous comprend, et non ce que vous dites ou vous faites, ni parce qu'il vous entend et il vous comprend. Enfin il n'est question ici en principe que des temps simples ou des temps composés à auxiliaires différents, car si l'auxiliaire est identique, le pronom, comme le nom, suit presque toujours le sort de l'auxiliaire : Pierre (ou il) a dormi et il a mangé, Pierre (ou il) a dormi et mangé, et non Pierre (ou il) a dormi et a mangé; de même j'ai lu et relu, i'ai dit et répété. Toutefois, comme la négation ne aide beaucoup à l'omission du pronom, il en résulte que si elle oblige à répéter l'auxiliaire, elle n'oblige pas du tout à énoncer le pronom : Pierre (ou il) a dormi et ou mais n'a pas mangé. Ces réserves faites. examinons nos quatre conjonctions.

Après les conjonctions mais et ou, qui marquent une opposition, les pronoms de la première et de la seconde personne se répètent régulièrement dans la langue courante, et l'auxiliaire avec eux : tu frappes, mais tu n'écoutes pas ; tu as frappé, mais tu n'as pas écouté ; je sortirai ou je travaillerai, je sortirai ou je

ne ferai rien (1).

Les pronoms de la troisième personne se répètent moins régulièrement, mais assez généralement, surtout si on veut souligner l'opposition : il prétend me faire plaisir, mais il fait tout le contraire de ce qu'il faudrait ; il a dormi, mais (il) n'a pas mangé ; il réussira ou il y perdra son nom, il tera ce que j'ai dit ou (il) ne réussira pas (2).

1. On écrit aussi volontiers tu as frappé mais n'as pas écouté, je sortirai ou ne ferai rien, à cause de la négation.

^{2.} La langue écrite met plus aisément le pronom, même quand la première proposition est négative, quoi qu'en aient dit beaucoup de grammairiens : on ne saurait évidemment écrire je ne romps pas, mais plie, qui serait dur et sec, mais on écrit fort bien il ne répondit pas, mais fit ce qu'on lui demandait, il ne discutait jamais, mais n'en faisait qu'à sa tête; et même rien n'empêche qu'on le dise.

Après la conjonction et, les pronoms de la première et de la seconde personne ne se répètent plus par préférence que s'il y a opposition entre les propositions: je suis allé le voir et (je) lui ai raconté mon aventure, tu es paresseux ou tu ne fais rien et tu veux réussir (1).

Pour les pronoms de la troisième personne, il est certainement plus élégant de ne pas les répéter, même s'il y a opposition : il est venu me voir et m'a raconté son aventure, il ne fait rien et ne réussira pas, il ne répondait pas et songeait à tout autre chose, il a frappé et (il) n'a pas ouvert, il ne fait rien et (il) veut réussir, il prétend me faire plaisir et (il) fait tout le contraire de ce qu'il faudrait. Mais comme cette omission du pronom n'est nullement indispensable, on dit naturellement, pour éviter l'hiatus désagréable et est, il a pris son chapeau et il est sorti. On répète de même ordinairement le pronom, quand un participe présent s'intercale en apposition à côté de la conjonction : il est entré, et, s'asseyant près de moi, il m'a raconté son histoire.

En cas d'énumération de faits successifs, avec ou sans coordination finale, on répète encore les pronoms de la première et de la seconde personne : je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu; tu ouvres la porte, tu entres et tu lui dis... (2). Les pronoms de la troisième personne ne se répètent guère que si on veut insister sur la suite des faits : il frappe, il ouvre la porte, il entre et il me dit...; mais on dit plus naturellement, comme La Fontaine :

Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore.

 Je vins, vis et vainquis appartient à la langue poétique, qui a ses privilèges, ou tout au moins à la langue écrite, qui a ses raffi-

nements.

^{1.} La Fontaine a dit je plie et ne romps pas, ce qui est fort beau et parfaitement légitime, mais la langue écrite omet toujours le pronom plus que la langue parlée, qui dirait plutôt, à cause de l'opposition, je plie et (ou plutôt mais) je ne romps pas. En tout cas, il importe fort peu que l'une des propositions soit négative et l'autre affirmative.

La syntaxe est la même avec puis qu'avec et.

La conjonction ni, exprimée une seule fois, est la seule après laquelle les pronoms ne se répètent jamais: je ne plie ni ne romps, il ne boit ni ne mange, tandis qu'on dirait nécessairement, pour l'exacte correspondance des termes, ni je ne bois ni je ne mange.

Les pronoms personnels il et on se répètent toujours. On peut tout au plus les omettre en cas de coordination par et de verbes monosyllabiques suivis d'un complément commun : il pleut et neige toute la journée, on y boit et mange autant qu'on veut, mais cela ne s'impose en aucune façon.

III. - De l'inversion du pronom sujet.

On a vu plus haut que l'inversion était encore pratiquée après le pronom relatif dans certaines conditions.

L'inversion en général était extrêmement fréquente dans l'ancienne langue, mais en principe elle est contraire au génie de la langue et s'est peu à peu réduite à un petit nombre de cas, même en poésie, quoique les poètes fassent encore volontiers des inversions que la prose ne ferait plus. Toutefois la prose elle-même, surtout dans la langue écrite, conserve encore assez souvent la faculté de rejeter le sujet après le verbe, au moins quand la proposition commence par quelque complément indirect ou circonstanciel, par un attribut, par un adverbe de lieu et quelques autres, à condition généralement que le verbe lui-même ne soit pas suivi d'autres compléments : avec ceci commence une autre série de faits, telle est la règle, grande fut sa surprise, à droite se trouvait un grand lit, ici m'attendait une surprise étrange, ainsi parla la reine, alors commença une

nouvelle opération, comme l'a dit Cicéron, etc. (1). Beaucoup de ces inversions sont encore parfaitement admises dans la langue parlée. Elle admet même dans certains cas l'inversion qui met le verbe en tête de la proposition: arrive mon père (sous-entendu à ce moment), viennent ensuite deux observations importantes, reste la ligne du nord, suivent les signatures, etc. (2). Néanmoins l'inversion pure et simple reste relativement rare, et nous employons de préférence certains procédés destinés à l'épargner, ou à la pallier, ou à l'atténuer, notamment l'emploi de la conjugaison impersonnelle : il est venu deux personnes, ou l'emploi si étendu de la tournure c'est... que... Un autre procédé, tout aussi usité, consiste à représenter le sujet nominal après le verbe au moyen d'un pronom, en laissant le sujet véritable à sa place, le pronom subissant l'inversion plus facilement que le nom.

Il résulte de là que l'inversion des pronoms personnels sujets est de beaucoup la plus fréquente parmi toutes les inversions, et cela dans la langue parlée

tout aussi bien que dans la langue écrite.

Dans l'interrogation.

Le cas le plus important de l'inversion du pronom sujet, c'est l'interrogation dans sa forme classique : aimes-tu, aime-t-il, qui aime-t-on, l'aimez-vous? Dans les temps composés, le pronom suit immédiatement l'auxiliaire et non le participe : est-il venu, qu'a-t-il fait, quelle sottise as-tu encore faite, etc. (3). Si le sujet est nominal, son inversion, qui se fait

Cela est particulièrement utile quand le sujet est long et comporte des développements sous forme de compléments variés ou de propositions relatives.

^{2.} Sans parler de celles qu'on trouvera à l'article de l'impératit.
3. Pour l'interrogation courante par est-ce que, voir plus haut, page 243 : on voit que si l'inversion du pronom personnel n'y est plus, il y reste toujours celle du démonstratif ce.

encore régulièrement en d'autres langues, est très réduite en français, et généralement remplacée par

celle du pronom de la troisième personne.

Elle se fait encore presque toujours, dans la forme classique, si l'interrogation porte sur que attribut ou complément direct : qu'est devenu ou qu'en pense votre père (1). En revanche, si le mot interrogatif n'est pas attribut ou complément direct, on peut encore la faire, quand le verbe n'a pas de complément, mais déjà on peut aussi et même on préfère ordinairement laisser le sujet devant le verbe, et le remplacer par un pronom après le verbe : à quoi pense votre père ou à quoi votre père pense-t-il (2). De même combien coûte cet objet ou combien cet objet coûte-t-il? comment ou quand viendra ou est venu votre père, ou mieux comment ou quand votre père viendrat-il ou est-il venu, où va votre père, où votre père vat-il, où est allé votre père, où votre père a-t-il été ? On dit même uniquement pourquoi votre père vient-il ou ne vient-il pas, est-il venu ou n'est-il pas venu ? On dit uniquement aussi, quand le verbe a un complément direct, et presque toujours quand il a un complément indirect, à quoi votre père occupe-t-il son temps, quand, comment, où votre père fera-t-il ou a-t-il fait ce travail, où votre père va-t-il ainsi ou bien va-t-il avec sa famille (3).

S'il n'y a pas de pronom ni d'adverbe interrogatif en tête de la proposition, le sujet nominal reste toujours en tête, et c'est toujours un pronom qui le représente après le verbe ou l'auxiliaire : votre père viendra-t-il cu ne viendra-t-il pas ? vos filles sontelles venues ou ne sont-elles pas venues (4).

^{1.} Voir plus haut, page 244.

^{2.} Voir plus haut, page 247.

^{3.} Sans préjudice de à quoi, combien, comment, où, quand, pourquoi est-ce que votre père..., tournure moins élégante, mais plus fréquente.

^{4.} Et, bien entendu, est-ce que votre père ou vos filles, etc.

Ajoutons ici que la forme interrogative s'emploie quelquefois, surtout dans la langue écrite, pour remplacer si au sens de toutes les fois que, mais non pas au sens conditionnel : fait-il beau, nous sortons, c'est-à-dire nous sortons toutes les fois qu'il fait beau, mais non pas fait-il beau, nous sortirons, pour nous sortirons s'il fait beau; de même commencezvous, il s'arrête, vous arrêtez-vous, il recommence (1).

On peut voir que, malgré l'inversion, les pronoms atones tu, il et ils gardent leur forme atone dans l'interrogation, quoiqu'ils ne s'appuient plus sur le verbe; c'est même le verbe qui s'appuie sur eux, si bien qu'ils lui prennent son accent et deviennent ainsi exceptionnellement toniques: aimes-

tu, aiment-ils.

Le pronom je garde aussi sa forme atone; mais, après quelque hésitation, dont on trouve encore des traces dans certaines provinces, il est décidément resté atone, c'est-à-dire que son e, que rien ne soutient plus, devient complètement muet : que dis-je? La conséquence, c'est que l'inversion de je a presque entièrement disparu de la langue usuelle, notamment au présent des verbes en er, dont l'e muet était obligé de s'accentuer (2).

Elle se conserve encore tant bien que mal au futur, et surtout au conditionnel, dans les verbes les plus usités, malgré l'emploi beaucoup plus fréquent de l'interrogation par est-ce que, et encore préfère-t-on qu'il y ait d'autres mots à la suite : lui ferai-je ce plaisir ? où irais-je bien aujourd'hui ? où serais-je allé sans vous ? qu'aurais-je pu lui dire ? que lui dirai-je si

je le rencontre ?

1. Il va sans dire que dans cette tournure, où l'interrogation est de pure forme, on n'emploie jamais est-ce que.

^{2.} Même dans la langue écrite, aimé-je ne se dit presque plus. Le peuple se sert en pareil cas d'une particule interrogative spéciale, tirée de la troisième personne : ah ! je l'aime-ti ; il dit même tu l'aimes-ti ou j'aimais-ti, comme j'suis-ti bête !

Avec l'imparfait, l'inversion de je est beaucoup moins usitée, encore qu'elle soit assez naturelle dans beaucoup de cas; elle s'emploie surtout dans avais-je ou étais-je, notamment pris comme auxiliaires : avais-je raison? avais-je fait ce qu'il fallait?

en étais-je bien sûr? étais-je aimé?

Il n'y a pas à parler du passé simple, qui ne s'emploie plus à cette personne que dans la langue écrite ; si l'on ne dit plus je fis, ou je devins, ce n'est pas pour dire fis-je ou devins-je? Mais au présent même l'inversion n'est vraiment usitée que dans ai-je et suis-je, surtout employés comme auxiliaires : ai-je raison? ai-je fait ce qu'il fallait? en suis-je bien sûr? Tout au plus y joint-on encore quelquefois puis-je ou vais-je, toujours devant d'autres mots, et que sais-je, ou même que dis-je (1).

Il est bien entendu que beaucoup de gens, même fort instruits, n'emploient jamais les inversions de je même les plus usitées, mais elles restent néanmoins beaucoup plus élégantes, quand elles sont usitées,

que l'interrogation par est-ce que (2).

En dehors de l'interrogation.

L'interrogation n'est pas, à beaucoup près, le seul cas où nous ayons conservé l'inversion du pronom sujet.

Et d'abord les formes de l'interrogative simple

^{1.} La langue écrite elle-même a renoncé à peu près complètement à l'inversion de je au présent. Il nous faut ajouter qu'un grand nombre de formes monosyllabiques, telles que mens-je, sens-je, cours-je, dors-je, sens-je, cours-je, etc., qui prêtent facilement au calembour, s'emploient encore parfois, mais seulement en manière d'amusement, car depuis fort longtemps elles n'existent plus que théoriquement.

^{2.} Au surplus la langue familière supprime très fréquemment le est-ce que initial de l'interrogation simple, qui est alors marquée seulement par le ton: tu viens? tu partais? tu es bien sûr? ton frère viendra? si j'y allais, tu irais? votre père était là depuis long-temps? Cela est même plus élégant qu'avec est-ce que. Mais cette

deviennent facilement exclamatives, et l'inversion s'y conserve naturellement, notamment au présent du verbe être : suis-je, est-il, était-il, ton frère est-il assez paresseux! De même, avec avoir auxiliaire. en ai-je vu de ces gens qui...! l'ai-je, l'avais-je, ou l'aurai-je ou l'auras-tu assez répété! ton père t'a-t-il assez dit! Ces formes sont d'autant plus élégantes que la tournure par est-ce que n'y est pas de mise, puisqu'il n'y a pas interrogation. On dit aussi combien en ai-je vu, mais la langue parlée préfère combien j'en ai vu, sans inversion, comme que j'en ai vu, qui n'en peut point avoir. De même, avec quel exclamatif, il n'y a plus d'inversion : quelle sottise il a encore faite!

En second lieu, il v a quelques propositions indépendantes qui s'insèrent dans la phrase, paraît-il, semble-t-il, dit-on, et surtout celles qu'on insère dans le discours, à divers temps, et notamment au passé simple, ce qui fait qu'elles appartiennent surtout à la langue écrite : dis-je, dis-tu, dit-il, répondit-il, s'écria-t-elle, etc., et familièrement fis-je ou fit-il; mais ici on fait tout aussi bien l'inversion du sujet nominal: répondit mon frère (1).

suppression est tout à fait incorrecte après un pronom ou un adverbe interrogatif : avec qui tu es venu ? de quoi tu parles ? où, comment tu vas ? quand, pourquoi tu es venu ? Autant vaudrait dire avec le peuple de quoi que tu parles, et où que tu vas.

^{1.} Le peuple, qui ne pratique pas l'inversion, remplace dit-il par qu'il dit (kidi). La langue écrite, pour varier ses formules, emploie au contraire l'inversion avec un grand nombre de verbes, surtout au passé simple : observa, interrompit, riposta, articula, reprit, repliqua, etc., sans parler de finit-il par dire, qui n'est pas heureux. Encore ces verbes expriment-ils au moins l'idée de parler, mais quelques écrivains modernes emploient ainsi fort sérieusement toute sorte de verbes, en sous-entendant l'idée de parler. Cela passe encore quand l'idée est plus ou moins impliquée dans le verbe, comme soupira-t-elle ou gémit-elle pour dit-elle en soupirant ou en gémissant, mais une abréviation comme pleura-t-il est d'une langue assez contestable, et nos humoristes ont critiqué ce procédé de la meilleure façon, en le ridiculisant par l'exagération. Je ne parle pas de entendit-il ou autres gentillesses, qui ne sont pas moins ridicules.

En outre, et concurremment avec des inversions comme celles de vive la France, ou comprenne qui pourra (1), la langue courante n'a pas complètement renoncé à la conjugaison de puissé-je, au moins à certaines personnes, pour marquer un souhait, ni même à celle du conditionnel dussé-je, au sens de quand même je devrais : puissiez-vous réussir dussiez-vous échouer. Mais ici le sujet nominal lui-même se place de préférence après le subjonctif puisse. tandis qu'après dusse, c'est toujours un pronom qui le représente : puisse l'opération réussir, l'opération dût-elle échouer (2). On peut même, dans un langage un peu soigné, se servir encore de eussé-je, fussé-je et dussé-je à la troisième personne, surtout au singulier, soit comme verbes, soit comme auxiliaires, le pronom seul subissant l'inversion : eût-il ou votre père eût-il cent fois raison, fût-il ou votre père fût-il beaucoup plus âgé qu'il n'est, eût-il gaspillé toute sa fortune. dût-il en mourir (3).

Ajoutons qu'on voit s'introduire dans la langue

^{1.} Voir à l'article de l'impératif.

^{2.} Il va sans dire que ces deux temps ainsi construits appartiennent surtout à la langue écrite, qui même a gardé le privilège de laisser le sujet nominal après dusse, surtout au pluriel : dussent mes efforts n'aboutir à rien. La langue parlée se contente de si je pouvais, nécessaire à la première personne, et quand (même) je devrais, et cela aussi bien avec un sujet nominal : si l'opération pouvait réussir ! quand même l'opération devrait échouer.

^{3.} La langue écrite fait mieux, et conjugue encore intégralement eussé-je, fussé-je, dussé-je, tout en évitant de plus en plus la première personne du singulier, qui a le même inconvénient qu'aimé-je; eussiez-vous cent fois raison, fussiez-vous beaucoup plus âgé, dussions-nous en repentir toujours. On voit que dans cette forme de langage, qui est probablement destinée à disparaître progressivement dans ces verbes, comme elle a disparu dans les autres, car elle était générale autrefois, c'est toujours la première personne du singulier qui disparaît avant les autres personnes, puis la seconde personne du singulier avec la première et la seconde du pluriel, puis la troisième du pluriel; la troisième personne du singulier résiste si bien qu'on peut encore écrire par exemple préjérât-il, voulât-il, etc., alors qu'on recule déjà devant voulussent-ils, et qu'on n'oserait plus écrire préjérâtsent-ils: nous sommes loin du temps où on pouvait écrire aimāssé-je.

contemporaine, à la suite de cette inversion, une nouvelle inversion, assez inutile et peu connue autrefois, si grand soit-il, pour si grand qu'il soit (1).

Il reste un cas d'inversion assez curieux, qui est plus répandu dans la langue moderne que dans la langue classique. On a vu plus haut l'inversion du nom se maintenir, surtout dans la langue écrite, quand la proposition commence par quelque complément indirect ou circonstanciel ou par certains adverbes, surtout les adverbes de lieu. Nous avons conservé de même l'inversion du pronom, et du pronom seul, sans nous y astreindre dans tous les cas, mais avec une préférence marquée, dans les propositions commençant par certains adverbes qui marquent presque tous une certaine restriction.

C'est d'abord au moins, tout au moins, ou du moins au sens de en tout cas ou quoi qu'il en soit. Sans doute on dit fort bien au moins ou du moins il est incontestable que..., mais on paraît préférer au moins ou du moins est-il.

Tout au plus, qui a le sens opposé, exige même l'inversion, et il faut choisir entre on peut dire tout au plus et tout au plus peut-on dire que..., tout au plus votre ami peut-il dire que... sans préjudice de c'est tout au plus si on peut dire.

Toujours, au même sens de en tout cas, exige également l'inversion, mais ne s'emploie guère que dans une tournure impersonnelle : toujours est-il vrai que, ou toujours est-il que, c'est-à-dire en tout cas c'est un fait que (2).

^{1.} Cette inversion doit avoir pour origine les fausses élégances du journal; l'analogie de fût-il très grand, fût-il solidement établi, a dù amener très mal à propos si grand soit-il et même si solidement fût-il établi. Ces façons de parler sont jusqu'à présent fort peu autorisées, et deviennent barbares quand on y remplace si par aussi, comme il arrive trop souvent.

Hors ce cas, toujours ne se met guère en tête de la proposition, quoique jamais s'y mette fréquemment : on dit jamais il ne monte et non toujours il monte.

Encore, avec ou sans mais, l'exige aussi : encore ou mais encore vaut-il mieux..., encore n'est-ce vrai qu'à moitié ou encore ceci n'est-il vrai qu'à moitié, encore n'avez-vous pas fait ce qu'il fallait. Toutefois, après et encore, l'inversion n'est pas indispensable, ce qui est au moins commode pour la première personne : et encore je préfère...; et si après encore on intercale une proposition conditionnelle, l'inversion ne se fait plus : encore, si vous étiez venu, j'aurais pu, comme s'il y avait si encore, qui d'ailleurs est plus naturel (1). D'autre part, il ne faut pas confondre mais encore, qui signifie à peu près malgré cela, avec mais encore, au sens de en outre, à la suite de non seulement : celui-là ne saurait admettre aucune inversion (2).

Peut-être, qui marque aussi une certaine restriction, amène aussi l'inversion du pronom, à moins qu'on ne le fasse suivre de que : peut-être est-il ou peut-être qu'il est venu, peut-être votre ami est-il arrivé ou peut-être que votre ami est arrivé, mais il

est rare qu'on dise peut-être il est venu.

Sans doute se joint à peut-être, car le sens de cette expression est très variable suivant les cas, et avoisine souvent celui de peut-être; aussi, sans exiger l'inversion, il s'en accommode assez bien, quand il n'est pas expressément affirmatif: sans doute il faudra ou faudra-t-il..., sans doute voudrez-vous..., sans doute votre frère voudra-t-il, à moins qu'on ne dise aussi sans doute que.

Aussi bien est dans le même cas: aussi bien il faut dire ou faut-il dire, aussi bien votre frère est-il déjà venu (3).

3. On notera que l'inversion ne se pratique pas avec au surplus, d'ailleurs, au reste, du reste, etc., dont le sens est assez voisin de

^{1.} C'est la poésie qui dit encor si, pour éviter l'hiatus.

^{2.} Je ne le dirais pas, si je n'en avais vu des exemples. Une autre erreur, qui devient de plus en plus fréquente, consiste à remplacer encore faut-il, qui est correct, par faut-il encore, qui ne l'est plus du tout, car rien n'y justifie l'inversion.

Après à peine, au sens de depuis peu ou de presque pas, l'inversion s'emploie régulièrement; on dit, en effet, rarement, si ce n'est en poésie, à peine il avait terminé: on choisit entre il avait à peine terminé ou à peine avait-il terminé, à peine le travail était-il terminé; de même on ne dit pas à peine il m'a regardé, mais bien il m'a à peine regardé, ou à peine m'a-t-il regardé, à peine cet homme m'a-t-il regardé, sans préjudice bien entendu de la tournure c'est à peine si.

Enfin à plus forte raison s'accommode assez bien de l'inversion : à plus forte raison votre ami n'hé-

sitera pas ou n'hésitera-t-il pas (1).

A tous ces adverbes il faut encore joindre l'adverbe aussi, quand il fait figure de conjonction, en marquant la conséquence : on peut dire aussi vous irez, comme c'est pourquoi vous irez, ne fût-ce que pour éviter l'hiatus de aussi irez-vous, mais en revanche, ne fût-ce que pour éviter l'hiatus de aussi il viendra, on dit aussi viendra-t-il, et de même aussi mon père viendra-t-il, à moins qu'on ne marque une pause après aussi, ce qui l'assimile à c'est pourquoi.

On notera que ces inversions se coordonnent très bien avec une proposition affirmative ordinaire, toutes les fois que l'affirmation est possible. Ainsi on dit nécessairement peut-être viendra-t-il et medonnera-t-il les renseignements dont j'ai besoin; mais on dit aussi bien, et même mieux, avec une seule inversion, à plus forte raison viendra-t-il et il me don-

aussi bien : aussi bien a sans doute emprunté cette syntaxe à aussi (Voir plus loin). D'ailleurs elle ne se pratique jamais quand aussi bien n'est pas en tête de la proposition : puisque aussi bien il faut avouer que...

^{1.} La langue écrite connaît encore quelques autres cas d'inversion du pronom, par exemple après en vain ou vainement, mais ils sont plus rares; avec de même, elle n'est pas justifiée du tout, moins encore avec d'ailleurs: en dehors des cas que nous avons indiqués, ce prétendu raffinement de style n'est le plus souvent qu'un témoignage d'ignorance.

nera..., toujours est-il vrai que... et vous devez supposer, encore vaut-il mieux..., et vous ferez bien de...

IV. — Les pronoms personnels compléments directs.

Les pronoms personnels employés comme compléments directs sont : d'une part me et te, le, la et les, formes atones, comme je, tu, il et ils, et qui peuvent, elles aussi, être accompagnées ou remplacées dans certains cas par les formes toniques correspondantes, moi et toi, lui et eux, elle et elles; d'autre part nous et vous, que rien ne remplace.

Le pronom complément direct s'intercale entre le sujet, quel qu'il soit, et le verbe, et c'est pourquoi il est atone, comme le pronom sujet : il m'aime, ton père t'aime, vous l'aimez, tu les aimes, nous vous aimons.

La conjugaison pronominale rapproche ainsi deux pronoms de même personne, identiques aux deux premières personnes du pluriel : nous nous levons, vous vous levez (1). La conjugaison interrogative enferme le verbe ou l'auxiliaire entre deux pronoms : ton père t'aime-t-il ou t'a-t-il aimé, de quoi vous avisez-vous, de quoi me suis-je avisé?

On insiste sur le pronom complément direct, comme sur le pronom sujet, en exprimant la forme tonique, soit avant le sujet, soit après le verbe, tu

^{1.} On notera qu'aux deux premières personnes du singulier et du pluriel, des pronoms de même personne ne peuvent se rapprocher que s'ils sont aussi de même nombre, ce qui est proprement la conjugaison pronominale. On ne rapproche done pas je nous, tu vous, nous me, vous te. Les deux derniers groupes ne seraient sans doute pas fort utiles, mais les premiers pourraient l'être parfois et pourtant ce n'est que par plaisanterie qu'on peut dire je nous prends ou tu vous prends pour des sots; on est done obligé, le cas échéant, de recourir à une périphrase comme je me prends pour un sot, et vous avec moi, tu prends tes amis et toi-même pour des sots, ce qui est un peu compliqué.

274 PRONOMS

l'aimes lui, et moi, tu ne m'aimes pas ; moi-même ou moi seul, tu ne m'aimes pas ; le frapper, lui ! Toutefois, cette syntaxe est beaucoup moins fréquente que pour le pronom sujet, à moins qu'elle ne soit requise par une apposition ou une proposition relative : c'est ainsi que tu me traites, moi, ton meilleur

ami, ou moi qui t'ai obligé si souvent.

En cas de coordination de compléments directs, la forme tonique s'impose pour le pronom complément, comme elle s'imposait pour le pronom sujet, et les compléments se placent soit avant le sujet, soit plutôt après le verbe : mais quand les compléments sont de personnes différentes, il y a toujours en outre, entre le sujet et le verbe, un pluriel atone, nous ou vous : il vous aime beaucoup, vous et votre frère ; ton frère et toi ou toi et lui, je vous aime beaucoup ou je ne vous aime guère; aimez-nous bien, mon frère et moi (1). Toutefois, la répétition de ni après le verbe peut épargner le pronom atone : je n'aime ni vous ni votre frère, à côté de ni vous ni votre frère je ne vous aime.

Quand les compléments sont de la troisième personne, la syntaxe est la même, mais on dit aussi j'estime beaucoup son frère et lui, sans pronom atone, et aussi, avec un pronom atone singulier, je l'estime beaucoup, lui et son frère, lui étant le premier.

Avec l'un et l'autre ou tous les deux, les uns et les autres, ni l'un ni l'autre, ni les uns ni les autres, et aussi le pronom réciproque l'un l'autre, on exprime généralement un pronom atone devant le verbe quand il s'agit de personnes : je les estime l'un et l'autre ou tous les deux, je ne les estime ni les uns ni les autres, vous vous estimez l'un l'autre; quand il

^{1.} On ne dit donc ni j'aime beaucoup vous et votre frère, ni, comme autrefois, je vous aime beaucoup et votre frère. C'est tout au plus si on pourrait risquer, avec ellipse du verbe, grâce à l'opposition des attributs, je l'avais cru plus habile, et son succès plus certain ; mais c'est une ellipse qui demande bien de la prudence.

s'agit de choses on dit plutôt je tiens l'un et l'autre ou les deux (sans tous) ou je ne tiens ni les uns ni les autres pour mauvais.

Nous retrouvons encore la forme tonique du pronom en cas d'opposition entre les compléments : vous avez obligé mon frère et non moi (1) ; ou dans des tournures telles que vous n'avez obligé que lui ou aucun autre que lui, etc. ; et dans le cas d'ellipse du verbe : Qui ai-je vu hier ? — Moi, car tu m'as vu répondrait fort mal, et c'est moi que tu as vu n'est pas indispensable (2).

Le pronom atone reste naturellement devant le verbe dont il est complément, même si ce verbe est suivi d'un infinitif : je l'ai vu mourir (3). Mais il peut se faire que le pronom soit complément de l'infinitif lui-même. En ce cas, le pronom reste encore devant le verbe, si c'est un des verbes faire (ou laisser) voir (ou regarder), entendre (ou écouter), et même sentir, ce qui est plus rare : il vous a fait appeler, on les a laissé mettre en prison, vous l'avez vu bâtir, nous l'avons entendu chanter (en parlant d'un morceau de chant). Avec les autres verbes, on met le pronom atone devant l'infinitif dont il est le complément : j'irai ou je suis allé vous chercher, j'oserai les braver (4).

^{1.} Mais on préfère c'est mon frère et non moi que vous avez obligé.

^{2.} Pour le pronom atone le, la, les, annonçant un complément qui ne viendra qu'ensuite ou rappelant un complément déjà exprimé, voir page 252 ce qui a été dit du pronom sujet.

^{3.} On verra ailleurs qu'il y a ici en réalité une proposition infinitive dont le pronom atone est sujet, ce qui ne l'empêche pas de garder sa place.

^{4.} La syntaxe est la même pour le complément indirect représentant à : tu m'as ou je leur ai fait faire un vêtement, je me suis fait faire un vêtement, je me suis fait faire un vêtement, mais je suis allé vous porter cet objet, j'oserai leur dire que... Autrefois on trouvait sans doute le pronom mal placé devant un infinitif ou mieux placé à côté du sujet, et on l'y laissait volontiers, quels que fussent le verbe et la nature du complément : je t'irai voir, tu m'oses braver ou tu m'oses donner un démenti ; parfois même avec un temps composé, quoique ce fût moins régulier : tu m'as osé braver, tu t'es osé attaquer à moi, tu m'as pu

Il y a toutefois une condition indispensable pour que le pronom complément reste ainsi devant le verbe, c'est qu'il soit lui-même précédé d'un autre mot, qui est ordinairement le sujet. Or à l'impératif sans négation, il n'y a aucun mot devant le verbe, ce qui fait que le pronom est rejeté après le verbe. En ce cas, me et te prennent la forme tonique : aimez-moi, ôte-toi de là ; mais le, la, les gardent leur forme, qui en ce cas devient exceptionnellement tonique : prends-le, prenons-la (1). On dit de même faites-moi ou faites-le venir ou faites-la faire, lais-sez-moi ou laissez-les passer ou laissez-moi emprisonner, en opposition avec venez me chercher ou allez le chercher, où le pronom est lié à l'infinitif et non au verbe qui précède (2).

Si l'impératif est négatif, le pronom reprend sa place normale et redevient atone, parce qu'il y a un mot devant lui : ne m'irritez pas, ne les irritons pas (3).

nuire. Les poètes seuls emploient encore parfois cette syntaxe archaïque avec les temps simples, ne fût-ce que pour éviter un hiatus comme celui de tu oses me braver. — Pour plus de détails sur l'emploi du pronom devant faire, laisser, etc., suivis d'un infinitif, voir à l'article des propositions infinitives.

^{1.} Notons en passant que le pronom ainsi placé ne saurait servir d'antécédent au relatif: on ne dit pas plus croyez-moi, qui suis votre ami que croyez-le, qui est votre ami, mais nécessairement croyez-moi, moi qui ou croyez-le, lui qui, ou plutôt on prend une autre tournure.

^{2.} On se rappelle que dans l'inversion, où le pronom sujet atone devenait tonique (l'aimes-tu), le pronom je, après quelque hésitation, est définitivement resté muet : que dis-je? Le au contraire a si bien pris l'accent qu'on ne peut même plus l'élider : prenez le avec précaution. Mais l'élision a été constante en vers jusqu'au milieu du xvn° siècle, et s'est maintenue même jusqu'au xxx° : cela tient à ce que la prononciation a été fort longtemps discutée, et dans la première moitié du xxx° siècle, il y avait encore des gens qui soutenaient que la prononciation correcte était prenez-l' sans crainte, et par conséquent prenez-l' avec précaution, ce qui explique les élisions qu'on trouve encore dans V. Hugo, Musset et les autres. Ces élisions aujourd'hui paraissent ridicules, mais au temps de Molière elles étaient encore absolument correctes.

^{3.} C'est certainement en vertu du même principe, et non « pour donner plus de précision à la phrase », que les classiques mettaient le pronom atone devant le dernier impératif non négatif, en cas de coordination par et ou par ou : va, cours, vole et nous venge,

Il y a pourtant un cas où le pronom atone peut se mettre en tête, et si ce n'est pas proprement devant un verbe, c'est devant les deux composés de l'impératif de voir, au milieu desquels il ne peut plus s'intercaler; on dit donc me voici, me voici de retour, les voilà bien avancés.

Si le même pronom atone est complément de verbes consécutifs à un temps simple, coordonnés ou non, on répète le pronom devant chaque verbe, même si le sujet est un autre pronom, qu'on peut ne pas répéter : je vous estime et (je) vous aime, il le vise et le tue. De même, à l'impératif, on l'exprime après le premier verbe comme après le second : vise-le et tue-le ; de même aussi ne nous salissez pas et ne nous mouillez pas. Si les verbes sont composés, le pronom suit naturellement le sort de l'auxiliaire et tombe avec lui : le maître l'a complimenté et (l'a) récompensé (1).

D'autre part on dit fort bien j'ai trouvé des gens pour mettre à la place de ceux que j'ai renvoyés, mais les n'y est pas sous-entendu, et c'est comme si l'on disait pour tenir la place de...

V. — Le pronom neutre et pronom attribut.

Le pronom le assume, comme complément direct, la fonction de pronom neutre, que il remplissait comme sujet. Il s'emploie même beaucoup mieux que il au sens de cela, avec une valeur démonstrative : je le veux, je le dois, et par analogie, il le

taisez-vous et m'admirez. On a sans doute estimé depuis que la présence de et ou de ou ne suffisait pas pour rendre sa place normale au pronom complément, mais les poètes ont conservé l'usage de cette syntaxe élégante, ne fût-ce encore que pour éviter l'hiatus de et admirez-moi.

^{1.} Mais on dirait fort mal le maître l'a complimenté et récompensé sa bonne volonté, car on ne saurait en pareil cas sous-entendre l'auxiliaire sans le pronom qui l'accompagne : je l'ai instruit et dirigé, mais non je l'ai instruit et dirigé ses goûts.

faut (1). Dans cette fonction, le représente en fait une proposition ou une idée, exprimée généralement auparavant : faites cela, je le veux, si j'ai réussi, c'est à vous que je le dois, je l'aime comme il le mérite, j'ai trouvé des ouvriers comme je le désirais (2), le croiriez-vous, que je ne l'ai pas encore vu? je le savais bien, moi, qu'il viendrait (3).

Il y a toutefois cette différence, que quand le annonce l'idée qui viendra ensuite, il n'est pas indispensable et sert uniquement à insister, comme s'il était masculin, tandis que s'il rappelle une idée antérieure, sa présence est nécessaire, pour donner un complément au verbe. Néanmoins nous avons quelques verbes qui, dans certaines propositions très courtes, se passent de ce complément.

On omet le pronom le d'abord devant les verbes qui se mettent en incise indépendante, à la première personne du singulier du présent : je crois, je pense,

personne du singulier du present : je crois, je pense, je suppose, j'imagine, j'espère, je vois, je t'assure (4): vous ne prétendez pas, je pense ou je suppose, aller jusque là, vous avez, je le vois ou je vois, de bonnes raisons; alors qu'on dit fort bien, et peut-être de préférence, comme je le pense ou comme je l'espère.

C'est probablement par analogie avec cette syntaxe qu'on a dit aussi, dans une réponse négative, je ne crois pas, je ne pense pas, et même je ne suppose pas, en opposition aux réponses affirmatives je le crois, je le pense, je le suppose (5). De même à je le

^{1.} Parce que il faut est traité pratiquement comme un verbe transitif : cf. page 210, note 1 ; aussi dit-on également il le faut, il les faut absolument.

^{2.} Par opposition à j'ai trouvé des ouvriers comme je les désirais. De même on dira, suivant les cas, voici de la viande comme vous la vouliez, ou voici de la viande comme vous le vouliez.

^{3.} Ainsi Racine, pour éviter un hiatus :

^{...} Tu l'as vu, comme elle m'a traité.

^{4.} Dont on peut rapprocher je te prie, pour je t'en prie.

^{5.} On dit aussi je ne vois pas pour je ne vois pas cela, c'est-à-dire je ne suis pas de votre avis, et au contraire avec une très forte ellipse, je ne dis pas, pour je ne dis pas le contraire, je ne veux pas vous contredire.

LE 279

sais, je le veux, je le peux, s'opposent généralement je ne sais pas, je ne veux pas, je ne peux pas (1). Ce sont même les trois verbes savoir, pouvoir et vouloir, qui se conjuguent le plus largement avec une négation, sans complément : je ne savais pas, jamais tu ne pourras, ils n'ont pas voulu, nous ne pourrions

pas, vous n'auriez pas voulu (2).

Après quand, aussitôt que, si et comme, les verbes pouvoir et vouloir se passent également du pronom le : vous le ferez quand vous pourrez et je le ferai quand vous voudrez ou aussitôt que je pourrai, je sortirai si je peux et vous sortirez si je veux, vous ferez comme vous pourrez et ce sera comme vous voudrez. Il n'y a d'ailleurs pas là de règle absolue, et le s'exprime parfois, pour insister, là où on l'omet ordinairement : vous sortirez si je le veux. On dit également de préférence comme vous voyez et même comme vous dites, quoiqu'on dise de préférence comme vous l'avez vu, et comme vous le disiez. On dit, suivant les cas, si je le savais ou si je savais, si je l'avais su ou si j'avais su.

Enfin, à la suite d'un comparatif d'inégalité, surtout quand on exprime ne, ce qui est l'usage le plus ordinaire, on omet le devant croire et les verbes de sens analogue : il est plus ou moins âgé que je ne

 Quoique à la question le savez-vous, le voulez-vous, on réponde naturellement non, je ne le sais pas, non je ne le veux pas.

^{2.} Sans doute on pourrait, dans beaucoup de cas, notamment avec pouvoir, supposer l'ellipse d'un infinitif, dont le pronom le serait le complément, le cas échéant: je ne peux pas, sous-entendu le faire; mais la syntaxe de ces trois verbes est identique ici, et en fait il n'; a pas d'ellipse d'infinitif, car d'une part je ne veux pas, par exemple, signifie aussi bien je ne veux pas que vous sortiez que je ne veux pas sortir; et d'autre part, même au sens de je ne veux pas sortir, si on remplace vouloir par un équivalent, on voit le complément réapparaître: à cette proposition, vous feriez peut-être bien de sortir, on répond, avec pronom, je n'en ai pas envie, ou je ne le désire pas, et sans pronom, je ne veux pas. C'est donc bien le pronom seul qui est omis ou, si l'on préfère, on n'éprouve pas le besoin de remplacer la proposition sous-entendue par le pronom le, comme cela se fait ailleurs.

croyais, que je ne pensais, que je ne supposais, il est tout autre que je n'aurais cru. De même avec vouloir et pouvoir : j'en ai fait plus que vous ne vouliez ou moins que je ne pouvais. Avec aussi ou autant, qui ne comportent pas ne, on hésite : il est ou il n'est pas aussi intelligent que je (le) croyais.

Exceptionnellement, on omet encore le même à côté du verbe faire dans une comparaison de même genre : je m'en tirerai cette fois mieux que je ne l'ai fait ou que je n'ai fait jusqu'à présent. Dans cette syntaxe, qui est élégante, parce qu'elle est un peu archaïque, le verbe faire représente en réalité le verbe de la proposition principale (1).

A cet emploi du pronom le comme neutre se rattachent beaucoup d'expressions où il est encore complément direct, mais avec un sens tout à fait indéterminé, comme je ne le cède à personne, vous l'emportez, il ne saurait le disputer à ses rivaux, je vous le passe pour cette fois, je vous le donne en cent, tu me le payeras (2).

Le pronom neutre le n'est pas employé seulement comme complément, mais aussi comme attribut, ce qui est plus remarquable. Et en effet, les autres pronoms personnels ne sont plus guère employés comme tels : à part la tournure c'est moi, c'est lui, c'est nous qui..., où ils sont attributs en appa-

^{1.} C'est un reste de la syntaxe des classiques, qui employaient ainsi le verbe faire à la place du verbe principal même devant un complément direct : Orgon aime Tartufe, dit Molière,

Cent fois plus qu'il ne fait mère, fils, fille ou femme.

Quelques écrivains, ne voulant plus dire il vous aime plus qu'il ne fait son fils, ni d'autre part plus que son fils, qui prête à équivoque, ont cru pouvoir dire il vous aime plus qu'il ne fait de son fils, il vous a chassé comme il a fait de moi, et cela est bien contestable : mieux vaut répéter le verbe.

^{2.} Dans cette fonction et avec ce sens indéterminé, le est remplacé par la dans vous l'avez échappé belle, vous me la baillez belle, et aussi tu me la payeras : la est censé représenter un nom féminin, mais en réalité il joue le rôle de neutre.

rence, on ne pourrait guère trouver que quelques expressions assez rares, comme ce portrait n'est pas moi ou n'est pas elle, il me semble que je suis moi, vous n'êtes plus vous-même. Au contraire, le est assez fréquemment employé comme attribut, afin de représenter un attribut exprimé antérieurement : vous êtes plus heureux ici que vous ne l'étiez là-bas, de préférence à que vous n'étiez ; un homme aussi brave que vous l'êtes et non que vous êtes ; si vous ne l'êtes pas, vous le deviendrez, et même soyez-le ou parais-sez-le (1).

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que le représente l'attribut au même nombre, et l'on dit fort bien s'ils sont menteurs, tu ne l'es pas moins, c'est-à-dire tu es cela. Le peut même représenter un simple qualificatif contenu dans la proposition dont il fait partie : les grands hommes ou les bonnes choses ne le sont pas toujours ; car si l'expression paraît un peu irrégulière, elle a l'avantage, même et peut-être surtout dans la langue écrite, d'épargner la répétition peu agréable d'un adjectif. On va parfois jusqu'à représenter un nom au moyen de le : les menteurs croient volontiers que les autres le sont (2).

C'est également le neutre que nous employons aujourd'hui, et non la ou les, comme autrefois, quand le sujet est féminin ou pluriel, pour représenter un adjectif ou un nom indéterminé: si vous n'êtes pas heureuse maintenant, vous le serez plus tard, et non vous la serez; mère, je le suis autant qu'il faut, et non je la suis, c'est-à-dire je suis cela, j'ai cette qualité; et à fortiori mères, nous le sommes.

^{1.} On disait même autrefois je ne sais si vous êtes juste, mais je ne vous le crois pas; on dit aujourd'hui je ne le crois pas, avec le complément, ou je ne vous crois pas tel.

² Ceci est peut-être plus contestable; et sans doute les menteurs a l'avantage d'être plus court que ceux qui sont menteurs, qui serait plus régulier; mais on écrirait mieux les menteurs croient volontiers que les autres leur ressemblent.

L'attraction qui autrefois faisait employer la, plus encore que les, a complètement disparu de l'usage.

Il est vrai que si l'attribut exprimé antérieurement est un nom déterminé, le neutre n'est guère de mise.

On peut bien dire à la rigueur vous avez été mes amis et vous le serez encore davantage; mais à des questions telles que êtes-vous la mère, êtes-vous les témoins, on ne peut guère répondre je le suis ou nous le sommes. S'ensuit-il qu'il faille répondre je la suis ou je ne la suis pas ou nous les sommes? Ce serait certainement correct, mais en fait on ne parle jamais ainsi, et on s'en tient à oui ou non renforcés tout au plus par c'est moi, c'est nous, ce n'est pas moi, de sorte que la question du pronom ne se pose pas (1).

Parmi les attributs que le peut représenter, il y a surtout le participe passé : il est aimé parce qu'il

mérite de l'être.

Dans la langue familière, on emploie volontiers la même tournure si le participe passé n'est pas exprimé, mais contenu implicitement dans le verbe qui précède. Cela passe encore si le verbe est à un temps composé actif : il n'a rien dit qui ne mérite de l'être, car on épargne ainsi la répétition du même mot. La même observation pourrait à la rigueur être faite pour les infinitifs qui sonnent comme les participes : on ne peut vous aimer que si vous méritez de l'être; mais on dit aussi bien on ne peut vous plaindre que si vous méritez de l'être, et même on ne

^{1.} De même on a pu dire ou écrire : Est-ce votre voiture? — Ce l'est. Sont-ce vos chaussures? — Ce les sont ou ce les furent. Est-il sept heures? — Il les est. Ces réponses sont d'une correction parfaite, et on les trouve chez les classiques, mais on ne parle pas ainsi, et l'usage courant ignore absolument la et les pris comme attributs. La langue écrite seule pourrait dire encore avec La Fontaine :

La reine? Vraiment oui ; je la suis en effet ;

ou avec Beaumarchais: je ne la suis plus, cette Rosine que vous avez tant poursuivie.

vous aimera que si vous méritez de l'être, ou même je veux qu'on les fasse comme ils doivent l'être! C'est aller trop loin.

Il est certain que ces tournures n'offrent aucune obscurité, mais il est certain aussi qu'elles ne sont pas fort correctes, et qu'il vaudrait mieux les éviter; elles ne sont certainement pas de mise dans la langue écrite (1).

VI. — Les pronoms personnels compléments indirects pour les personnes.

Les pronoms personnels employés comme compléments indirects sont : pour les deux premières personnes, moi et toi, remplacés à l'occasion par me et te, et naturellement nous et vous; pour la troisième, lui, et elle, eux et elles, qui ont servi déjà à d'autres usages, et leur, en, y, qui n'en connaissent pas d'autre. Les pronoms de la troisième personne peuvent s'employer pour les personnes et pour les choses, mais lui et elle, eux et elles, et leur s'emploient de préférence pour les personnes, en et y pour les choses.

En principe, un complément indirect est précédé d'une préposition. C'est le cas ordinaire des pronoms toniques moi et toi, eux, elle et elles, et même, quoique moins régulièrement, lui, nous et vous ; il est digne de moi ou d'eux, j'ai pensé à lui,

^{1.} La Rochefoucauld dit: On ne loue d'ordinaire que pour être loué, et cela vaut apparemment mieux que de dire avec Vauvenargues: Les hommes ne haissent rien tant que de l'être. Et sans doute si vous méritez de l'être signifie si vous méritez d'être cela, comme si vous le méritez signifie si vous méritez cela, mais le est beaucoup plus naturel comme complément que comme attribut, et il est bien aisé ici de dire on ne peut vous aimer, on ne peut vous plaindre, on ne vous aimera que si vous le méritez, à moins qu'on ne préfère : vous ne pouvez être aimé ou plaint, vous ne serez aimé que si vous méritez de l'être; et de même je veux qu'on les jasse comme on doit les faire.

284 PRONOMS

j'ai travaillé pour moi, avec moi, devant vous, je compte sur lui ou sur elles, de vous à moi, quant à nous, ce que c'est que de nous. S'il en était toujours ainsi, la syntaxe serait simple, mais les prépositions de et à, qui sont justement les principales, se dérobent à cette simplicité, et la syntaxe en devient fort complexe.

La préposition de est celle qui souvent cède la place à en, pour les choses et quelquefois pour les personnes : ce pronom sera étudié plus loin. En outre, on sait déjà que de ne s'emploie pas avec un pronom comme complément déterminatif d'un nom : on ne dit pas le livre de moi, mais mon livre, et de même tes parents et les miens ; on ne dit même pas en coordination avec un nom, c'est l'opinion de mon frère et de moi, mais c'est l'opinion de mon frère et la mienne, ou c'est mon opinion et celle de mon frère. Et si l'on veut insister, ce n'est pas de qu'on emploie, mais à : c'est mon opinion à moi, de même qu'on dit familièrement un ami à moi.

Le cas de la préposition à est beaucoup plus grave : outre que cette préposition cède la place quand on emploie y pour les choses et leur pour les personnes, d'autres pronoms compléments ont conservé de l'ancienne langue une aptitude particulière à se passer d'elle, en changeant de place, et même en prenant une autre forme.

Pour procéder avec méthode, considérons d'abord le cas où le complément indirect seul est un

pronom.

La préposition à s'emploie bien comme les autres après un verbe, au moins devant un complément de personne, mais cette syntaxe n'est constante qu'avec un petit nombre de verbes qui n'ont pas d'autre complément: j'ai pensé à toi, vous songerez ou vous rêverez à moi, je recours ou j'ai recours à lui, j'ai affaire à lui, on a fait appel à vous, je renonce à elle, je ne tiens pas à vous, ne touchez pas à lui

(en parlant des personnes), et naturellement ce livre est à vous (1).

Le plus souvent, c'est-à-dire quand le verbe a en même temps un complément direct, et même fort souvent sans qu'il en ait, le pronom complément indirect se place devant le verbe, sans préposition, sous la forme atone me et te, et naturellement nous et vous, pour les deux premières personnes, sous la forme lui et leur pour la troisième personne, quel que soit le genre, de sorte que lui signifie alors indifféremment à lui ou à elle, leur signifiant de son côté à eux ou à elles: il m'a donné ou fait donner ce livre, je lui ou je leur ai dit un mot, tu nous procures un beau bénéfice, on t'a préféré ton frère, je vous permets de sortir, tu m'as rappelé ou je me suis rappelé ce que tu m'avais dit (2); de même, avec complément unique, cette affaire-là peut vous nuire, ceci me plaît, vous leur avez parlé hier (3).

A l'impératif sans négation, ces pronoms, passant après le verbe, deviennent toniques, me et te redevenant moi et toi : donne-moi, procure-toi, envoie-leur ou envoie-nous ce livre, à côté de ne me donne pas, ne te nuis pas, etc. (4).

^{1.} Sans parler des verbes de mouvement, aller, venir, marcher, courir, après lesquels à équivaut à vers. Autrefois le verbe parler était dans le même cas que le verbe penser; les classiques disent encore assez régulièrement tu parles à moi, et ce n'est nulement, comme on le répète trop souvent, pour insister sur le pronom, car ce n'est pas ainsi qu'on s'y prend (voir plus loin); c'était simplement la syntaxe correcte, qui a changé depuis.

Car on rappelle quelque chose à un autre ou à soi-même et se rappeler de est absurde, se ne pouvant pas être complément direct.

^{3.} On dit cependant, avec la préposition, à côté d'un participe, une lettre à moi ou à lui adressée, permis à vous de... D'autre part, il faut distinguer, suivant le sens, venez à moi et il me vient une idée (sens abstrait), je rapporte à lui et je lui rapporte (même sens).— Ici encore, on ne peut rapprocher je et nous, tu et vous, et dire tu vous as procuré (voir page 273, note 1); il faut donc encore se tirer d'affaire autrement : tu as procuré à tes amis et à toi.

^{4.} Donne-vous, ne vous nuis pas sont naturellement inusités. Ajoutons qu'en cas de coordination, les classiques disaient, comme avec le complément direct, viens et me donne, qui ne se dirait plus qu'en vers.

286 PRONOMS

On insiste sur le complément indirect sans à, comme sur le complément direct, en exprimant la forme tonique, quelquefois devant le sujet, toujours sans à : moi, on m'a préféré mon frère; le plus souvent après le verbe, et cette fois en exprimant à : lui donner un soufflet, à lui, ou lui donner, à lui, un soufflet; tu m'as parlé, à moi (1). On peut aussi ajouter même à la forme tonique, ce qui n'empêche pas d'exprimer ordinairement la forme atone : tu (lui) as parlé à elle-même.

En cas de coordination de compléments indirects, la forme tonique s'impose, et chaque complément a sa préposition à la suite du verbe, mais cette fois on n'est pas aussi absolument obligé d'exprimer en même temps un pluriel atone à côté du verbe si les compléments sont de personnes différentes: on (vous) a préféré cet homme à toi et à ton frère, on (nous) a préféré cet homme à toi et à moi.

On dit de même je leur ai écrit ou, moins souvent, j'ai écrit à l'un et à l'autre, aux uns et aux autres, je ne leur ai parlé ou je n'ai parlé ni aux uns ni aux autres; toutefois on dit nécessairement, avec pluriel atone, tu nous as écrit, ou je vous ai parlé à l'un et à l'autre ou à tous les deux, je ne vous ai parlé ni à l'un ni à l'autre, sans quoi il y aurait confusion avec la troisième personne. On dit de même vous vous nuisez ou vous vous êtes nui l'un à l'autre.

Nous retrouvons encore la forme tonique avec la préposition en cas d'opposition entre les compléments : tu as parlé à moi et non à mon frère, à lui et non à moi (2); ou dans une tournure comme tu n'as parlé qu'à moi (ou à aucun autre que moi); ou en cas d'ellipse : A qui (est) ce livre, ou à qui a-t-on donné ce livre ? — A moi, à lui. On dit de même

Et non tu as parlé à moi, sauf le cas qu'on va voir ; mais on dit mieux c'est à moi que tu as parlé.

^{2.} Mais on préfère c'est à ... et non à... que...

permis à vous de... pour il vous est permis de... (1).

Un pronom complément indirect sans à peut s'associer devant le verbe avec un pronom complément

direct, mais il faut distinguer les cas.

Un pronom complément de la première ou de la seconde personne ne peut être associé qu'avec un complément de la troisième, et de plus c'est lui qui doit être le complément indirect, et c'est lui qui s'énonce le premier, quoique indirect : il me l'a envoyé, je vous les ai donnés, on ne te l'a pas donné, ne nous les envoyez pas (2).

Si les deux pronoms compléments sont des deux premières personnes, le complément indirect passe après le verbe avec à, sous la forme tonique : il m'a envoyé à vous, il vous a envoyé à moi, je me confie

à vous (3).

Si c'est le pronom de la première ou de la seconde personne qui est complément direct, l'autre est également rejeté après le verbe avec à, sous la forme tonique : il me soumet à eux, à elles, je me suis adressé à lui (4).

Exceptionnellement, et quoique l'ordre et la nature des pronoms le permette, on ne dit pas je veux vous l'unir ou vous le joindre, mais je veux l'unir ou le joindre à vous, il veut l'unir ou le joindre à moi (5).

A l'impératif sans négation, les deux complé-

^{1.} Pour l'emploi du pronom atone avec un verbe suivi d'un infinitif, voir page 275, note 3.

^{2.} Ainsi on ne dit pas il le m'a envoyé, ni je les vous ai donnés, qui se sont dits autrefois, et qui paraissaient plus naturels.

^{3.} Et non il me vous a envoyé ou il vous m'a envoyé, je me vous confie ou je vous me confie, qui en effet seraient équivoques.

^{4.} Et non il me leur soumet ou je me lui suis adressé.

^{5.} Ajoutons que, si on ne dit pas on me lui a jait donner de l'argent, me étant complément direct, on ne dit pas davantage on me l'a jait donner de l'argent, avec me indirect; mais il n'est guère correct non plus de dire on m'a jait lui donner ou on l'a jait me donner; il faut donc s'exprimer autrement, par exemple, si le sens le permet, on m'a ou on l'a prié de...

288 PRONOMS

ments associés passent après le verbe, et comme celui de la première ou de la seconde personne, qui est indirect, prend la forme tonique, il se met le dernier, surtout si l'autre est au singulier : envoyez-le-moi ou envoyez-le-nous. Ce n'est pas que envoyez-moi-le ne soit fort employé, mais on a tenu peu à peu pour incorrect d'employer ici le tonique, nécessaire dans envoyez-le, mais dont on pouvait se passer avec un autre pronom à côté. L'inconvénient était moindre avec donnez-moi-les, et néanmoins donnez-les-moi est tenu pour plus correct, par analogie avec donnez-le-moi. On dit naturellement fiez-vous à moi, adressez-vous à lui.

Deux pronoms compléments de la troisième personne peuvent aussi être associés, et en ce cas c'est toujours le complément direct qui est le premier : je le lui enverrai, nous ne la leur avons pas envoyée, donnez-les-leur, ne le lui donnez pas, et, avec le neutre, je ne le lui fais pas dire. Toutefois cette association est souvent un peu dure, notamment celle de les leur, et on se tire souvent d'affaire en supprimant le complément direct ; mais ceci est tout à fait incorrect, et si on veut éviter les pronoms conjoints, il n'y a qu'un remède, qui est de s'exprimer autrement, et par exemple d'énoncer un complément nominal.

On répète le pronom complément indirect sans à dans les mêmes conditions que le pronom complément direct (1), et les deux ensemble, le cas échéant : votre ami vous dit et vous répète que... je vous le dis et je vous le répète, il peut à son gré nous l'ouvrir ou nous la fermer.

D'autre part, on peut également sous entendre le pronom et l'auxiliaire devant le participe, si la fonction du pronom est bien identique avec les deux verbes : il t'a dit et répété que...; mais il est clair

^{1.} Voir plus haut, page 277.

qu'on ne saurait dire correctement il t'a vu et parlé, le même pronom ne pouvant pas être à la fois complément direct et complément indirect.

Dans le langage familier, les pronoms compléments indirects sans à pour la première personne, surtout celui du singulier, se joignent volontiers à un complément direct nominal ou pronominal de la troisième, généralement avec un impératif, sans autre but que de marquer l'intérêt qu'on prend à l'action commandée: ôte-moi ça de là; qu'on me pende cet homme, qu'on me le pende ou qu'on nous le pende (1).

On emploie aussi de la même façon les pronoms de la seconde personne, mais avec l'indicatif, comme pour intéresser davantage l'interlocuteur ou l'auditoire, ou même le lecteur, au récit qu'on fait : je te les ai fouettés de la belle façon; il vous pendit l'homme sans le moindre scrupule (2).

VII. — Les pronoms compléments indirects pour les choses.

Le français ne répugne pas à employer les pronoms personnels pour désigner les choses, quand ils sont sujets ou compléments directs, c'est-à-dire atones et placés devant le verbe, et on dit par exemple d'un ase il est petit ou je l'ai lavé; mais s'ils sont compléments indirects, avec des formes toniques, lui, elle,

^{1.} Mais on ne joindrait plus ce pronom, comme Molière, à un autre complément indirect : qu'on me leur donne le fouet ou donnez-lui-moi le fouet.

^{2.} Dans ces phrases, le complément indirect représenterait plutôt la préposition pour que la préposition à. Dans le même sens, la langue écrite construit aussi le pronom atone devant le verbe être et un attribut : elle m'est sacrée, ou encore ce m'est, ce nous est, ce leur est une grande joie de ou que...; la langue parlée se contente généralement de elle est sacrée pour moi, et surtout c'est pour moi, pour nous, pour eux une grande joie; la langue écrite elle-même ne dirait guère ce t'est.

eux, elles, précédées de prépositions, ils servent alors expressément à désigner des personnes, et le français n'aime pas beaucoup à s'en servir pour les choses, ni même pour les animaux. Aussi fait-il tous ses efforts pour l'éviter, sans pouvoir y parvenir toujours.

Pour les prépositions de et à, qui sont les plus usitées, on a généralement la ressource d'employer en et y, qui remplacent à la fois la préposition et le pronom personnel, mais là même il y a des limites,

comme on le verra plus loin.

Pour les prépositions sur, sous et dans, on a encore la ressource d'employer les adverbes dessus, dessous, dedans : voici votre cheval, montez dessus (et non sur lui); tirez cette table et cachez-vous dessous (et non sous elle); faites vos malles et mettez dedans (et non dans elles) tout ce que vous pourrez.

On profite aussi de ce que certaines prépositions peuvent se prendre pour adverbes: mettez vous devant ou derrière; on remplace parmi par au milieu, outre par en outre, vers par à côté, si l'on peut; on va même jusqu'à dire j'ai du pain et rien avec; si vous mettez cette robe, quel chapeau mettrez-vous avec? Ceci est assurément moins correct. Mais aussi faut-il avouer que le cas est gênant, car on ne peut pas dire avec lui ni avec elle (1). Et comment faire avec en, par, pour? On cherche des biais, mais il y a tout de même des cas où on se résigne au pronom: cette comédie a plu, c'est assez pour elle (2). Il reste qu'on s'en sert le moins possible, et de lui et eux encore moins que

^{1.} Le peuple a conservé là le sens original de avec, et on le trouve également dans La Fontaine (Fables, IV, 20). D'ailleurs le peuple va plus loin, et très logiquement: prends ton chapeau, je ne veux pas que lu sortes sans; et il emploie cette syntaxe même avec les personnes.

^{2.} La poésie est plus libre, parce qu'elle personnifie les choses plus aisément, et V. Hugo dit fort bien :

Moi, la douleur m'éprouve, et mes chants viennent d'elle.

d'elle ou elles : on tâche d'exprimer sa pensée d'une autre manière (1).

Le pronom en.

Le mot en est proprement un adverbe qui signifie de là. On l'emploie en guise de pronom personnel, comme on a vu plus haut l'adverbe où employé comme pronom relatif, et alors il signifie en principe de cela (2).

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons ce pronom. On a vu d'ailleurs que en s'emploie très fréquemment comme complément partitif. Dans cet emploi il remplace en réalité un complément direct, et il est indispensable pour représenter un nom exprimé antérieurement : j'en ai, tu en as vu, il y en a. Il s'emploie surtout avec un nom de nombre ou un mot quelconque, nom, pronom, adverbe, exprimant une idée de pluralité ou de quantité : j'en ai ou il y en a ou en voici, un, deux, cent, quelques-uns, plusieurs, peu ou beaucoup, plus ou moins, tant ou autant, etc.; et il se répète : on ne peut pas en avoir plus qu'il n'en a.

On a vu également le pronom en servir de complément déterminatif à un nom de chose dans les cas où on n'emploie pas l'adjectif possessif, et cela avec une syntaxe curieuse : j'en ai admiré la beauté, la

^{1.} Il est curieux de voir traiter exactement de la même façon le démonstratif cela, que la langue écrite évite avec soin, pour sa platitude, et dont un languge simplement soigné n'abuse pas non plus : outre qu'on l'a vu remplacé quelquefois par il comme sujet, et souvent par le comme complément direct, voici de cela et à cela qui sont expressément représentés par en et y; sur, sous, dans cela deviennent là-dessus, là-dessous, là-dedans; on emploie également les mêmes adverbes, ou des mots abstraits : par cela devient par ce moyen, et pour cela, pour ce motif; mais en fin de compte avec ou sans cela ou ça, en cela et même pour cela ou ça demeurent très usités.

^{2.} C'est pourquoi la langue populaire ou même familière le remplace fréquemment par de ça.

292 EN

beauté en est remarquable, le succès en est douteux (1). Le voici maintenant complément d'un adjectif

ou d'un verbe quelconque, pour représenter de lui, d'elle, d'eux, d'elles, dans tous les sens de la préposition de, quand il s'agit de choses ou d'animaux : qu'on lui donne cette récompense, il en est digne ; cette lecture est fort agréable, j'en suis encore tout ému ; ces livres sont à moi, j'en ferai ce que je voudrai ; ces notes sont fort intéressantes, j'en ai tiré de curieux renseignements ; je connais votre affaire et je m'en suis occupé ; ce cheval rue, n'en approchez pas ; les Vandales ont envahi le sud de l'Espagne et s'en sont rendus maîtres ; il aimait le travail et l'étude et en a retiré beaucoup de joies ; il a beaucoup de défauts et

il en est presque fier.

En, signifiant proprement de cela, peut aussi représenter une proposition entière ou rappeler avec plus ou moins de précision une idée exprimée auparavant : il a fait beaucoup de mal, mais il s'en est repenti, c'est-à-dire il s'est repenti de cela, à savoir d'avoir fait beaucoup de mal; de même je n'en doute pas, je m'en vengerai, je m'en lave les mains, etc. L'emploi de en est très large ici, surtout dans la langue écrite, et il signifie souvent en réalité pour cela : il n'en est pas moins vrai que..., il n'en est pas moins coupable, je l'en aime encore davantage, j'en mettrais ma main au feu, ou même sur cela : je ne vous en crois pas, vous en avez menti. Quelquefois l'idée exprimée par en est sous-entendue, mais facile à suppléer : il en a encore pour une heure, en parlant d'un travail, ou même en parlant de la vie.

En est si commode qu'il était même autrefois fort employé pour les personnes. Il a naturellement conservé cet emploi dans le sens partitif, parce que là il est indispensable : j'en ai vu, j'en connais qui... Mais comme complément déterminatif ou

^{1.} Voir l'article des adjectifs possessifs, page 143.

EN 293

comme complément indirect proprement dit, il a peu à peu perdu cette syntaxe. Par exemple, si l'on dit encore parfois d'un homme qu'on en parle, on dit beaucoup plus correctement qu'on parle de lui, si bien qu'à la question parlerez-vous de moi, on répond oui, ou certainement je parlerai de vous, et non j'en parlerai. De même, dites-moi ce que vous pensez d'eux, ce que vous en pensez étant réservé aux choses. Toutefois l'emploi de en est en général si commode qu'on peut le passer parfois pour des raisons d'euphonie, et même d'élégance (1).

C'est encore en vertu de sa commodité que le pronom en est resté dans un grand nombre de gallicismes où le sens n'en apparaît pas toujours avec évidence, notamment avec le verbe être : il en est de vous comme de lui, c'en est assez ou c'en est trop, où en êtes-vous ? c'en est fait, j'en serai quitte pour..., j'en suis pour mon argent ; de même il m'en veut, je n'en puis plus (ou je n'en puis mais), il s'en faut de peu, nous en tenons, à qui en avez-vous ? sans parler de s'en aller, ou des expressions s'en prendre à, s'en rapporter à, s'en tenir à, en imposer à, en venir aux mains, en user bien ou mal, etc.

On notera seulement qu'avec quelques-unes de ces expressions, il faut prendre à l'occasion certaines précautions contre le pléonasme: quoique en y ait perdu beaucoup de sa valeur, et qu'on dise fort bien non seulement va-t'en d'ici, mais aussi c'en est fait de moi pour c'est fait de moi; je n'en puis plus de fatigue; où en êtes-vous de votre affaire? je vous en veux de ce que vous avez fait ou je ne t'en veux pas

^{1.} C'est même surtout la langue écrite qui peut ainsi employer en pour les personnes, surtout comme complément d'un verbe passif, au sens de par lui, par elle : j'aime une femme et n'en suis point aimé est plus élégant que et je ne suis point aimé d'elle. Et puis les poètes ont naturellement leurs privilèges, et Crébillon dit fort bien :

Ses grâces, sa beauté,... tout m'en plaît.

294 EN

pour cela, je m'en prends à vous de ce qui s'est passé, on ne dit pourtant pas c'est une chose dont je vous en veux ou dont je m'en prends à vous, parce que en et dont sont tous les deux devant le verbe, et que le pléonasme y apparaît avec trop d'évidence (1).

En, étant atone, se place toujours devant le verbe, sauf à l'impératif sans négation, où il exige un s quand il n'y en a pas : j'en donne, prends-en, n'en prends pas, donnes-en, mais pourtant va en

chercher, sans s, en portant sur chercher (2).

De plus, en peut se construire avec tous les pronoms atones, et se met toujours après: tu m'en donnes, je lui en ai pris deux; et comme il est complément indirect, il permet aux pronoms des deux premières personnes d'être compléments directs aussi bien que ceux de la troisième: vous ne l'en ou ne m'en empêcherez pas; on les ou on nous en a détournés; je m'en suis retourné; ne t'en va pas.

De même, à l'impératif sans négation, donnelui-en, parlez-nous-en; et même les pronoms moi et toi reprennent alors leur forme atone, comme devant le verbe : va-t'en, donnez-m'en (3).

3. Donnez-en-moi pour donnez-moi-en n'a jamais existé que dans la cervelle de quelques grammairiens allemands mais le peuple dit

^{1.} On dit pourtant, avec en partitif, de nos livres, il y en a beaucoup que nous pourrions vendre, parce qu'on ne peut dire il y a sans en que si le nom est après. Au surplus, c'est là un pléonasme courant dans la langue familière avec toute sorte de verbes : de cela, tout le monde en parle, ou tout le monde en parle, de cette afjairc. On dit de même, familièrement, en voilà une idée ou des idées ! en voilà une chance ! en voilà une question ! ou encore, en as-tu de la chance ! en fais-tu des questions ! En revanche, et quoique s'ensuivre se conjugue comme s'enfuir, on préfère il suit de là et d'où il s'ensuit, à il s'ensuit de là et d'où il s'ensuit, et on ne dit plus il s'en est ensuivi, mais plutôt, malgré l'incorrection certaine, il s'en est suivi.

^{2.} C'est à faire aux poètes de mettre iei un s pour éviter l'hiatus : ils en mettent bien d'autres, dont la correction laisse parfois à désirer, comme Retranches, ô mon Dieu..., pour avoir une syllabe de plus. — La langue écrite place encore quelquefois en, complément d'un infinitif, devant le verbe dont l'infinitif dépend : on en peut dire autant de..., construction tout à fait abandonnée pour les pronoms personnels, sauf en poésie.

Le pronom y.

Y, comme en, est proprement un adverbe, qui signifie à cet endroit (1). Comme pronom, il signifie à cela, et remplace à lui, à elle, à eux, à elles, quand il s'agit de choses ou d'animaux. Ainsi, pour reprendre les exemples donnés avec en : qu'on lui donne cette récompense, il y a droit; cette lecture est fort agréable et j'y ai pris un vif intérêt; ces livres sont à moi et je vous défends d'y toucher; ces notes sont fort intéressantes et je vous y renvoie; je connais votre affaire et j'y ai pensé. Et comme y signifie à cela, il peut aussi représenter une préposition ou rappeler une idée exprimée auparavant : nous y penserons, je vous y invite (2).

Pourtant, malgré ces exemples parallèles, l'emploi de y est beaucoup moins étendu que celui de en. Cela tient simplement à ce que en n'a jamais d'équivalent atone qui puisse le remplacer devant le verbe, de sorte qu'il faut choisir entre en et de lui ou d'elle, avec la préposition, et on préfère en ; au contraire y peut souvent être remplacé commodément devant le verbe par lui ou leur atones, sans préposition, et c'est ce qui fait que lui et leur ont peu à peu envahi le domaine de y. Si, dans les exemples qu'on vient de voir, y s'est maintenu, c'est parce qu'il eût été impossible de le remplacer par lui ou leur atones ; il n'y avait de choix, comme pour en, qu'entre y et à lui, à elle, avec la préposition ; or cette tournure

volontiers donnez-moi-zen, par analogie avec donnez-en. D'ailleurs il y a des cas où la forme correcte est par trop dure, et on ne saurait guère dire contente-t'en: on dit done, par exemple, tu t'en contenteras.

^{1.} L'emploi en était plus large autrefois qu'aujourd'hui : nous ne dirions plus : Sont-ils en sûreté $\ell-Ils$ y sont; ni comme Corneille : Laissez-moi en paix. — Je vais ℓ 'y laisser.

^{2.} La langue populaire et même familière dit naturellement j'ai pensé à ça comme je m'occuperai de ça.

296 Y

est réservée aux personnes, comme dans je tiens ou je renonce à lui, à côté de j'y tiens ou j'y renonce, pour les choses. En d'autres termes, quand on parle de choses, on ne dit pas plus à lui, à elle, à eux, à elles, qu'on ne dit de lui, d'elle, d'eux, d'elles, mais on a la ressource d'employer lui et leur, et on en profite

largement.

C'est ce qu'on fait d'abord avec les animaux. On dit bien ce cheval rue, et je ne m'y fie pas, comme on dit n'en approchez pas et pour ne pas dire je ne me fie pas à lui; mais on dit uniquement, avec pronom atone, je lui ai donné un coup de fouet; de même j'ai soigné vos lapins et je leur ai donné à manger; et pour reprendre la suite des exemples donnés avec en : les Vandales ont envahi le sud de l'Espagne et lui ont laissé le nom d'Andalousie; il aimait le travail et l'étude et leur a dû beaucoup de joies; il a beaucoup de défauts, mais il sait leur donner de beaux noms (1).

Même syntaxe même avec des objets matériels: il faut arroser vos plantes et leur faire prendre l'air; ta poupée est cassée, il faut lui raccommoder le bras; en parlant d'un vase, on lui fait une réparation; d'une maison, on lui ajoute une aile; d'une table, on lui fait remettre un pied. Les grammaires auront beau demander y, rien n'y fera, et il n'y a pourtant dans ces exemples aucune intention de personnifier les

choses.

Il y a toutefois des exceptions, ou plutôt il y a une

limite à cet emploi du pronom personnel.

Il y a d'abord les verbes qui n'admettent pas lui ou leur atones, même avec les personnes, et ne sauraient l'admettre davantage avec les choses; on dit donc nécessairement j'y ai pensé, vous y songerez ou rêverez, j'y renonce, il n'y tient pas, nous y avons

^{1.} Anatole France a fait un archaisme, quand il a dit : si elles blessent notre raison, c'est parce qu'elles y sont supérieures.

pris intérêt, n'y touchez pas, il y a droit. On dit de même je vous y renvoie, parce que l'association vous lui est impossible, et surtout je m'y fie, il s'y attend, nous nous y complaisons, vous vous y adonnez, pour le même motif (1).

D'autre part, on ne dit pas, en parlant de lettres, je leur ai répondu, mais j'y ai répondu : il est probable que c'est simplement parce qu'on dit je leur ai répondu en parlant des personnes qui les ont écrites, et que par suite lui et leur se trouvent en quelque sorte indisponibles; ainsi les deux tournures sont également employées, mais dans des cas différents. De même on dit d'un homme je lui ai cousu un bouton ; on dira done d'un gilet, lui n'étant pas disponible, j'y ai cousu un bouton, où on peut même prendre y pour adverbe, si l'on veut. On ne saurait affirmer que cette explication s'applique aussi aisément à tous les cas, mais on peut voir dans ces derniers exemples la sûreté de l'instinct qui a établi ces distinctions. Il n'y a donc pas lieu d'hésiter à dire d'une table : je lui ai fait remettre un pied, simplement parce que lui est disponible (2).

Quand il s'agit de personnes, il n'y a aucune raison pour remplacer lui et leur par y : je lui ai plu, tu leur as nui, nous lui avons donné des livres. La question de y ne pourrait donc se poser qu'avec les verbes qui ne s'accommodent pas de lui et leur atones, comme penser, songer, etc., ou ceux qui ont déjà un complément direct atone de personne, et notamment les verbes à conjugaison pronominale.

^{1.} Voir plus haut, page 287.

^{2.} Le peuple seul continue à dire j'y ai fait mettre un pied, mais c'est comme il dit j'y ai donné une gifle, mettant y partout pour lui, et c'est précisément pour n'avoir pas l'air de parler ainsi qu'on ne dit plus j'y ai fait mettre un pied. Le peuple ne va-t-il pas jusqu'à employer y pour le complément direct ? On entend j'y ai tout mangé, je vais tout y manger pour je l'ai mangé ou je vais le manger tout entier. Plus souvent encore, il emploie y pour le attribut neutre : ils y sont pour ils le sont.

298 Y

Mais là même on use fort peu de y, et si l'on dit encore je connais cet homme et je ne m'y fie pas; j'aime cette enfant et je m'y attache de plus en plus, on dit plus correctement je ne me fie pas à lui, je m'attache à elle. De même j'ai pensé à lui, à eux, si bien qu'à la question penserez-vous à moi on répond simplement oui, ou certainement je penserai à vous, et non, comme le disent les grammaires, j'y penserai, qui ne s'emploie que pour les choses. On dit cependant bien je t'y renvoie en parlant d'un auteur, parce qu'un auteur ce sont ses œuvres, outre que renvoie à est désagréable (1).

Ajoutons que y ne s'emploie plus devant un participe ou un adjectif seul, sauf dans l'expression y compris, qui fait à l'occasion l'office d'une préposition invariable : y compris la maison, rarement

la maison y comprise (2).

Le pronom y est entré, comme le pronom en, dans un certain nombre de gallicismes, où sa nature primitive d'adverbe apparaît quelquefois : il y a, il y va de, je n'y vois pas, vous n'y êtes pas, on vous y prend, tu n'y penses pas, tu t'y prends mal, sans qu'il y paraisse, etc.

Ces expressions peuvent donner lieu à des pléonasmes familiers, qui sont très naturels : je vous y prends à jeter des pierres; je n'y vois rien à ou dans toute cette affaire; dans la chambre, on y voyait de moins en moins, sans parler de il y a là, où le pléonasme a complètement disparu. Au surplus, comme

^{1.} La poésie prend plus de liberté, et peut dire, avec Molière, non seulement :

Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des Satires. - Je t'y renvoie aussi ;

mais encore, en prenant y dans le sens de en lui :

Je ne distingue rien en celui qui m'offense : Tout y devient l'objet de mon courroux.

^{2.} La maison y comprise est un archaïsme de la langue judiciaire, comme y relatif ou les événements y survenus.

pour en, ce pléonasme familier peut s'étendre à d'autres verbes : tu n'y crois pas, à une telle sottise; je m'y connais, en hommes.

Y, comme en, qu'il soit pronom ou adverbe, se met toujours devant le verbe, sauf à l'impératif sans négation, où il exige un s quand il n'y en a pas : je m'y fie, ne t'y fie pas, vas-y, retournes-y, et même apportes-y tes soins, quoique avec plus d'hésitation (1).

Y, qu'il soit adverbe ou pronom, peut aussi se construire avec les pronoms atones, exactement dans les mêmes conditions que en : on m'y a renvoyé, aussi bien que on les y a renvoyés, ne m'y renvoyez pas. Il faut excepter lui, à cause de l'hiatus insupportable qu'il y aurait dans nous lui y rendrons visite : en ce cas on supprime u.

A l'impératif sans négation, on a régulièrement mettez l'y, renvoyez-les-y; et de même, avec me et te, pour moi et toi, mets-t'y, prépare-t'y, menez-m'y, attendez-m'y. Toutefois, un grand nombre de personnes reculent devant ce m'y ou t'y; quelques-unes préfèrent menez-y-moi; en réalité ni l'un ni l'autre n'est fort usité, et on aime mieux généralement s'abstenir (2).

En et y se trouvent quelquefois ensemble, et c'est en qui passe après, notamment dans il y en a ou y en a-t-il. Cet assemblage est d'ailleurs assez rare, et l'on hésite devant je n'y en ai point vu ou il faut y en mettre; on ne dit même jamais, à l'impé-

^{1.} On dit correctement, à l'occasion, va y cherchèr mon habit, y n'étant pas complément de va; plus souvent on évite y en pareil cas, mais les poètes écriront naturellement vas. Notons en passant qu'on ne dit guère 'il s'y agit, il s'y agissait, moins encore il devait s'y agir, d'autant que s'agir est déjà fort contestable. — Comme pour en, la langue écrite n'a pas tout à fait perdu l'usage de mettre y pronom devant le verbe dont un infinitif dépend : on y peut joindre, pour on peut y joindre...; les poètes diront même, pour éviter l'hiatus, on y peut aller.

^{2.} Le peuple a moins de scrupules, et de menez-y tira par analogie menez-moi-zy,

300 SE.

ratif, expédiez-y-en, dont la correction est incontestable, mais purement théorique (1).

Ajoutons, pour en finir avec y, que si l'on dit j'y vais, j'y allais, j'y suis allé, l'y s'est fondu avec l'i en un seul son dans j'irai ou j'irais, car autrefois on disait j'y irai.

VIII. — Les pronoms réfléchis se et soi.

Aux pronoms personnels de la première et de la seconde personne, me et moi, te et toi, qui peuvent être employés comme réfléchis aussi bien qu'autrement, correspondent à la troisième personne les pronoms se atone et soi tonique, qui sont uniquement employés comme réfléchis, et par conséquent ne

peuvent être sujets.

La syntaxe de se, forme atone du pronom réfléchi, est la même que celle de me et te, sauf qu'il sert pour les deux nombres, aussi bien que pour les deux genres. Il est donc essentiellement complément direct : elle se lève, ils se lèvent, elles se sont levées. Dans les cas où me et te remplacent à moi et à toi, on emploie également se, mais seulement avec les verbes : il se procure ou elles se sont procuré un beau bénéfice; ils se sont rappelé ce que je leur avais dit; mais il est fidèle à lui-même, et non il s'est fidèle, comme il m'est fidèle.

Quand on répète le complément pour insister, on ajoute même au second pronom, mais c'est le pronom personnel tonique non réfléchi, de préférence à soi, si le sujet est déterminé: ils se trappent eux-mêmes, elle s'est donnée elle-même, ils se sont nui à eux-mêmes, elle s'est donné à elle-même de bien mauvaises raisons,

De bons auteurs ont même joint y et en simultanément à un pronom personnel : je m'Y EN vais, allez-vous-Y-EN, relourne-T'Y-EN; mais cela est absolument inusité.

SOI 301

mais on s'aime soi-même, on se donne à soi-même de mauvaises raisons. En cas de coordination, même ne s'ajoute guère : il s'est livré, lui et sa famille, à ...; mais on dit mieux il s'est livré, et sa famille avec lui. et mieux encore, pour éviter l'équivoque, il s'est livré et a livré sa famille, ou il a livré sa famille et lui-même. Enfin, Qui a-t-il livré? - Lui-même.

Comme pour les autres pronoms, on dit également. avec un infinitif à la suite du verbe, il s'est vu mourir ou il s'est vu chasser; il s'est laissé emprisonner ou il s'est laissé manquer de respect; il se fera ou il s'est fait prendre ou il s'est fait faire un vêtement : mais il ose ou il a osé se confier à..., il faut s'entr'aider, ils sont allés se nouer (1).

Se se répète généralement comme les autres pronoms, si sa fonction est la même devant des verbes différents à un temps simple : ils se donnaient ou se vendaient suivant les cas, mais ils se sont donnés ou vendus; il se répète nécessairement, si sa fonction est différente : il s'aime fort et se prête beaucoup de qualités.

Comme tous les autres pronoms atones, se se met devant en et y: il s'en vante, il s'y est rendu.

Un idiotisme très particulier consiste dans l'emploi fréquent que nous faisons encore de la conjugaison pronominale avec se, en parlant des choses, alors que la logique demanderait le passif : ce vêtement ne se porte plus; du temps que la ville se bâtissait; et surtout avec le pronom cela (ou ca) pour sujet : cela se dit, cela ne s'est jamais fait, cela ne se refuse pas. Pourtant, à défaut du passif, qui pouvait prêter à équivoque, le français disposait de la tournure impersonnelle on dit cela, on n'a jamais fait cela, et il s'en sert aussi ; mais il préfère la conjugaison pronominale, et c'est un des exemples les plus

Voir plus haut, page 275, note 3. Les poètes seuls peuvent dire encore il s'ose confier ou il se jaut entr'aider.

302 SE.

curieux de l'abus que nous en faisons (1). Cette syntaxe admet même parfois l'addition d'un complément circonstanciel, et on dit fort bien cela s'est fait par erreur; mais on n'irait plus jusqu'à faire suivre le verbe du complément proprement dit du passif désignant l'auteur de l'action : on ne dirait plus comme autrefois cela s'est dit par le peuple.

Le français moderne tend de plus en plus à construire le verbe faire avec un infinitif pronominal. Autrefois on omettait le pronom, et on peut encore l'omettre devant quelques verbes : je t'en ferai bien repentir, je l'en ai fait souvenir, nous l'avons fait taire, on les a fait asseoir, on l'a fait échapper (2) ; cela fait dresser les cheveux, cela fit évanouir mes espérances, faites accorder le verbe et le sujet ; on dit même, si l'on veut, il les fait mouvoir, on les a fait lever, on les a fait en aller. Malheureusement cette syntaxe se réduit de plus en plus, et on préfère aujourd'hui je l'ai fait s'enfuir ou nous les ferons se retirer d'ici, qui sont bien peu élégants et qu'on ferait mieux d'éviter ; on commence même à dire je l'en ai fait se souvenir ou nous l'avons fait s'échapper, qui autrefois auraient paru barbares (3).

^{1.} Il était encore plus étendu autrefois, et il nous en est resté des verbes comme s'en aller, s'enfuir, s'ensuivre, s'écrier, s'évanouir, etc., ou même s'émouvoir ou se mourir, et aussi s'entendre à, se connaître à, s'étudier à, s'attaquer à, s'apercevoir de, s'étonner de, etc., toujours conjugués avec l'auxiliaire être, tout comme dans je me suis fait prendre, il s'est fait faire un vêtement, et autrefois il s'est voulu précipiter.

^{2.} Comme il m'en, il t'en, il nous en a fait repentir, souvenir, etc., avec omission de me, te, nous, vous.

^{3.} Cette syntaxe ne s'employait pas seulement avec le verbe jaire, mais aussi avec laisser, voir ou entendre, et on disait vous les laissez battre ou j'ai vu lever la lune, qui sont devenus vous les laissez se battre, j'ai vu la lune se lever. D'autre part, on dit encore très familièrement envoyer promener ou envoyer coucher; mais le phénomène n'est pas le même, et ceci tient à ce que promener et coucher ont été longtemps intransitifs, comme beaucoup d'autres verbes; le peuple conserve encore cette syntaxe dans nous allons promener, sans parler de allez coucher, qui ne se dit plus qu'aux chiens.

801

Le pronom se n'est pas seulement réfléchi : il peut aussi à l'occasion être réciproque, comme nous et vous. Ainsi, quand on dit nous nous aimons, ils s'aiment, ils ne s'aiment plus, on se bat, c'est presque toujours le sens réciproque qu'on a en vue, quoique le sens simplement réfléchi soit généralement possible aussi : ce sont donc les circonstances qui indiquent le sens véritable. Quand il pourrait y avoir équivoque, on a toujours la ressource, sauf avec on, d'indiquer le sens réfléchi en ajoutant le pronom pluriel composé avec mêmes : ils s'aiment eux-mêmes et n'aiment pas les autres, ils se nuisent à eux-mêmes : et le sens réciproque en ajoutant l'expression réciproque l'un l'autre, ou l'adverbe mutuellement : aimez-vous, ils s'aiment les uns les autres, vous vous nuisez, ils se nuisent l'un à l'autre ou mutuellement (1).

Soi, forme tonique du pronom réfléchi, ne renvoie plus aujourd'hui en principe qu'à un sujet indéterminé ou indéfini, exprimé ou sous-entendu. De plus il est généralement complément indirect, avec une préposition: chacun dit du bien de soi; on est mieux chez soi que chez les autres; chacun pour soi et Dieu pour tous; qui ne pense qu'à soi ne peut être aimé; c'est quelque chose que de ne rien devoir qu'à soi ou qu'à soi-même; il est bon d'être à soi, de rentrer en soi ou en soi-même, de revenir à soi, cela va de soi, etc. En pareil cas, soi est nécessaire, et on ne

^{1.} On voit que l'emploi du pronom réciproque ne dispense jamais d'exprimer le pronom se, aussi bien que vous et nous, quand on le peut ; mais on dit nécessairement, sans pronom complément, vous travaillez ou ils travaillent les uns pour les autres, nous allons ou ils vont les uns chez les autres, etc. On a vu ailleurs que l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, ne prenaient jamais le sens réciproque avec la conjugaison pronominale : voir page 174. D'autre part, comme on ne peut pas dire il s'est fidèle, on peut bien moins ence écrire, comme l'a fait un jour un excellent traducteur, ni l'un ni l'autre ne s'étaient fidèles, qui est un monstre double : il fallait écrire ils n'étaient pas fidèles l'un à l'autre, sans se, et mieux encore aucun des deux n'était fidèle à l'autre.

304 SE,

dit pas chacun dit du bien de lui ou cela s'est fait de lui-même, mais on dit naturellement il faut rendre à chacun ce qui lui revient, chacun n'étant pas sujet.

On dit également le beau en soi, c'est-à-dire ce qui est beau en soi, ou l'amour de soi, c'est-à-dire l'amour qu'on a pour soi. Toutefois, on ne dit pas, avec un verbe construit impersonnellement, il dépend de soi d'être honnête, parce qu'ici soi ne peut renvoyer au sujet, qui est être honnête, et que on ne peut pas être sous-entendu; et en effet, on ne pourrait être ici que complément, et en ce cas, comme on l'a vu plus haut, on le remplace par nous : il dépend de nous d'être honnêtes.

Quoique soi ne puisse pas être sujet, on emploie volontiers soi et surtout soi-même en guise d'apposition à un sujet également indéfini ou indéterminé exprimé ou sous-entendu : il faut être (qu'on soit) soi-même bien sot pour ne pas voir la sottise des autres; on n'a pas de meilleur ami que soi-même (qu'on ne l'est soi-même);

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

On emploie aussi soi ou soi-même comme attributs : il faut être ou rester soi ou soi-même.

Enfin on prend parfois soi-même comme complément direct, de même que nous-mêmes, dans une phrase telle que on trouve en ses enfants d'autres soi-même.

Il nous est resté également de l'ancienne syntaxe l'expression soi-disant, où soi est complément direct au lieu de se : de soi-disant docteurs (1).

^{1.} L'emploi de cette expression demande quelques précautions. Si l'on peut bien dire je suis ou tu es un soi-disant docteur, on dirait fort mal je suis soi-disant sévère et injuste. D'autre part soi-disant renvoie mal aux choses, qui ne parlent pas ; et sans doute on dit bien en français qu'une chose sé dit, au sens de est dite, mais non pas qu'elle se dit service, de sorte qu'un soi-disant service est fort discutable, et puisqu'on dispose en pareil cas de prétendu, le meilleur est de s'en tenir à ce mot. Quant à une phrase telle que j'ai attendu que soi-disant il eut fait..., c'est du pur charabia.

SOI 305

Jusqu'au XVII^e siècle, soi complément indirect renvoyait assez librement à un sujet déterminé, de personne ou de chose indifféremment, et cela était parfaitement logique : qu'il prenne garde à soi ; les crimes traînent après soi... Aujourd'hui on n'emploie plus guère cette syntaxe qu'avec les expressions de soi et en soi. Ainsi une expression comme cela va de soi amène et justifie naturellement une explication qui va de soi, et mieux encore, avec le pluriel de chose, mot de sens indéterminé : ces choses-là vont de soi ou ce sont choses qui vont de soi, car rien n'empêche soi d'être pluriel aussi bien que se. De même le beau en soi amène les choses qui sont belles en soi, et le vocabulaire philosophique fait un grand usage de en soi.

On peut aussi, exceptionnellement, avoir besoin de soi pour l'opposer à lui, et les grammairiens préconisent justement une phrase comme l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui.

Hors ces cas, on a peu à peu remplacé soi en toutes circonstances par le pronom personnel non réfléchi, quand le sujet est déterminé : qu'il prenne garde à lui ; ils ont fait cela malgré eux ; elles sont rentrées chez elles; cette femme parle constamment d'elle ou d'ellemême, et aussi chacun de vous dit du bien de lui-même. parce que de vous détermine chacun. On en fait autant même avec les choses, malgré la répugnance du français à employer les pronoms de la troisième personne comme compléments indirects pour les choses, et cela tient à ce qu'ici les choses sont toujours plus ou moins personnifiées : le vent chasse devant lui la poussière : la vertu porte avec elle sa recommandation ; les vices portent avec eux ou en eux leur châtiment. Il est incontestable que cet emploi des pronoms personnels est bien moins logique que celui du pronom réfléchi, mais l'usage n'est pas douteux (1).

En tout temps quelques écrivains ont essayé de réagir, mais cela n'est jamais sorti de la littérature, et, comme toujours, les poètes ont leurs privilèges. Il y aurait d'ailleurs dans la langue

IX. — Quelques observations générales.

Sur l'équivoque.

On a vu déjà quelles précautions le français prenait pour éviter l'équivoque dans l'emploi de l'adjectif possessif de la troisième personne et dans celui du pronom relatif (1). L'équivoque est bien plus à craindre encore dans l'emploi inconsidéré des pronoms personnels de la troisième personne, qui représentent soit un sujet, soit un complément nominal exprimé auparavant. Sans doute on n'est pas aussi exigeant sur ce point dans la langue parlée que dans la langue écrite, qui fait effort pour éviter même l'équivoque apparente; pourtant, et quoique le ton et les circonstances empêchent généralement l'équivoque réelle, la langue parlée elle-même doit prendre quelques précautions.

Le pronom personnel représente quelquefois le complément du sujet de la proposition même dont il fait partie : les vices des hommes les perdent le plus souvent, ou les vices des hommes leur donnent le plus souvent... Ce qui justifie cette syntaxe, c'est précisément que l'équivoque y est impossible, car le pronom ne pourrait renvoyer au sujet qu'en prenant la forme réfléchie se. On peut même dire les vices des hommes ont pour eux de fâcheuses conséquences, sans équivoque probable, à cause du sens,

écrite quelques distinctions à faire, dont les écrivains ne paraissent pas se douter : si l'on dit quiconque ou qui ne pense qu'à soi ne peut être aimé, parce que quiconque et qui sont ici indéterminés, on pourrait les remplacer dans le même sens par celui qui. On peut même aller jusqu'à un sujet nominal pris dans un sens général, comme dans cette phrase de Pascal : L'homme n'aime pas à demeurer avec soi, au lieu de avec lui-même ; et de même pour les sujets abstraits, comme la vertu, les vices, ainsi qu'on l'a fait souvent. Mais cela ne s'impose en aucune façon ; et en tout cas soi renvoyant à un sujet particulier et concret heurte trop manifestement l'usage universel.

^{1.} Voir plus haut, pages 145 et 229.

et de la faculté de dire eux-mêmes, le cas échéant, pour renvoyer au sujet. Cette syntaxe n'est d'ailleurs pas très fréquente (1).

Le plus souvent, c'est le pronom il qui fait équivoque. Or, en principe, il renvoie au sujet de la proposition principale ou de la première proposition : Jean a dit à son fils qu'il allait venir. Mais si l'on dit Jean a vu son fils et m'a dit qu'il allait venir, il v a équivoque, car il renvoie grammaticalement à Jean, sujet de la phrase, alors que dans la pensée il renvoie probablement à fils. Si on dit Jean a vu son fils, qui lui a dit qu'il viendrait, la maladresse est moindre ; du moins n'y a-t-il pas équivoque pour le sens, car lui ne peut renvoyer qu'à Jean, et il ne peut renvoyer qu'à qui, sujet de la proposition précédente ; mais si on remplace qui lui a dit par qui a dit ou qui m'a dit, l'équivoque reparaît, et on ne sait trop à qui renvoie il. Si les circonstances empêchent souvent l'équivoque réelle dans la langue parlée, la langue écrite en tout cas ne saurait évidemment s'accommoder de telles phrases (2).

De même si le sujet est on, il ne faut pas qu'un autre on renvoie à d'autres personnes que le premier. Par exemple, on a dû les avertir du mauvais tour qu'on leur préparait donnerait à entendre que ce sont les mêmes qui préparaient et qui avertissaient, ce qui

^{1.} Dans certains cas, on peut l'éviter facilement : par exemple, au lieu de dire le fils de votre ami le surpasse déjà, on dit mieux surpasse déjà son père.

^{2.} Boileau n'a pas hésité à écrire: Hypéride a imité Démosthène en tout ce que Démosthène a de beau, parce que il aurait fait équivoque, et même renvoyait correctement à Hypéride, et que d'autre part celui-ci, recommandé en pareil cas par les grammairiens, est bien moins élégant qu'une répétition. L'équivoque est particulièrement à craindre et à éviter dans les petites phrases qu'on écrit sur une carte de visite où le nom imprimé sert de sujet : on dira bien Alfred B. envoie ses compliments à M. X. pour le succès qu'il a obtenu... (ou pour son beau succès), car l'équivoque n'y est pas à craindre; mais, pour peu que la phrase se continue ou se complique, mieux vaut renoncer au procédé et employer la première personne.

est peu probable : qui leur était préparé épargnerait l'équivoque. On répété ne pourrait désigner des personnes différentes sans équivoque que dans le cas où il aurait chaque fois un sens très général : on a vu ailleurs qu'on emploie les pronoms...; encore serait-il plus élégant de s'exprimer autrement.

D'une façon générale, un pronom répété dans une phrase doit représenter le moins possible des per-

sonnes ou des choses différentes.

D'autre part, à côté d'un pronom sujet on peut aussi avoir un pronom complément le, lui, etc.; en ce cas il n'y a encore aucune équivoque si le pronom complément renvoie au complément de la première proposition, pendant que le pronom sujet renvoie au sujet : Jean a vu son fils et lui a dit qu'il l'emmènerait ou qu'il lui donnerait de l'argent; ou encore si le pronom complément renvoie à un sujet subordonné : Jean a su que son fils était parti : il a pris le train et l'a rejoint. On dira même tout aussi bien on a dit à Jean, au lieu de Jean a su, sans rien changer au reste, car si Jean n'est plus le sujet grammatical, c'est tout comme : il est sujet dans la pensée de celui qui parle, et c'est à lui que doit renvoyer il.

Toutefois cette correspondance ne saurait être donnée comme une règle absolue. On dira par exemple : Jean était déjà à Paris ; son fils pensa qu'il devait le rejoindre : comme il renvoie apparemment à fils, le renvoie à Jean, sans équivoque. Mais si les deux propositions sont coordonnées par et, ou si l'on dit comme Jean était déjà à Paris, son fils pensa qu'il devait le rejoindre, il y a certainement équivoque, car on ne sait si il renvoie au sujet de la principale dont il dépend ou au sujet de la première proposition.

L'équivoque peut aussi être empêchée par la différence des genres ou des nombres ou même par la tournure employée. Dans une phrase telle que Jeanne a dit à Louise qu'elle irait la voir pour lui apprendre à broder, la et lui renvoient évidemment à Louise.

Mais si c'est Jeanne qui veut apprendre la broderie, on pourra dire à la rigueur Jeanne a dit à Louise qu'elle irait la voir pour qu'elle lui apprenne à broder, car l'emploi de la conjonction implique un changement de sujet, et, le second elle renvoyant à Louise, lui renvoie nécessairement à Jeanne; il n'y a donc pas équivoque, mais la phrase reste assez mal faite, et si elle peut suffire pour la langue parlée, on écrira et on dira mieux Jeanne a dit à Louise qu'elle irait la voir pour apprendre à broder.

Il est inutile de multiplier les exemples : l'équivoque n'est jamais bien difficile à apercevoir, et on voit suffisamment quelles précautions il y a lieu de

prendre pour l'éviter (1).

Autres observations.

En dehors de l'équivoque, d'autres précautions sont à prendre avec les pronoms. Ainsi le même pronom ne saurait être à la fois complément direct et indirect, comme dans tu m'as frappé et fait du mal. Mais surtout un pronom personnel, aussi bien qu'un pronom démonstratif ou possessif, doit être pris exactement dans le même sens que le mot qu'il

^{1.} D'ailleurs les plus grands écrivains ne l'ont pas toujours évitée. Bossuet écrit : César voulut premièrement surpasser Pompée ; les immenses richesses de Crassus lui firent croire qu'il... : à qui renvoient lui et il ? Condillac fait remarquer judicieusement qu'ils semblent d'abord renvoyer à César, sujet unique, et que la suite du texte seule montrera qu'ils renvoient à Crassus, ce qui est un défaut. En revanche, il ne faut pas croire que la correspondance rigoureuse soit une justification suffisante de l'abus des pronoms. Condillac imagine la phrase suivante : Le colonel dit au général que le maréchal voulait attaquer l'ennemi, et il l'assura qu'il le forcerait dans ses retranchements, et il approuve pleinement la phrase, à cause de l'exacte correspondance entre les propositions, le premier il et le premier le renvoyant au colonel et au général, le second il et le second le au maréchal et à l'ennemi : c'est possible théoriquement, mais il serait mieux encore que les deux il renvoient au même sujet et les deux le au même complément; au surplus, c'est une phrase artificielle de grammairien, et on ne parle ni on n'écrit ainsi.

représente. Si Voltaire n'avait cherché probablement une équivoque comique, il aurait fort mai parlé en faisant dire à un personnage de Zadig: nous adorons un bœuf et nous en mangeons, car les Égyptiens adoraient un bœuf, et mangeaient du bœuf, ce qui n'est pas la même chose (1).

Il résulte de là une conséquence importante. On a déjà vu ailleurs que le pronom relatif ne pouvait représenter un antécédent indéterminé que dans des conditions particulières (2). Le pronom de la troisième personne peut encore bien moins renvoyer correctement à un substantif indéterminé, puisqu'il ne peut pas le représenter dans un sens identique. Les classiques ne s'astreignaient pas encore à cette exigence, et disaient fort bien : si vous voulez qu'on vous fasse grâce, faites-la; l'un a raison, l'autre ne l'a pas ; j'ai pris patience, prenez-la aussi ou ayez-en aussi. Ils n'étaient pas encore très éloignés d'un temps où l'article était beaucoup moins employé qu'il ne l'a été ensuite, surtout avec les mots abstraits, qui s'en passèrent si longtemps. Mais, l'usage de l'article s'étant généralisé, on ne devait pas tarder à comprendre que son absence, notamment dans ces innombrables expressions toutes faites où le verbe et le nom sont inséparables, crée une indétermination dont s'accommode mal la précision d'un pronom personnel

On voit sans peine qu'il y a dans ces façons de parler une sorte de discordance, dont l'esprit n'est pas satisfait. De même, on dit fort mal il a fait ses études en France et la regarde comme une grande nation; elle a pris une femme de ménage, ne pouvant le faire elle-même. On doit éviter dans tous ces cas

^{1.} C'est le cas de rappeler la parole mémorable prêtée par Henry Monnier à Joseph Prud'homme: Si ces cinq francs peucent parcenir à ton bonheur, sois-le! La phrase c'est un homme qui sous met à la question quand on lui en fait est de même ordre. 2. Voir plus haut, page 230.

de se servir du pronom : si vous voulez qu'on vous fasse grâce, donnez l'exemple ; l'un a raison, l'autre non ; j'ai pris patience, faites comme moi..., et regarde ce pays comme une grande nation. Ou bien on détermine le substantif, quand on le peut : j'ai eu de la patience, ayez-en aussi ; elle a pris une femme pour faire son ménage ; j'ai demandé ma grâce et on me l'a donnée : on voit qu'en ce cas le pronom représente réellement ce qui a été dit, de la patience, son ménage, ma grâce et non pas une idée vague et indéterminée qui lui correspond fort mal (1).

Cette syntaxe est naturellement passée à l'article, à côté duquel on ne sous-entend plus correctement un substantif que s'il a été pris d'abord dans un sens déterminé. Ainsi on dirait mal il ne veut plus faire grâce, parce que la dernière lui a mal réussi; on préfère dire parce que la dernière fois cela lui a mal réussi, ou bien il ne veut plus accorder de grâces. De même manquer aux égards les plus élémentaires ne saurait devenir un manque d'égards les plus élémentaires (2).

Les pronoms personnels de la première et de la seconde personne du pluriel s'emploient quelquefois pour ceux du singulier, à commencer par le vous de politesse, qui est souvent ironique (3). Dans le lan-

^{1.} Un de nos romanciers a écrit : Je suis homme et vous êtes assez belle pour inspirer à n'importe lequel d'entre eux... qui, eux ?

^{2.} L'interdiction s'applique d'ailleurs à tout élément déterminant, quel qu'il soit : on ne passe pas en conseil de guerre composéde..., un train n'entre pas en gare éloignée de la ville d'un kilomètre. Mais l'interdiction disparaît quand le nom indéterminé serait construit avec l'article partitif; on peut donc dire les candélabres sont en bronze provenant de..., parce que c'est du bronze, comme on dit un voile en dentelle noire, parce que c'est de la dentelle, ou un habit à basques un peu longues, parce que ce sont des basques, tandis qu'on ne peut pas dire un habit à queue toute sale.

^{3.} Au théâtre, les amants se tutoyèrent jusqu'à Corneille. Plus tard, l'emploi de tu fut la manifestation d'une passion violente, teolère ou haine. La poésie a conservé l'usage de tu, quand elle veut être soit plus familière, soit au contraire plus solennelle, notamment pour s'adresser à Dieu ou aux rois,

Car le poète seul peut tutoyer les rois,

gage familier, on emploie volontiers nous pour tu ou vous, à peu près comme l'avocat dit nous en s'identifiant avec son client. C'est ainsi qu'on dira à un enfant, avec une nuance particulière d'affection, et au besoin pour atténuer un reproche : il paraît que nous n'avons pas été sage, hier, on nous a puni; serons-nous plus attentif désormais? Ou bien à une grande personne, avec une nuance d'ironie : ne nous gênons pas, prenons la part des autres; nous allons au théâtre toute seule, etc. (1).

^{1.} Le nous pour je se conserve encore dans la langue administrative, mais les auteurs surtout l'emploient toujours volontiers, notamment dans leurs préfaces, comme s'ils partageaient avec d'autres le mérite de l'ouvrage ; c'est une modestie parfois affectée, ainsi qu'il arrive avec on, que V. Hugo affectionnait particulièrement. Le mieux est sans doute de mélanger ces tournures avec d'autres et de ne pas affecter de s'abstenir de je, pourvu qu'on ne l'emploie pas trop souvent.

LE VERBE

Quelques observations sur la conjugaison (1).

Les grammaires conjuguent très consciencieusement les verbes irréguliers et défectifs. Malheureusement elles sont toujours un peu en retard, et continuent, par tradition, à donner un certain nombre de formes qui sont mortes ou à peu près. En conséquence, un certain nombre d'observations sont ici nécessaires.

Les temps composés du verbe aller se remplacent familièrement par ceux du verbe être : il a été à Paris. Régulièrement cette tournure devrait impliquer qu'on n'est plus où on a été, ce qui ferait une différence de sens avec il est allé, qui n'empêche ni n'exige qu'on y soit encore. Mais cette distinction purement théorique, prônée par les grammairiens, n'a jamais été faite par l'usage ordinaire. On dit même j'ai été me promener, j'ai été le chercher, avec la même idée simple de mouvement que dans je suis allé; et cela est certainement plus contestable, car on ne dit pas je suis me promener, comme on peut dire je suis à Paris, mais l'usage est trop universel pour qu'on puisse le discuter, du moins dans la langue parlée (2).

D'autre part l'usage courant traite volontiers s'en

Pour les verbes en eler, eter, et ceux en ayer, voir Comment on prononce le français, pages 174 et 193.

^{2.} Il en était de même autrefois pour je jus. Ajoutons que le subjonctif présent d'aller est quelquefois altéré en que j'alle, qui est barbare.

aller comme s'enfuir: de même que il s'en est fui est devenu il s'est enfui; il s'en est allé devient il s'est en allé, mais ceci ne sera parfaitement correct que le jour où on se décidera à écrire enallé, comme enfui, en un seul mot (1).

Le verbe arguer a trois syllabes et non deux, et doit se conjuguer j'argu-ë, il argu-ë, il argu-ait, comme tuer ou diminuer; et non comme fatiguer.

Le verbe faillir, double de falloir, ne s'emploie plus qu'au futur et au conditionnel, et aux temps composés. De plus, le futur n'est plus faudrai: à part quelques puristes obstinés, il y a beau temps que les meilleurs écrivains disent, comme tout le monde, je n'y faillirai point. Quant au présent, ce n'est pas un proverbe comme au bout de l'aune faut le drap qui peut suffire à le maintenir; il est remplacé par manque.

Saillir avait deux conjugaisons: je saillis, au sens de jaillir, et je saille, au sens d'être en saillie. On peut bien dire qu'il n'en a plus du tout; car au sens de jaillir on dit jaillir tout simplement, sauf tout au plus quelques poètes raffinés, et l'infinitif même ne s'emploie plus (avec le participe) que pour les bêtes qu'on accouple. D'autre part, au sens d'être en saillie, il ne reste que l'infinitif, le participe présent luimême n'étant plus qu'un adjectif. Il est donc assez inutile d'opposer saillirai à saillerai : c'est assez de tressaillirai.

Fleurir n'a pas deux conjugaisons; mais on a refait sur l'adjectif abstrait florissant un imparfait également abstrait florissais, qui a pris une partie des sens de fleurissais. Florir n'est employé que par quelques écrivains trop raffinés.

Férir, quérir, ouïr, sont de la langue écrite, et

^{1.} On écrit même parfois une joie en allée, ce qui est d'une syntaxe bien discutable. D'autre part, on écrit parfois ils s'en furent, ce qui est mauvais, car on ne dit pas ils s'en ont été.

ne s'emploient qu'à l'infinitif, ou dans ouï-dire (1).

Choir est un archaïsme qu'on n'emploie plus qu'en poésie ou par amusement, et le futur cherra n'est connu que par le Petit Chaperon rouge. Déchoir s'emploie encore à l'infinitif, au présent, et au participe passé, avec les deux auxiliaires ; le passé simple appartient à la langue écrite, ainsi que le futur régularisé déchoirai, et non décherrai, Échoir est encore usité à la troisième personne du présent (échoit, et non échet), du passé simple, du futur (échoira, et non écherra), ainsi qu'au participe passé, et dans l'expression le cas échéant.

Je puis a gardé quelque chose de plus élégant que je peux. Avec la négation sans pas, et dans l'interrogation, on emploie uniquement puis : je ne

puis, puis-je? qu'y puis-je? (2).

Seoir n'est plus usité au sens d'être assis, car séant (siégeant) et sis (situé) ne sont plus que des termes de pratique (3). Au sens de convenir, il s'est maintenu à la troisième personne, dans sied ou siéent, seyait, siéra, siérait, et dans le participe présent seyant, qui est plutôt un adjectif. Quant à asseoir, il a encore des formes variées ; mais on dit certainement beaucoup mieux je m'assieds, asseyez-vous, je m'assiérai, que je m'assois, assoyez-vous, je m'assoirai, qui sentent la province (malgré surseoirai, seul usité); quant à je m'asseyerai, on ne le connaît plus.

On dit couramment ne m'en veux pas, ne m'en voulez pas. Hors ce cas, dont la correction est d'ailleurs très contestable, vouloir n'a pas d'autre impératif correct que veuille, veuillons, veuillez. En re-

^{1.} Ceux qui prétendent restaurer la conjugaison d'our, sans connaissances suffisantes, s'exposent à de fâcheuses mésaventures, car ils ne manquent pas de dire ouissais, ouissons, etc., qui sont des barbarismes : Corneille disait encore oyons. Je ne parle pas de requérirent pour requirent, qui est dans Huysmans !

^{2.} Au subjonctif, peuve ou pouvions sont des barbarismes, mal-

gré l'analogie de émeuve.

^{3.} Les poètes diraient encore sieds toi, pour leur commodité.

vanche, au subjonctif présent, et par l'analogie de l'imparfait, voulions et vouliez semblent se substituer à peu près complètement à veuillions et veuilliez : il importe que vous le vouliez avec énergie.

Bruire appartient surtout à la langue écrite, et ne se conjugue qu'au présent de l'indicatif et du subjonctif, à l'imparfait, et au participe présent, c'est-à-dire aux temps qui peuvent accepter la syllabe iss: bruit, bruissent, bruissait, bruissant (1).

Poindre ne s'emploie couramment que comme verbe neutre, à l'infinitif, et dans le jour point ou poindra (2).

Les grammaires ne manquent pas de conjuguer toutes les fois qu'elles peuvent le passé simple et l'imparfait du subjonctif, dont la langue parlée use si peu.

Mais il y a tel passé simple, comme cousis, qu'on peut tenir pour tout aussi inusité que luisis; quant aux imparfaits de subjonctifs, si la langue écrite elle-même s'en tient le plus souvent à la troisième personne, même dans les verbes les plus réguliers, comment conjuguerait-elle, autrement que par plaisanterie, que je musse, que j'assisse, que je cousisse ou que je risse? Ces formes et d'autres n'ont

^{1.} Ces formes en iss, qui ont commencé à s'introduire dès le XVNe siècle, par confusion avec bru-ir ou brou-ir, ont remplacé définitivement les formes primitives, et bruyant n'est plus qu'un adjectif. Malheureusement, quelques écrivains, entraînés par l'analogie, vont jusqu'à bruissa, comme si le verbe était bruisser! Cela est aussi français que le serait ria ou maudissa: s'il y avait un passé simple, ce serait bruit et bruirent.

^{2.} Les écrivains, partant de l'adjectif poignant, ancien participe, ont voulu ressusciter poignait, poignent, poignit, au sens actif et figuré de piquer ou percer au cœur. Malheureusement, quelques-uns écrivent poigna, comme Huysmans, ou poigne pour point, ou poigné, qu'on trouve dans Chateaubriand, ou poigner, qui est dans Alphonse Daudet ou Huysmans. Ces barbarismes valent bruissa. Hélas! ne lit-on pas dissolverait dans Maeterlinck?—Est-il bien nécessaire de parler des personnes qui disent vous metteriez pour sous mettri-ez l

d'existence que théoriquement (1). Il y a d'ailleurs une infinité de verbes en er qui en fait ne sont usités qu'à l'infinitif, ou encore au participe ou au présent (2).

Deux auxiliaires servent à conjuguer les verbes: avoir et être.

Théoriquement, avoir ne devrait servir d'auxiliaire qu'aux verbes pourvus d'un complément direct, car il a aimé sa mère représente en réalité il a sa mère aimée.

Mais les verbes les plus transitifs s'emploient aisément sans complément, et ne peuvent pas pour cela changer d'auxiliaire : il a aimé ; par suite l'auxiliaire avoir est passé par analogie à la plupart des verbes intransitifs, dont beaucoup d'ailleurs peuvent se prendre transitivement, comme courir ou vivre. La distinction traditionnelle entre l'état et l'action est donc déplacée ici.

En fait il n'y a plus qu'une dizaine de verbes très usités qui se conjuguent uniquement avec l'auxiliaire être. Ce sont des verbes qui expriment plus ou moins un changement de lieu, c'est-à-dire plutôt une action: aller et venir, arriver et partir, entrer et sortir, et, par analogie, naître (avec éclore) et mourir (avec décéder), tomber (avec échoir) et rester, par opposition (3). Les composés de ces verbes se con-

^{1.} Je lis : « Bien que la Grèce répugnât à l'emploi des aiguilles et des ciseaux, et que deux fibules suffissent pour... » Suffissent! c'est parler charabia sous prétexte de correction : ne pouvait-on dire fussent suffisantes ?

Sans parler de ravoir qu'on ne conjugue que pour s'amuser, ou de renaître, qui n'a point de temps composés, n'ayant point de participe passé.

^{3.} Il a resté ne se dit plus, et pas davantage le jusil ou le coup a parti. Quant à dire il a sorti pour marquer qu'on est rentré, par opposition à il est sorti, qui ne s'emploierait que quand on est encore dehors, c'est une chinoiserie qu'on aurait dû laisser à Ménage, son inventeur, et que jamais l'usage n'a ratifiée; en tout cas il y a longtemps que j'ai sorti ou j'ai tombé ne se disent plus.

juguent naturellement comme les simples, notamment ceux de venir (1).

D'autres verbes sont régulièrement transitifs ou intransitifs suivant le sens, et se conjuguent avec être au sens intransitif : monter, descendre et retourner auraient pu être joints aux verbes précédents, si le sens transitif n'était pas si fréquent (2).

Quelques verbes prennent les deux auxiliaires même comme intransitifs, mais dans des sens différents : je suis demeuré confus, mais j'ai demeuré longtemps dans cette ville ; ceci m'a convenu, mais nous sommes convenus (tombés d'accord) de ceci : encore commence-t-on à dire nous avons convenu.

Toutefois, dans la plupart des cas où on croit reconnaître l'emploi de deux auxiliaires, il n'y en a plus qu'un en réalité, et c'est avoir, être ne se maintenant que pour permettre au participe d'être employé adjectivement. C'est le cas pour tous les verbes qui expriment, non un changement de lieu, mais un changement d'état : il a beaucoup changé, il a grandi, grossi, maigri, engraissé, pâli, blanchi, vieilli, rajeuni, embelli, enlaidi, dégénéré, ce qui n'empêche pas de dire, en prenant le participe adjectivement, elle est changée, vieillie, embellie, etc. (3).

^{1.} Excepté prévenir et circonvenir, qui sont transitifs, et aussi subvenir, contrevenir, et même convenir et disconvenir. Ajoutons qu'entrer et sortir, et même tomber et surtout rentrer, se prennent aussi transitivement dans la langue familière.

^{2.} Monter et descendre se sont longtemps conjugués avec avoir, et cela n'a pas disparu du langage populaire ; dans la langue correcte, cette syntaxe ne se maintient (et encore!) que lorsqu'il s'agit de marquer une différence de niveau : le baromètre a monté, mais non a descendu, qui se remplace par a baissé ; de même la mer, la rente, la dépense, etc. ; on dit même encore qu'une plante (ou une jeune fille) a monté en graine, mais on dirait le thermomètre est monté à vingt-cinq degrés, ou est descendu à zéro.

^{3.} Il en est de même des verbes paraître, apparaître et disparaître, pourrir, crever, déborder, enchérir, divorcer, éclater, échouer, expirer, sonner. On pourrait sans doute retrouver là souvent la distinction entre l'action accomplie et l'état qui en résulte; c'est ainsi qu'on dit la voiture a passé par là, la voiture est passée depuis une heure, mais on dit aussi la voiture est passée par là.

Parfois l'auxiliaire être se défend encore comme il peut contre l'empiètement d'avoir, mais tend à disparaître. Échapper à se conjugue uniquement avec avoir, mais on dit encore ce mot m'est échappé, à côté de m'a échappé, au sens de je l'ai dit sans le vouloir, par inattention, tandis qu'on dira toujours ceci m'a échappé au sens de a échappé à mon attention (1).

De l'accord du verbe.

Que le verbe s'accorde en nombre avec le sujet, nom ou pronom, rien ne paraît plus simple. On notera cependant que les verbes être, paraître, sembler, etc., peuvent être sous-entendus devant un second attribut, même si le second sujet n'est pas de même nombre que le premier : la vie paraît courte et les heures longues. D'autre part on a vu déjà que les phénomènes sont fort complexes dans certains cas. On a vu le verbe s'accorder avec le sujet apparent il. le sujet réel étant placé après le verbe : il est venu quelques personnes (2). On a vu ce suivi du verbe être au pluriel : ce sont mes frères (3). Enfin on a vu comment le verbe s'accordait, soit après le pronom relatif, dans certains cas, soit après des sujets de personnes différentes (4). Il reste encore à étudier les cas où

^{1.} Le principal avantage qui résulte de ce maintien du verbe être comme auxiliaire réel ou apparent, c'est la faculté qu'il donne, surtout aux poètes, d'employer isolément le participe passé comme épithète : les jours disparus ou expirés, une parole échappée. Il faut d'ailleurs distinguer ces épithètes de celles qui viennent de la conjugaison pronominale : les prisonniers échappés, les jours enjuis sont les prisonriers qui se sont échappés, les jours qui se sont enfuis.

^{2.} Voir plus haut, page 256.

^{3.} Voir plus haut, page 123. On se rappelle que l'accord du verbe avec l'attribut, tel que le pratiquaient les classiques : vingt mille francs est une forte somme, ce que je vous dis là ne sont pas des chansons, a cédé la place à c'est et ce sont : on dit tout cela, ce sont des phrases, et non tout cela est ni tout cela sont.

^{4.} Voir plus haut, pages 210 et 234.

320 ACCORD

un sujet singulier implique une pluralité, et ceux où un verbe a deux ou plusieurs sujets (1).

Avec un sujet unique.

Quand un verbe a pour sujet un nom collectif suivi d'un complément au pluriel, il s'accorde d'ordinaire avec le complément, parce que c'est d'ordinaire le complément qui désigne les véritables sujets de l'action exprimée, et que tous l'ont faite ou subie individuellement : une foule, une multitude de gens sont venus nous voir ou ont été fort surpris, et par suite, avec relatif, la ou cette foule de gens qui sont venus nous voir. Toutefois, si l'on a en vue expressément le nom collectif, indépendamment de son complément, autrement dit si l'on considère la totalité et non une pluralité d'individus ou d'objets (ce qui arrive surtout avec l'article défini, mais se produit aussi bien avec l'autre), en ce cas le verbe s'accorde avec le collectif lui-même : la multitude, la toule, etc., des assistants est si grande que...; la foule des soldats, une foule épaisse de soldats couvrit entièrement la place; une nuée de sauterelles, qui obscurcissait l'air, s'est dissipée comme par enchantement, et même, avec une relative au pluriel entre les deux, une collection de mots qui ne sont pas ordonnés suivant la logique FAIT difficilement une phrase francaise.

Quand l'expression collective désigne expressément le nombre, un grand ou un petit nombre, un certain nombre, un assez ou trop grand nombre, un plus ou moins grand nombre, un nombre infini, le plus grand ou le plus petit nombre, etc. (avec nombre de ou quantité de), et aussi une partie, une grande ou

Il va sans dire que le verbe s'accorde avec le sujet et non avec l'apposition du sujet, qui n'est qu'une parenthèse.

petite partie, la plus grande partie ou la plupart, une infinité, et de même une dizaine, une vingtaine, un millier, un million, etc., et encore les adverbes de quantité, qui sont de véritables noms, beaucoup, peu, plus, moins, autant, tant, etc., y compris force, on accorde presque toujours le verbe avec le complément, parce qu'il s'agit presque toujours d'une pluralité de sujets faisant l'action; et il est même très souvent inutile que le complément soit exprimé: un grand nombre, un petit nombre, la plupart, très peu sont venus (1).

Toutefois, si une partie s'oppose à l'autre partie, il est naturel de mettre le singulier : une partie des candidats a compris le problème, l'autre partie n'y a rien vu. On dit de même c'est le petit nombre des gens qui agissent qui conduit le grand nombre de ceux qui se laissent faire. De même, si on disait un grand nombre d'enfants sont une charge, on donnerait à entendre que chacun de ceux dont on parle est individuellement une charge, ce qui est un sens possible, mais apparemment n'est pas ce qu'on veut dire; on dit donc un grand nombre, un trop grand nombre d'enfants est ou peut devenir une lourde charge, car ce qui est une charge, c'est d'avoir trop d'enfants (2).

Après la moitié, le tiers, le quart, etc., on emploie encore volontiers le pluriel, s'il y a un complément au pluriel, la moitié des candidats n'y comprennent rien; sans complément, ou si on prend les mots dans

^{1.} On peut dire également il en viendra beaucoup, peu, assez, un grand nombre, etc., mais dans ce cas c'est encore le complément pluriel représenté par en qui sert d'antécédent, le cas échéant, au pronom relatif : il en est venu beaucoup, j'en ai vu une infinité, une foule, qui n'ont rien pu dire. Il va sans dire qu'on dit, au singulier, le nombre de spectateurs a doublé.

^{2.} Il va sans dire qu'après beaucoup de monde, peu de monde, une infinité de monde, et familièrement un tas de monde, on met le singulier, mais on aime mieux dire il est venu beaucoup de monde, ou employer le mot gens : une infinité de gens ont fait...

un sens précis, si on oppose une moitié à l'autre, on emploie le singulier : la ou une moitié des députés a voté pour, la ou une moitié contre. C'est ainsi que douzaine exige le singulier quand il signifie exactement douze et non un nombre approximatif : une douzaine de personnes sont venues; mais une douzaine d'œujs vous coûtera plus cher. Avec la majorité, la minorité au sens propre, on met toujours le singulier, même s'il y a un complément au pluriel (1).

Après des expressions comme le reste, ce qui reste ou ce qui restait, tout ce qu'il y a ou tout ce qu'il y avait de, on met plus généralement le verbe au singulier : ce qui restait de soldats s'en alla trouver le capitaine. Pourtant on ne dirait pas s'en alla trouver son capitaine ; on dirait donc par nécessité s'en allèrent trouver leur capitaine ; mais le mieux en ce cas est de dire les soldats qui restaient, pour ne pas se mettre dans l'embarras.

Après plus d'un, on met le singulier, l'accord étant déterminé par un: plus d'un ou plus d'un soldat y périra, et aussi plus d'un parmi vos soldats, plus d'un de vos soldats y périra, je connais plus d'un de vos soldats qui y périra. On pourrait dire pourtant plus d'un de vos soldats y périront, ou j'en connais plus d'un qui y périront, et on dirait nécessairement ils étaient plus d'un (2).

Inversement, après moins de deux, on met le pluriel, parce que l'expression ne peut s'employer qu'en parlant de choses qui se divisent, et que moins de

^{1.} On pourrait peut-être dire la majorité des hommes sont convaincus que, mais dans ce cas on dit plus correctement la plupart. Majorité est en effet dans ce sens un terme technique emprunté au parlementarisme anglais, et qui a remplacé mal à propos pluralité : la pluralité des opinions n'est pas une preuve.

^{2.} Dans la langue écrite, la répétition de plus d'un amène le pluriel : plus d'un père, plus d'une mère en seront inconsolables. Marmontel a aussi écrit fort logiquement : A Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre, où le pluriel est justifié par la réciprocité, mais c'est une façon de parler qui est bien rare.

deux c'est toujours plus qu'un. On ne dit donc pas moins de deux y mourront, mais on dit par exemple moins de deux ans ont passé depuis cette aventure, car moins de deux ans, c'est presque deux ans.

Après peu de suivi d'un pluriel, on met le verbe au pluriel, pour la même raison qu'après beaucoup de ou une foule de ; mais quand peu est déterminé, c'est-à-dire après ce peu de et le peu de, l'accord se fait le plus souvent avec peu, parce que peu devient alors le mot essentiel, et l'on dit sans distinction ce peu de mots ne suffira pas ou suffira parfaitement; le peu de connaissances qu'il a lui a causé un grand préjudice ou lui a procuré un sérieux avantage; car si ce sont les connaissances qui l'ont procuré, la petite quantité a suffi pour ce résultat; de même le peu de soldats qui restent (ou le peu qui reste de soldats) est encore à craindre ou n'est quère à craindre.

La distinction rigoureuse que maintiennent les grammairiens est donc purement théorique et arbitraire. Sans doute, si l'on tient à attirer l'attention moins sur peu que sur le complément de peu, moins sur le fait que la quantité est petite que sur le fait qu'il y a une certaine quantité, l'accord avec le complément de peu n'est pas absurde, et on peut bien dire, si l'on y tient, ce peu de mots suffiront, le peu de connaissances qu'il a lui ont procuré un grand avantage, mais ce n'est pas l'usage le plus ordinaire (1). Le pluriel s'impose pourtant avec certains compléments concrets qui sont nécessairement sujets : le peu de gens que j'ai vus m'ont dit tout ce qui s'était passé, ce peu de livres que j'ai lus ici m'ont fort intéressé (2).

^{1.} Le pluriel peut d'ailleurs aboutir à des absurdités, car si on peut dire le peu de livres qui me restent, on est bien obligé d'écrire le peu qui reste : or écrira-t-on le peu qui reste me suffirant ou le peu qui restent? Il est si simple d'écrire le peu qui reste suffira ou ne suffira pas, indifféremment.

^{2.} Mais on voit qu'il faut en ce cas un complément déterminatif à peu. Il n'y a rien à dire de un peu de, parce que cette

De le peu on peut rapprocher le plus ou moins, et on dit de même généralement le plus ou moins de connaissances qu'il avait n'a pas pu le mener bien

loin, quoiqu'on puisse dire n'ont pas pu.

Ajoutons, pour en finir avec la question du nombre, que si le sujet du verbe est un titre pluriel, on ne manque jamais de mettre le verbe au pluriel : les « Femmes savantes » sont vraiment une belle comédie (1).

Quoique la question du nombre soit généralement la seule qui intéresse dans l'accord du verbe et du sujet, il y a pourtant un cas où la question du genre peut présenter une difficulté. Les adverbes de quantité, comme aussi quelques noms collectifs, ne se construisent pas seulement avec des compléments pluriels, exprimés ou sous-entendus: beaucoup sont venus, mais aussi avec des singuliers: beaucoup d'argent a été donné. Or, en ce cas, si le complément est féminin, c'est une question de savoir si le participe ou l'attribut se mettront au féminin ou au masculin.

On notera d'abord que le genre du nom collectif l'emporte toujours, même si le complément est indéterminé, parce que, si le complément pluriel désigne bien le sujet qui fait l'action ou qui la subit, avec un singulier au contraire la pensée porte plutôt sur le nom collectif que sur son complément : une partie du vin, la moitié du vin, une grande quantité de vin a été mise en bouteille; un quart de l'eau a été mis en bouteilles. Or, si la raison est bonne pour le nom collectif, elle l'est bien davantage pour l'adverbe. C'est pourquoi on dit logiquement, avec le masculin, beaucoup de sagesse serait bien surprenant de sa

expression, quoi qu'en dise l'arrêté ministériel de 1901, ne s'emploie plus avec un pluriel : on dit quelques connaissances suffisent et non un peu de.

^{1.} On traite le titre comme on traiterait un mot quelconque, de même qu'on dit le premier acte des « Femmes savantes ».

part; trop de précipitation pourrait devenir dangereux, si peu d'attention ou de bonne volonté ne saurait être souffert.

Comment se fait-il donc que les grammairiens, négligeant d'ailleurs les autres adverbes, s'obstinent à répéter les uns après les autres une prétendue règle concernant tant, et qui exigerait l'accord avec le complément ? Simplement parce que Racine a dit :

Jamais tant de beauté fut-elle couronnée ?

Ils ne voient pas qu'ici la pensée porte nécessairement sur la personne concrète que représente beauté; mais cela empêche-t-il qu'on puisse remplacer beaucoup et trop par tant dans les exemples précédents? Pourquoi tant serait-il traité autrement que les autres? Je ne nie pas qu'on ne puisse dire tant de sagesse est bien surprenante (et peut-être est-ce parfois une question d'oreille), mais il semble bien qu'on dit plutôt tant de sagesse serait bien surprenant de sa part. Le masculin est donc toujours légitime, à moins que la pensée n'impose manifestement le féminin, comme dans l'exemple de Racine (1).

Avec plusieurs sujets.

Quand deux ou plusieurs sujets du singulier sont réunis par et, le verbe se met au pluriel, mais il faut bien le mettre au singulier si les sujets désignent une seule personne: c'est ton frère et ton meilleur ami qui te parle ici. On accorde même parfois le verbe avec le premier sujet, quand les sujets sont placés après le verbe, comme si le premier seul était prévu

^{1.} On écrirait peut-être de préférence beaucoup d'eau ou que d'eau a été bue, parce que eau est concret, mais ce n'est pas ainsi qu'on parle, et on dit plus simplement on a bu beaucoup d'eau ou que d'eau on a bu !

d'abord : à quoi sert ici ta bonne volonté et ta com-

plaisance (1)?

De même, à côté de chaque garçon et chaque fille auront un livre, on dit également aura un livre, car on dirait certainement chaque garçon et chaque fille aura son livre, comme on dit de préférence chaque état et chaque âge a ses devoirs, à cause de la différence des devoirs.

Si les sujets sont des infinitifs, on met le pluriel quand il y a opposition : promettre et tenir sont choses fort différentes ; autrement on préfère le singulier : se taire et souffrir en silence est encore ce qu'il y a de mieux à faire ; mais on dirait mieux c'est encore ; de même on peut dire se coucher de bonne heure et se lever matin est le meilleur moyen ou sont les meilleurs moyens de se bien porter, mais on dit mieux c'est le meilleur moyen.

Si les sujets sont énumérés sans coordination devant le verbe, on le met aussi généralement au pluriel. Toutefois, si la suite des sujets est moins une énumération qu'une sorte de renforcement de la même idée, ou bien une gradation, dans laquelle le dernier terme est le plus important, on met aussi bien ou mieux le singulier : une parole, un sourire, un regard peuvent et mieux peut suffire ; si même on insiste sur le dernier terme, le singulier s'impose : si une parole, si un sourire, si un simple regard doit suffire. Si les sujets non coordonnés suivent le verbe, on le met généralement au singulier : à quoi sert la jeunesse, la santé, la richesse...?

Le singulier est également préféré quand il y a répétition de chaque, de tout, de aucun : chaque peuple, chaque âge, chaque sexe a ses habitudes ; aucun homme,

^{1.} L'est ce qui permet d'écrire qu'importe au singulier devant plusieurs sujets, encore que le pluriel soit plus correct. Les classiques allaient plus loin, et accordaient souvent le verbe avec le deraier des sujets placés avant : la crainte et la pudeur les retiendra, archaisme venu du latin et qu'on ne trouve plus guère qu'en poésie.

aucune femme n'y sera, et, à plus forte raison, aucun jour, aucune heure ne se passera sans que... (1).

Enfin le singulier s'impose quand une énumération est résumée par un mot singulier, tout, rien, personne, chacun, qui devient le sujet unique : le potage, les viandes, les légumes, le dessert, tout est exquis, ou rien n'est médiocre.

Entre deux sujets, on remplace souvent et ou du moins et aussi, par un équivalent, tel que comme, ainsi que, de même que, et même avec, en maintenant le verbe au pluriel : votre père ainsi que votre mère vous ont laissé une grande fortune (2) ; la santé comme la fortune veulent des ménagements ;

Le Singe avec le Léopard Gagnaient de l'argent à la foire.

Cette syntaxe est admissible dans le langage familier, à la condition qu'il y ait vraiment identité entre ces mots et la conjonction et; et encore est-il plus correct de dire et. Si au contraire il n'y a pas identité, si ces mots indiquent réellement une comparaison, suivant leur sens naturel (ou si avec indique le moyen) le verbe exprimé n'a en réalité qu'un seul sujet, et le singulier est seul correct : la santé, comme la jortune, de même, ainsi ou tout aussi bien que la jortune, veut des ménagements, c'est-à-dire il jaut ménager sa santé comme on ménage sa jortune (3).

^{1.} On dit nécessairement, avec Racine:

Mais quelque ambition, quelque amour qui me brûle.

Il est clair qu'on serait bien obligé de dire votre père ainsi que votre mère étaient de fort honnêtes gens et non était un fort honnête homme.

^{3.} Il n'y a de même qu'un seul sujet dans une phrase telle que c'est le ministre, et non ses bureaux, qui est responsable; mais on ne manque guère de dire en pareil cas qui sont responsables, ce qui n'est pas fort correct. Le mieux serait de dire, et en tout cas il convient d'écrire, c'est le ministre qui est responsable, et non ses bureaux, ou c'est le ministre, ce ne sont pas ses bureaux qui sont responsables; mais on dirait fort correctement ce n'est pas le ministre mais ses bureaux, ou c'est blen moins le ministre que ses bureaux

Si, au lieu de la conjonction et, les sujets sont joints par ni, répété ou non, on met de même le plus souvent le verbe au pluriel, parce qu'en général les sujets ne s'excluent pas mutuellement : le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement (La Rochefou-cauld);

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux

(LA FONTAINE);

et même, avec opposition, ni la douceur ni la violence n'y pourront rien, c'est-à-dire la douceur et la violence sont également incapables de rien obtenir. Il n'y a plus guère que les poètes qui mettent parfois le verbe au singulier, et il est certain qu'en soi cela est parfaitement logique : tout ce qu'on peut dire, c'est que ce n'est pas l'habitude (1). Toutefois, si les sujets sont représentés par qui, d'où il suit qu'ils ne sont pas énoncés dans la même proposition que le verbe, le verbe peut se mettre indifféremment au singulier ou au pluriel : il n'est ni rang, ni naissance, ni fortune qui ne disparaissent ou disparaisse devant une âme comme la tienne. De même, avec des sujets qui suivent le verbe, ce que ne peuvent ou ce que ne peut rendre ni la poésie ni la peinture.

Même si les sujets s'excluent, autrement dit si l'action qu'on nie ne peut être accomplie que par

qui sont responsables; inversement, on peut dire ce ne sont pas les bureaux, mais le ministre, ou ce sont bien moins les bureaux que le ministre, qui est responsable, mais ce sont là phrases de grammairiens et on dit mieux ce ne sont pas les bureaux, c'est le ministre qui est responsable, ou ce sont bien moins les bureaux qui sont responsables que le ministre lui-même. On dit de même: non seulement les légumes et les fruits, mais la viande même a été fournie par la serme, le verbe étant sous-entendu à côté du premier sujet.

C'est à l'occasion une commodité pour la mesure; mais La Fontaine ne fait qu'un archaïsme encore admis de son temps, lorsqu'il écrit;

Ni mon grenier ni mon armoire Ne se remplit à babiller.

un seul sujet, on met aussi bien le pluriel que le singulier: ni Pierre ni Jean n'auront ou n'aura le prix. Toutefois il faut bien dire ni Pierre ni Jean ne passera le premier, premier étant nécessairement au singulier, mais en ce cas on dit mieux ce n'est ni Pierre ni Jean qui passera le premier. Il n'y a d'embarras que si les sujets sont des personnes différentes, parce qu'en ce cas le verbe est nécessairement à la première ou à la seconde personne du pluriel; et, en effet, si on peut bien dire ni vous ni moi nous n'aurons le prix, ou même le premier prix, comment faire avec passer le premier? Changer le verbe ou prendre un sujet de la troisième personne: aucun de nous ne passera le premier.

Avec ou au lieu de ni, c'est encore le pluriel qu'on emploie quand on peut, mais le singulier est moins rare, parce que les sujets s'excluent plus facilement et qu'on en tient compte davantage (1). Ainsi on dit fort bien l'habileté ou la chance font (également) gagner des batailles; la douceur ou la violence sont (également) inutiles; les avantages de cette place ou le crédit qu'elle donne la lui font rechercher; mais on ne saurait dire Pierre ou Jean auront le prix. Il est vrai qu'on ne dit guère plus Pierre ou Jean aura le prix ; on marque mieux l'exclusion en disant c'est Pierre ou Jean qui aura le prix, ou qui passera le premier, c'est amenant naturellement le singulier dans la proposition relative (2). On dirait plus facilement, et par nécessité, vous ou moi, nous aurons le prix (3); mais il est plus correct ou plus naturel de dire c'est vous ou moi (et non moi ou vous) qui aurons le prix, et mieux encore c'est l'un de nous

^{1.} Cf. plus haut, page 83, pour l'épithète précédée de deux noms.

^{2.} De même, si on tient à marquer l'exclusion, ce sont les avantages de cette place ou c'est le crédit qu'elle donne qui la lui fait rechercher.

^{3.} Cf. dans La Fontaine, le roi, l'ane ou moi, nous mourrons.

deux qui aura le prix; on est bien obligé de dire c'est

l'un de nous deux qui passera le premier (1).

Pour l'un et l'autre, on connaît la parole que la légende prête à Beauzée mourant : Je m'en vais ou je m'en vas, car l'un et l'autre se dit... ou se disent ; mais aujourd'hui on ne dit plus guère je m'en vas, et moins encore, si ce n'est en vers, l'un et l'autre se dit, mais presque toujours l'un et l'autre se disent. Au surplus la langue parlée ne se met pas dans l'embarras, car elle commence par ils quand il s'agit de personnes ou de choses déterminées : ils sont venus l'un et l'autre, et plus souvent encore elle emploie les deux ou tous les deux (2).

Ni l'un ni l'autre se construit aussi régulièrement aujourd'hui avec un verbe au pluriel, d'autant plus qu'ici également on commence de préférence par ils : ni l'un ni l'autre ne sont venus et plus souvent ils ne sont venus ni l'un ni l'autre. En parlant de choses indéterminées, on ne peut pas employer ils ; ni l'un ni l'autre ne se disent (ou ne se dit). En revanche, et quoiqu'on dise très bien ils n'auront le prix ni l'un ni l'autre, on dit de préférence, avec le singulier, ni l'un ni l'autre n'aura le prix, parce qu'ils ne peuvent pas avoir ensemble un seul prix, et on dit nécessairement ni l'un ni l'autre ne passera le premier, ou ni l'un ni l'autre n'est ton père, sans pluriel possible. On met aussi le verbe au singulier, quand ni l'un ni l'autre est suivi d'un complément : ni l'un ni l'autre de ces raisonnements n'est exact. comme s'il y avait aucun qui se construit plus facilement que ni l'un ni l'autre avec un complément.

Voltaire a écrit est-ce le diable ou toi qui as inventé cette manière d'argumenter? car il est bien certain que avez ne vaudrait rien; il aurait pu répéter est-ce, mais ce n'était pas indispensable.

^{2.} Voir plus haut, page 172. La langue écrite dit même avec un nora, l'un et l'autre mat sont à craindre, ou l'une et l'autre armée a succombé, mais la langue parlée dit en pareil cas les deux maux ou les deux armées.

Avec l'un ou l'autre, il y a nécessairement exclusion : l'un ou l'autre viendra, mais ceci est plutôt de la langue écrite ; de même il me suffit que l'un ou l'autre soit ici, et aussi, avec un complément, l'un ou l'autre de ces raisonnements est faux.

III. — Observations sur les compléments des verbes.

On n'a pas à dire ici quels verbes sont transitifs ou intransitifs, ni avec quelles prépositions se construisent les verbes qui en exigent une ou plusieurs suivant le sens : c'est l'affaire du dictionnaire. On se bornera à quelques observations générales.

Un verbe ne peut pas avoir en français deux compléments identiques et notamment deux compléments directs, un de personne et un de chose. Lorsque l'un et l'autre seraient directs isolément, c'est le complément de personne qui devient indirect quand on les réunit; ainsi on peut bien enseigner quelqu'un, comme on enseigne quelque chose, mais on enseigne nécessairement quelque chose à quelqu'un (1).

De même on hérite de quelque chose ou de quelqu'un mais on hérite quelque chose de quelqu'un.

Un complément ne saurait être commun à deux mots différents et notamment à deux verbes que si ces deux verbes se construisent de la même manière : on peut dire prendre et piller une ville aussi bien que prendre une ville et la piller; mais on dit nécessairement s'emparer d'une ville et la piller, chaque verbe ayant son complément propre. On peut bien dire

^{1.} Les compléments peuvent pourtant être tous les deux construits avec la même préposition, si le complément de chose, qui est direct, est un infinitif : il enseigne à lire à cet enjant.

encore il doit obéir et faire tout ce qu'on lui dit, parce que obéir, qui se construit avec à, peut aussi se passer de complément, ce qui est le cas ici; mais on ne peut pas dire correctement, et en tout cas on ne doit pas écrire, avec complément commun, présider et régler quelque chose, car on préside à quelque chose, ni j'ai essayé et je suis arrivé à..., car on essaye de, ni je suis allé et je suis revenu d'Angleterre le même jour; je suis entré et sorti du bois par le même chemin; je n'ai jamais vu ni entendu parler de rien de semblable, j'ai observé et tenu compte de tout ce que vous m'avez dit (1).

En revanche, les compléments coordonnés d'un même verbe sont généralement de même nature, par exemple deux noms ou deux infinitifs, néanmoins la langue familière admet parfaitement qu'on dise, à défaut de nom, non seulement donnez-moi du pain, de la viande et à boire, où à boire fait fonction de nom, mais aussi j'ai besoin d'air et de marcher; on ne parle plus de vacances ni d'aller en Suisse, au moins si l'infinitif suit le nom, comme ici (2). Il y a même parfois une certaine élégance, quoi qu'en pensent encore quelques grammairiens, à coordonner avec un complément direct une proposition subordonnée faisant elle-même office de complément direct : ils veulent un chef et que ce chef commande; je comprends votre douleur et combien vous avez dû souffrir ; s'obliger ici à donner un verbe propre à chaque complément, ce serait alourdir la phrase bien mal à propos, mais

l. De même on ne dit pas correctement un enjant cher et estimé de ses maîtres; pas davantage parler contre et en faveur de quelqu'un, de n'étant pas commun à contre et à en faveur; ni agir suivant et conformément aux lois; mais il est clair qu'on peut dire je suis fatigué et content de me reposer, fatigué n'ayant manifestement pas de complément.

^{2.} Encore faut-il que le verbe et le nom prennent la même préposition : on dirait mal j'aime les sentiments nets et à voir clair en moi-même, mais j'ai lu un jour j'aime à voir clair en moi-même et les sentiments nets, qui est ridicule.

il faut que la proposition subordonnée suive l'autre complément (1).

D'autre part, on peut rattacher un attribut à un complément, même indirect, pourvu qu'alors ce ne soit pas un pronom : vous l'achèterez aussi long que vous voudrez, servez-vous de cet objet tel qu'il est, mais non je m'en sers ou dont je me sers ou servez-vous-en tel qu'il est : il faut en ce cas changer le verbe.

Le complément direct est généralement le premier, et suivi d'abord du complément indirect, puis, le cas échéant, des compléments circonstanciels (2). Toutefois cet ordre n'est pas si strict qu'il ne faille éviter les équivoques même apparentes : il faut éviter de dire ramener les esprits égarés par la bonté et la douceur. D'autre part la place respective des compléments est déterminée par leur longueur toutes les fois qu'il y a une différence marquée, car d'une façon générale on ne met jamais un élément de phrase très court à la suite d'éléments un peu longs, si l'on ne veut pas que la phrase ait l'air de se easser le nez par une chute trop brusque (3) : il a écrit ce matin à son fils (qui est malade) une lettre très affectueuse et très consolante, ce qui permet d'ajouter où il lui raconte que...

^{1.} On peut même dire ou écrire j'aime mieux sortir et qu'on ne me dise rien ; j'aime mieux qu'on ne me dise rien et n'avoir rien à répondre, quand il comprit ce qui se passait et que même il était imprudent de continuer; voyant la nuit tomber et qu'il était impossible de continuer; toutefois on écrirait mieux ici voyant que la nuit tombait. On dit même parfois je puis me tromper et que les autres ne se trompent pas, ce qui est un peu risqué. La coordination d'un complément indirect avec une proposition complétive est moins naturelle; on peut dire pourtant, sinon écrire, je suis sûr de ce que je dis et que...; je vous avertis de ce qui se passe et que...

^{2.} Ed. de Goncourt, qui ne pouvait pas écrire comme tout le monde, écrivait : « Vous me faites l'honneur de me demander de présenter en quelques lignes au public, votre œuvre » ; on ne voit pas bien ce qu'il peut y avoir à gagner à ne pas dire, comme tout le monde, de présenter votre œuvre au public en quelques lignes.

De même qu'on n'achève pas une principale très courte après une longue relative : cf. page 235.

D'autres raisons peuvent encore justifier l'inversion des compléments. D'autre part les compléments circonstanciels se mettent fort bien en tête de la phrase, ou entre le sujet nominal et le verbe ; et cela est souvent indispensable pour éviter une accumulation pénible de compléments après le verbe (1).

Le complément des verbes passifs se construit en principe avec la préposition par. Les classiques le construisaient volontiers avec de, qui marque le point de départ ou d'origine, ce qui en explique l'usage. Cet emploi de de est d'ailleurs fort loin d'avoir disparu, mais il semble que peu à peu il se soit réduit à un usage particulier, fort étendu encore, mais généralement différent de celui que nous faisons de par. La distinction est sans doute assez délicate en bien des cas, et l'usage peut être encore flottant; mais la distinction demeure.

On notera d'abord que de s'emploie surtout après le participe seul, ou après le participe construit avec l'auxiliaire être seul, plutôt qu'aux temps composés du passif. Il est aisé d'en tirer cette conséquence, que si on emploie de, c'est le plus souvent quand le participe marque en quelque sorte un état général, plus ou moins durable ou permanent, quand il s'oriente pour ainsi dire vers l'adjectif. En tout cas, toutes les fois qu'il s'agit de constater un fait précis, accompli expressément par une personne ou un agent quelconque, autrement dit quand le verbe conserve absolument et intégralement sa valeur verbale, on ne manque jamais d'employer par.

Ainsi un homme est, était ou sera suivi ou accompagné d'un cortège, de ses amis, de ses parents, de

^{1.} Ceci concerne surtout la langue écrite; un grammairien remarque fort justement qu'on ne peut pas dire le général passe rapidement le fleuve, le 10 au soir, par un temps sombre, sur deux ponts de bateaux, mais le 10 au soir, par un temps sombre, le général, etc.

ses chiens, etc., fait ou état général, plus ou moins permanent : mais si on veut dire expressément que quelqu'un le suit ou l'a suivi pour savoir où il allait ou ce qu'il faisait, l'accompagne ou l'a accompagné pour le mettre dans le bon chemin ou le reconduire à son point de départ, on ne manquera pas d'employer par : un homme est ou a été suivi par des espions ou des policiers, il n'est pas suivi d'espions, à moins qu'il ne fasse partie de la bande ; une femme est ou était suivie de son chien ou de sa domestique, mais elle est ou elle a été suivie par un homme. De même un homme est ou était abandonné de Dieu et des hommes, de ses amis, des médecins, état permanent : mais il est ou il a été abandonné par sa femme, par son associé, par son fils. On peut être environné ou enveloppé de toute sorte de choses ou de gens, mais on est ou on a été environné ou enveloppé par des gens qui veulent ou qui voulaient vous faire un mauvais parti, et une compagnie est cernée par l'ennemi et non de l'ennemi. On est contrarié de ce qui se passe, mais une entreprise est contrariée par quelqu'un ou par les circonstances. On est ou on était effrayé des conséquences d'un fait, mais on est ou on a été effrayé par un coup de tonnerre ou par l'arrivée inattendue de quelqu'un ou de quelque chose.

Les verbes voir et entendre semblent se dérober à cette distinction, et encore une fois elle n'est pas absolue, et des exceptions peuvent être demeurées. Il est certain qu'on dit encore couramment qu'une personne ou une chose a été vue ou entendue de ou par beaucoup de gens, de ou par tout le monde. Et pourtant, ici même, si l'on tient à faire savoir qu'un homme était en tel lieu à tel moment, on ne manque pas de dire qu'il y a été vu par et non de deux personnes, comme un propos qu'il s'agit d'authenti-

quer a été entendu par et non de tel ou tel.

Les grammairiens ont dit et répété que les verbes qui expriment un sentiment, être aimé, regretté, haï,

TEMPS

détesté, touché, ému, etc., préféraient de à par : c'est précisément parce que ces participes participent véritablement de la nature de l'adjectif, et marquent bien plus un état plus ou moins durable ou permanent qu'une action accomplie expressément par quelqu'un.

Une dernière preuve est fournie par les verbes dont l'emploi implique nécessairement une action accomplie par un agent quelconque, comme être ranimé ou transformé: ces verbes sont toujours construits avec par, de même qu'on ne peut être conduit, poussé, amené à faire une chose que par quelqu'un ou par quelque chose.

La syntaxe de l'expression se faire avec un infinitif est exactement la même que celle du passif, dont

elle est souvent l'équivalent.

IV. — Emploi des temps de l'indicatif.

L'indicatif est essentiellement le mode de l'affirmation et de la certitude, et par suite celui qui sert à énoncer les faits. Aussi est-ce le mode de la plupart des propositions principales ou indépendantes, et de beaucoup d'autres, et lui seul possède tous les temps (1).

La conjugaison comporte cependant un nombre de temps qui varie avec les langues, mais qui en tout cas dépasse sensiblement trois. C'est que les divisions du temps n'existent en réalité que par

^{1.} Le mode ne se définit pas plus que le temps, et mode signifie seulement manière; aussi est ce simplement la manière d'envisager l'action verbale à divers points de vue. Quant aux temps, il y en a logiquement trois, le présent, le passé et l'avenir, et le présent n'est qu'un point entre l'infini du passé et l'infini de l'avenir. Même d'après la définition grammaticale, le moment où l'on parle, le présent n'a pas de durée:

Le moment où je parle est déjà loin de moi,

dit Boileau. Néanmoins dans la pratique il faut donner au présent une durée appréciable. Mais cette durée est infiniment variable suivant les cas : ce peut être une minute, une heure, une année, un siècle, et en géologie c'est bien davantage. Ainsi au présent j'aime, dont la durée est indéterminée, s'oppose le passé j'ai aimé, et l'avenir, que la grammaire appelle jutur, j'aimerai.

La conjugaison comporte cependant un nombre de temps qui

Le sens propre de chacun des temps de l'indicatif est assez déterminé pour que l'emploi en dût être simple. Il est cependant fort complexe, parce que les temps se substituent perpétuellement les uns aux autres, soit pour atténuer l'idée, soit pour exprimer des nuances variées de la pensée, spit pour attirer ou soutenir l'attention. Il y a donc à chaque instant, sous le temps apparent, un temps réel qui se dérobe, mais qu'on ne doit pas méconnaître.

les rapports qu'on établit entre elles, et déjà quand on dit simplement le présent, le passé, le futur, le passé et le futur ne sont ce qu'ils sont que par rapport au présent, pris comme point de départ. Or ces trois temps, on peut aussi bien les considérer en prenant comme point de départ soit un moment passé, soit un moment futur. On a ainsi, à côté des trois premiers temps, qu'on appelle improprement temps absolus, de nouveaux temps auxquels on réserve le nom de temps relatifs. Théoriquement il devrait y avoir trois groupes de trois temps, mais la langue est plus complexe, et le passé, qui est connu, y a beaucoup plus d'importance que le futur, qui ne l'est pas.

Même en prenant le présent comme point de départ, la langue française dispose déjà de deux temps passés, un simple et un com-

posé: il aima, il a aimé.

En prenant le passé comme point de départ, on désigne le présent par le temps appelé imparfait : à telle date, je faisais telle chose ; on désigne le futur par diverses périphrases, comme je devais faire, et aussi par une forme qu'on appelle conditionnel, et qui est moitié mode, moitié temps : je pensais alors que je réussirais dans mon entreprise (cf. je pense aujourd'hui que je réussirai); enfin on désigne le passé par deux temps composés : le plus-que-parfait pour un temps antérieur quelconque, à telle date, j'avais fait telle chose, et le passé antérieur pour un temps antérieur immédiat, quand il eut terminé, il partit.

En prenant le futur comme point de départ, on se contente, pour marquer le présent et l'avenir, du même futur simple qui marque l'avenir par rapport au présent : à telle date (dans l'avenir) il fera son service militaire, et ensuite il choisira un métier ; le passé se marque par un nouveau temps composé, le futur antérieur : à

telle date, il aura fait son service.

Le français connaît même des temps surcomposés. L'habitude qu'on a prise, dans la langue parlée, de remplacer le passé simple par le passé composé a conduit fatalement à traiter de même les auxiliaires eus et fus des temps composés: au lieu de quand il eut terminé ou quand il fut arrivé, je lui donnai son argent, on dit, quand il a eu terminé ou quand il a été arrivé, je lui ai donné son argent. C'est là une variante du passé antérieur, qui n'est pas fort élégante. D'autres formes surcomposées existent encore, mais sont fort peu employées.

Le présent.

Le présent exprime une action ou un état qui existe au moment où l'on parle : j'ai faim, je suis las. Mais comme les limites du présent sont purement conventionnelles de part et d'autre entre le passé et l'avenir, il n'est pas nécessaire que le fait soit momentané, et le présent peut désigner tout aussi bien une habitude permanente, qui peut remonter à un passé lointain et se prolonger dans un avenir indéterminé, comme quand on dit j'aime la musique. Une phrase telle que vous buvez trop peut donc avoir deux sens suivant les cas, car elle peut s'appliquer uniquement au présent : vous buvez en ce moment plus que ne le comporte le repas que nous faisons : ou bien elle peut signifier : vous avez la fâcheuse habitude de boire plus qu'il ne faut. C'est cette faculté d'extension indéterminée, que possède le présent, qui l'a fait adopter pour exprimer les vérités générales, principes et axiomes, qui sont propres à tous les temps, les faits généraux d'ordre scientifique, et même les faits d'expérience que la sagesse populaire a consignés dans les proverbes : qui se ressemble s'assemble. On pourrait concevoir ici l'emploi du passé. et l'on en trouve des exemples en d'autres langues, mais en général la sagesse populaire, comme la science, affirme à la fois pour tous les temps (1).

Cet emploi du présent dans les vérités d'ordre général s'impose tellement qu'il se maintient même quand elles dépendent d'un verbe à un temps passé, contrairement à la concordance naturelle des temps. On dit fort bien je t'ai déjà dit que j'étais sourd, quoi-

^{1.} Elle affirme toutefois expressément pour l'avenir, quand il y a par hasard interruption dans le présent : qui a bu boira, ce qui équivant à dire, au présent, il y a des habitudes qu'on ne perdjamais.

qu'on puisse dire que je suis sourd, mais on dirait assez mal je t'ai déjà dit que l'eau bouillait à cent degrés, et on ne dirait plus du tout je t'ai déjà dit que qui se ressemblait s'assemblait, car les formules de cette espèce doivent nécessairement demeurer intactes.

Le présent fait beaucoup mieux que de s'étendre dans le passé ou dans l'avenir : il les remplace purement et simplement.

Pour le passé, d'abord, on emploie couramment le présent pour parler d'un événement tout récent, comme pour identifier le passé proche au présent : qu'est-ce que j'apprends? on me dit que vous n'êtes pas nommé. On se sert aussi, pour le passé proche, de certaines périphrases où figure un présent : je viens d'apprendre que...; je ne fais que d'arriver.

Il y a mieux encore: comme nous nous intéressons généralement beaucoup plus à ce qui se passe aujour-d'hui qu'à ce qui s'est passé autrefois, un narrateur ne manque pas de substituer le présent au passé dans le cours de son récit, pour intéresser davantage son auditeur ou son lecteur.: c'est ce qu'on appelle le présent historique, qui donne en effet plus de vivacité au récit quand il interrompt à propos la série des passés. On évite bien entendu de coordonner un présent et un passé dans la même phrase et c'est un art que de les alterner avec discernement dans un récit (1).

^{1.} On évite également de subordonner un imparfait ou un plusque-parfait à un présent ; quoiqu'on puisse dire tandis qu'il marchait, il entend tout à coup..., il est plus correct de dire tandis qu'il marchait, il entendit, ou tandis qu'il marche, il entend ; de même on lui apprend que sa maison brûle, de préférence à brûlait; on lui demande ce qu'il a décidé, de préférence à avait décidé ; de même aussi il annonce qu'il partira et non partirait; il ordonne que des renjorts soient amenés et non fussent, comme en latin. D'autre part, dans le récit fait au passé, on subordonne le passé antérieur au passé simple : quand il eut fini, il s'en alla; mais si il s'en alla devient il s'en va, quand il eut fini devient nécessairement quand il a fini, o'est-à-dire un passé composé, qui, comme on le verra, s'assimile en quelque mesure à un présent.

Pour le futur comme pour le passé, on emploie également le présent en parlant d'un fait imminent, comme pour identifier le futur prochain au présent : je pars demain ou la semaine prochaine; nous sortons ce soir; vous n'allez pas à Paris? Une phrase comme nous déjeunons à midi peut donc avoir deux sens : nous avons l'habitude de déjeuner à midi, ou bien nous déjeunerons aujourd'hui même à midi.

Et ici aussi, surtout quand on ne précise pas le moment, on emploie également certaines périphrases où figure un présent : je vais partir est le pendant exact de je viens d'arriver ; je suis sur le point de

partir a le même sens.

Une autre périphrase, je dois partir, indique un futur moins proche et aussi moins certain, même quand on précise le moment. Mais cette périphrase a une utilité particulière. On opposait fort bien autrefois deux futurs, en mettant si devant le premier : si vous (d'une part) en serez content, je (d'autre part) ne le serai pas moins que vous. C'était parfaitement logique; mais la répugnance que nous avons à mettre un futur après si nous fait employer en ce cas la périphrase si vous devez... qui nous permet de construire si avec un présent.

D'autre part, comme le verbe devoir indique une certitude imparfaite, on l'emploie aussi de la même façon pour atténuer une affirmation et indiquer seulement une probabilité assez forte : elle doit avoir vingt-cinq ans. Si la probabilité est moins forte, ou si on veut atténuer davantage l'affirmation, on dit elle peut avoir vingt-cinq ans.

Ce n'est pas tout. Une proposition subordonnée non temporelle a généralement son verbe au présent pour désigner un fait simultané avec le futur de la principale : quand viendra le moment, je saurai ce que j'ai à faire (1). Le phénomène est particuliè-

^{1.} Les classiques faisaient volontiers concorder les temps : Je viendrai voir sur le soir en quel état elle sera, dit Molière.

PRÉSENT 341

rement remarquable dans la proposition conditionnelle. On vient de voir que le français répugne à mettre un futur après si (1); c'est le présent qui le remplace quand la principale est au futur : j'irai si tu y vas, ou si tu y vas, j'irai, alors que d'autres langues disent logiquement si tu iras et même si tu y seras allé. Mieux encore, on met le présent à la place du futur dans les deux propositions, pour marquer que la conséquence sera immédiate et que les deux faits n'en feront pour ainsi dire qu'un seul :

si tu y vas, j'y vais.

Dans cette syntaxe, les deux présents représentent aisément un imparfait et un conditionnel : si tu avances, je frappe, équivaut à peu près à si tu avancais, je frapperais. Ils peuvent même représenter jusqu'à un plus-que-parfait et un conditionnel passé, c'est-à-dire qu'on les emploie pour des faits qui ne sont même plus réalisables, et qu'on représente comme se réalisant. Ainsi une phrase comme si je vais à Paris, je rencontre Pierre, indique généralement un fait réalisable et même le plus souvent un fait habituel : toutes les fois que je vais à Paris (2) ; mais la même phrase peut signifier également si j'étais allé à Paris, j'aurais rencontré Pierre ; en tout cas le joueur qui a perdu ne manque pas de dire, par exemple, si je joue cœur (ou en jouant cœur) je gagne, c'est-à-dire si j'avais joué cœur, j'aurais gagné (3).

2. On dit aussi dans le même sens vais-je à Paris, je rencontre Pierre : fait-il beau, je vais me promener, mais cette tournure implique nécessairement une répétition régulière.

Sauf dans l'interrogation indirecte, où si n'a plus le sens conditionnel: je ne sais s'il viendra.

^{3.} On vient de voir le présent substitué au passé ou au futur, soit par lui-même, soit au moyen de quelques verbes qui servent en quelque sorte d'auxiliaire à des infinitifs, et ces périphrases sont elles-mêmes comme des substituts du présent pur et simple. Mais il y en a d'autres, car si le présent se substitue si aisément à d'autres temps, d'autres temps se substituent également à lui, comme on le verra plus loin : ainsi des phrases telles que je venais

Nous ne quitterons pas le présent sans dire un mot du double sens que possède particulièrement le présent passif, au moins en apparence. Notons d'abord que ce temps se substitue à d'autres, comme le présent actif et dans les mêmes conditions, quoique moins fréquemment et moins facilement : à peine arrivé, il est entouré, arrêté et mis en prison ; il vient d'être arrêté ou il va l'être, ou il doit l'être; s'il vient ici, il est arrêté, etc. On remarquera que, dans tous ces exemples, le présent passif indique ou est censé indiquer une action qui est en train de se faire, et c'est bien son sens naturel, même si l'action a un caractère habituel et permanent : ce chef est aimé de tous ses soldats, ou même simplement ce chef est aimé, car il n'est nullement nécessaire que l'auteur de l'action soit désigné : il est aimé veut dire on l'aime. De même cette maison est bâtie par tel architecte, ou cette maison est construite avec beaucoup de soin indiquent encore qu'on est en train de la construire. Au contraire, une phrase comme cette maison est bâtie en pierres de taille s'applique rarement à une maison en construction, mais presque toujours à une maison déjà construite : il semble donc qu'ici le présent passif marque non plus l'action, mais l'état résultant d'une action antérieure, comme quand on dit mon travail est terminé, l'affaire est faite, le sort en est jeté. D'autres langues mettraient en pareil cas le passé et non le présent : alea jacta est. D'où vient donc que nous mettons le présent ? La vérité est que nous ne conjuguons pas le verbe : nous employons simplement son participe passé en guise d'attribut à la suite du verbe être, comme nous ferions d'un adjectif : cette maison est remplie ou est pleine de monde, mon travail

vous dire, je vous dirai, je voudrais vous dire, il paraîtrait que, si elles ne sont pas au présent, ne sont pourtant que des atténuations du présent pur et simple, considéré comme trop catégorique, sans parler de l'impératif de supposition, qui remplace si et un présent.

est terminé ou est complet. Ainsi est n'est plus un auxiliaire, étant le verbe lui-même.

L'imparfait.

L'imparfait n'est jamais autre chose que le présent transporté dans le passé, c'est-à-dire le présent considéré en prenant le passé comme point de départ au lieu du présent : à telle date, je faisais telle chose. C'est pourquoi le présent se change en imparfait quand il est subordonné à un temps passé, à moins qu'on n'ait des raisons particulières pour conserver le présent : il dit qu'il travaille devient il disait, il a dit, il avait dit qu'il travaillait (1).

On va voir que ce point de départ n'est pas toujours énoncé explicitement; mais il est alors sousentendu, si bien que l'emploi de l'imparfait implique toujours plus ou moins une simultanéité entre deux faits ou deux états, celui qu'on exprime et celui qui sert de point de départ (2).

^{1.} On conserve le présent quand on veut ou qu'on doit énoncer une affirmation catégorique relative soit à un fait, soit à une vérité générale : ils ont affirmé qu'ils étaient ou qu'ils sont satisfaits ; ils s'imaginaient que la terre était ou est immobile ; ils estimaient qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

^{2.} C'est précisément ce qui arrive en réalité, dans la langue écrite, pour l'imparfait de ce qu'on appelle le style indirect, qui remplace les trois temps dits absolus par trois temps relatifs. Le style indirect est en réalité subordonné à un verbe, exprimé ou non. Étant donné le style direct, Pierre dit à Jean : je jais..., j'ai jait..., je ferai..., si on subordonne le discours à ce qui précède, on obtient, à la troisième personne au lieu de la première : Pierre dit à Jean qu'il jaisait..., qu'il avait jait..., qu'il ferait...; si on sous-entend la proposition principale, il reste : il jaisait..., il avait jait..., il jerait..., qui est le style indirect pur, dont les romanciers naturalistes ont singulièrement abusé. Même style sans qu'il y ait dialogue ; un personnage réfléchit sur lui-même et au lieu de se dire : Ah! je suis bien toujours le même ; jamais je n'ai compris que..., toujours je serait dupe de..., il se dit : Ah! il était bien toujours le même ; jamais il n'avait compris que..., toujours il serait dupe de...; sous-

L'imparfait étant en réalité un présent, il est naturel que nous retrouvions ici tous les emplois du présent. Le plus fréquent, c'est l'imparfait d'habitude, moins large que le présent d'habitude, car il est exclusivement limité au passé; ainsi à j'aime la musique correspond (alors, à une certaine époque, autrefois, etc.) j'aimais la musique, ce qui implique que je ne l'aime plus.

De même, l'imparfait désigne un passé antérieur proche, avec les mêmes périphrases que pour le présent : (à tel moment) je venais d'apprendre que...,

je ne faisais que d'arriver.

Enfin, si, dans le récit, on ne remplace pas le passé par l'imparfait aussi régulièrement que par le présent, car on n'a pas le même motif, il y a cependant certains récits de faits anciens, généralement fabuleux, ou simplement des contes, qui commencent par des imparfaits, au lieu de commencer comme autrefois par un passé: il y avait un jour un roi et une reine. Ici encore il y a simultanéité, peu apparente, mais réelle, entre il y avait et un jour, autrefois, c'est-à-dire à une certaine époque dans le passé, même si cette époque n'est pas indiquée du tout, comme dans Il était un roi de Thulé (1).

entendez il songeait que..., il se disait que... Ainsi tous les temps du style indirect sont bien subordonnés à un verbe qu'on n'exprime pas, pour la rapidité du récit, et c'est entre ce verbe sous-entendu et l'imparfait qu'il y a simultanéité, ce qui explique l'emploi de l'imparfait, sans justifier l'abus qu'on en a fait. On notera que, le verbe principal étant sous-entendu, l'interrogation indirecte qui en dépend garde, non le temps, mais la forme de l'interrogation directe : au lieu de il lui demanda ou il se demandait d'où il venait, où il irait, s'il ne savait pas que..., on a d'où venait-il? ou d'où est-ce qu'il venait? où est-ce qu'il irait? est-ce qu'il ne savait pas que...?

^{1.} Certains écrivains, notamment les écrivains sportifs, et peutêtre en général les hommes de sport, abusent singulièrement de l'imparfait dans le récit. Ils ne disent pas qu'un cheval partit, passa, arriva, ni même est parti, à passé, est arrivé, mais partait, passait, arrivait. On trouve pareille chose dans le style Goncourt, ce qui résulte probablement de l'abus du style indirect, et cela n'en est pas meilleur.

D'autre part on emploie l'imparfait à la place du présent lui-même, pour atténuer ce que le présent semblerait avoir de trop catégorique : je voulais vous dire que... On a l'air de parler d'une action qu'on avait l'intention de faire, mais qu'on ne fera pas si elle doit déplaire, alors que cependant on la fait en réalité. C'est à l'occasion une forme employée par respect : Monsieur, je venais vous dire que... On dit de même à une personne qui peut être susceptible et qu'on ne veut pas choquer : je pensais que vous feriez peut-être bien de..., ce qui paraît indiquer qu'on est prêt à cesser de le penser si on ne trouve pas son opinion partagée.

Quant au futur, l'imparfait pur et simple ne peut pas suffire à le marquer dans le passé; mais un futur prochain s'exprime par les mêmes périphrases que dans le présent, avec une sorte d'auxiliaire à l'imparfait devant un infinitif: j'allais partir, qui sert de pendant à je venais d'arriver, et de même j'étais sur le point de partir. Je devais partir désigne aussi un futur dans le passé, mais ordinairement moins prochain, et qui de plus ne s'est généralement pas réalisé, tandis que les autres ont pu se réaliser; de même je croyais qu'il devait partir hier, et non qu'il partirait, qui est maladroit. Enfin elle devait ouelle pouvait avoir vingt-cinq ans atténuent également l'affirmation de l'imparfait pur et simple elle avait, en indiquant des probabilités plus ou moins fortes.

Ce n'est pas tout. Sur le modèle de si tu y vas, j'irai, s'est formée la tournure si tu y allais j'irais, où l'imparfait remplace le conditionnel, car d'autres langues disent logiquement si tu irais, que nous ne tolérons pas (1). Et de même qu'on peut mettre deux présents après si, on peut y mettre aussi deux imparfaits:

Même emploi de l'imparfait avec si dans les formules de souhait généralement irréalisable : ah ! si je pouvais. Le verbe principal est sous-entendu.

à si je vais à Paris, je rencontre Pierre correspond exactement si j'allais à Paris je rencontrais Pierre, phrase qui a également deux sens ; car elle peut signifier toutes les fois que j'allais à Paris, je rencontrais Pierre, ce qui est l'imparfait d'habitude (1), et elle signifie aussi si j'étais allé à Paris, j'aurais rencontré Pierre. Si tu avançais, je frappais, signifie uniquement si tu avais avancé, j'aurais trappé. D'ailleurs on dit également si tu avais avancé, je frappais; et le joueur qui a mal joué dit aussi si je jouais cœur (ou si j'avais joué cœur, ou en jouant cœur) je gagnais, tournure moins vive que le présent, mais plus voisine du sens normal. De même, sans vous je partais signifie si vous n'aviez pas été là, je serais parti ; on peut même supposer ici que l'action était commencée et en train de s'accomplir, ce qui rapproche le sens du sens normal de l'imparfait : je partais (j'étais en train de partir) quand vous m'en avez empêché; mais c'est bien le conditionnel passé qui est ici le vrai sens. Au surplus, il y a deux verbes dont l'imparfait s'emploie particulièrement dans le même sens que le conditionnel passé : je pouvais et je devais, quand on veut dire qu'on n'a pas fait ce qu'on pouvait ou ce qu'on devait faire, équivalent fréquemment à j'aurais pu et j'aurais dû.

L'imparfait passif est exactement dans le même cas que le présent passif : il était aimé signifie on l'aimait, et marque une action ; cette maison était bâtie en pierres de taille marque au contraire un état, qui même n'existe plus sans doute, la maison ayant été détruite ou démolie. D'autres langues mettraient ici le plus-que-parfait ; nous, nous construisons en réalité le verbe être avec un attribut : cette maison

était remplie ou pleine de monde.

On dit aussi en ce sens allais-je à Paris, je rencontrais Pierre; faisait-il beau, j'allais me promener.

Le passé, simple ou composé.

Le français a deux temps pour indiquer le passé par rapport au présent, un temps simple et un temps composé.

Le passé simple (ou passé défini) indique un fait entièrement achevé à une époque antérieure, plus ou moins déterminée, sans aucune considération des conséquences qu'il peut avoir dans le présent : à telle époque, il aima, il reçut, il écrivit. C'est le temps naturel du récit historique ou de la narration, où la succession des faits est naturellement sans rapport avec le présent, et où le présent ne s'emploie que pour donner de la vivacité au récit. Toutefois l'emploi de ce temps n'appartient plus guère qu'à la langue écrite, sauf dans le Midi. C'est tout au plus si la langue parlée emploie encore parfois la troisième personne, notamment au pluriel; mais quand on entend quelqu'un dire sérieusement nous allâmes, il faut se retenir pour ne pas sourire ; tu allas ou vous allâtes sont encore plus ridicules, et ces formes ne s'emploient plus qu'à titre d'amusement. Cela est sans doute regrettable, mais c'est un fait contre lequel on ne peut rien, que, dans la langue parlée, le passé simple a complètement cédé la place au passé composé. Il en est de même au passif (1).

Le passé composé (ou passé indéfini) indique en principe un fait achevé à une époque indéterminée, généralement récente, et dont on considère les conséquences dans le présent : j'ai terminé mon travail; je suis arrivé à mon but (2). Aussi a-t-il toujours été

Il n'y a plus que les agences télégraphiques d'informations pour employer le passé défini, par économie.

^{2.} Les grammairiens ont même pu assimiler en quelque sorte le passé composé à un présent marquant l'état : j'ai terminé mon travail équivaut en effet à mon travail est terminé ; et même j'ai mangé signifie en fait je suis dans l'état produit par un repas ter-

employé régulièrement pour un fait accompli dans une période de temps qui n'est pas achevée: je l'ai vu deux fois cette semaine ou cette année, par opposition à je le vis la semaine dernière ou l'année passée. Mais cette distinction existe à peine encore dans la langue écrite, et plus du tout dans la langue parlée, puisqu'elle s'en tient dans tous les cas au passé composé: je l'ai vu hier, je l'ai vu aujourd'hui (1).

De même qu'un futur prochain est en quelque sorte identifié au présent par l'emploi de ce temps : je pars demain, de même un futur antérieur prochain s'énonce couramment au moyen du passé : encore un instant et j'ai fini ou j'ai fini dans un instant. L'expression propre serait j'aurai fini dans un instant, c'est-à-dire au moment où s'achèvera un temps très court, j'aurai déjà fini : on conçoit aisément que si le futur prochain peut être considéré comme présent, ce qui est antérieur à ce futur prochain puisse être considéré comme antérieur au présent lui-même, c'est-à-dire comme passé. Ce n'est au fond qu'une forme d'hyperbole, et il n'y a pas de langage sans hyperbole, car on croit toujours exprimer sa pensée avec plus de force en l'exagérant.

C'est de même un futur antérieur que représente le passé composé dans une proposition subordonnée non temporelle, pour désigner un fait antérieur au futur de la principale : je viendrai voir ce soir quelle résolution vous avez prise (2).

L'emploi du passé composé est encore plus remar-

^{1.} Voici un exemple remarquable de Crébillon, où la distinction est très nette, et certainement voulue, car il avait le choix :

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois; la crainte fit les dieux autrefois, dans un temps qui n'est plus, l'audace a fait les rois, qui règnent encore.

^{2.} Les classiques employaient volontiers en ce cas le futur antérieur :

Et je connaîtrai bien si vous l'aurez instruite.

Cf. plus haut, page 341, note 1.

quable à côté d'une proposition conditionnelle. On a vu plus haut le présent remplacer le futur après si et aussi dans la principale : si tu y vas, j'y vais ; ici le passé remplace dans la principale, soit le futur, soit même le conditionnel, surtout avec un verbe conjugué avec l'auxiliaire être, pourvu que si soit suivi du présent : à côté de si tu avances, je frappe, on dit par exemple, si tu avances, tu es mort, qui équivaut à si tu avances, tu mourras, ou si tu avançais tu mourrais. De même, à côté de si je joue cœur, je gagne, le joueur dit aussi bien si je joue cœur (ou en jouant cœur) j'ai gagné, pour si j'avais joué cœur, j'aurais gagné, ce qui est le conditionnel passé.

Notons, pour terminer, un abus singulier que la langue familière fait souvent du passé composé suivi de l'infinitif présent, au lieu du présent suivi de l'infinitif passé, avec les verbes devoir et pouvoir servant d'auxiliaires. Quand on dit par exemple vous avez dû le rencontrer, devoir est manifestement un auxiliaire, et la pensée s'exprimerait certainement avec plus d'exactitude par vous devez l'avoir rencontré, c'est-à-dire il est probable actuellement que vous l'avez rencontré : comme rien ne s'oppose à ce qu'on parle ainsi, l'inferversion des temps est tout à fait inutile, au moins quand on écrit. Cette interversion est plus explicable avec pouvoir; néanmoins je ne sais pas ce qu'il a pu faire, j'ai pu faire une erreur se diraient plus exactement je ne sais pas ce qu'il peut avoir fait, je puis avoir fait une erreur, et sans doute c'est ainsi qu'il serait bon d'écrire. On verra plus loin une interversion pareille des temps pour le conditionnel du verbe vouloir et quelques autres, y compris devoir et pouvoir (1).

^{1.} Si le passé composé se substitue ainsi à d'autres temps, d'autres temps se substituent aussi à lui, on l'a déjà vu pour le présent, surtout quand il s'agit d'un passé proche : j'apprends à l'instant que..., et même pour l'imparfait dans certains cas : il y avait un jour..., sans parler du présent passif apparent : l'affaire est jaite.

Le passé antérieur et le plus-que-parfait.

Le français a également deux temps pour indiquer

le passé par rapport au passé.

Le passé dit antérieur s'emploie pour marquer un fait passé qui en précède immédiatement un autre également passé; aussi est-il généralement subordonné au second par une conjonction de temps : quand il eut fini, il s'en alla, ou il s'en alla quand il eut fini (1).

On peut d'ailleurs renverser la subordination, c'est-à-dire prendre pour point de départ le fait antérieur au lieu du second, mais alors le passé antérieur cède la place au plus-que-parfait : quand il s'en alla, il avait fini, ou il avait fini quand il s'en alla. C'est ce qu'on fait particulièrement quand le fait antérieur ne précède pas l'autre immédiatement : on dit bien il fit imprimer son livre dix ans après l'avoir terminé, mais non après qu'il l'eut terminé, tandis qu'on dit fort bien il avait terminé son livre depuis dix ans quand il le fit imprimer.

L'action marquée par le passé antérieur peut aussi être postérieure à l'autre, si l'autre s'exprime par un plus-que-parfait : quand il eut fini, son frère était déjà parti ; en ce cas le passé antérieur sert seulement à marquer l'achèvement de l'action d'une manière plus complète que le passé simple ; mais le sens est sensiblement le même que si l'on disait : quand il

termina, son frère était déjà parti.

On verra encore plus loin comment on emploie le futur dans un récit de faits passés, et que d'autre part des formes comme il aura fait, il aurait fait ne sont parfois que des façons d'atténuer une affirmation relative au passé.

^{1.} Il va sans dire que le passé antérieur, qui appartient à l'indicatif, ne prend pas plus l'accent circonflexe que le passé simple, il eut, il fut, ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse lire dans nos meilleurs journaux, dans nos revues les plus haut cotées, dès qu'il eût ou fût, aussitôt qu'il fût arrivé: il semble bien qu'il se fasse une confusion générale entre le passé simple et l'imparfait du subjonctif, et surtout entre le passé antérieur et le plus-que-parfait du subjonctif.

D'autre part le passé antérieur s'emploie aussi en proposition principale : il eut bientôt fini; en quelques instants il eut fini (1).

On voit que, dans la syntaxe la plus ordinaire. le passé antérieur est subordonné à un passé simple : quand il eut fini, il s'en alla (2). Il v a correspondance parfaite entre les deux verbes, car dans le passé antérieur, qui est un temps composé, l'auxiliaire lui-même est au passé simple. Or on sait la répugnance que la langue parlée éprouve pour ce temps. Cette répugnance est la même pour l'auxiliaire et par suite pour le passé antérieur. D'ailleurs le passé antérieur s'accommoderait mal avec un passé composé employé dans la proposition principale : on ne dit pas quand il eut fini, il est parti. Ceci a conduit depuis longtemps à transformer l'auxiliaire du passé antérieur en passé composé ; autrement dit on change le passé antérieur en un temps surcomposé, pour l'accommoder au passé composé de la principale : quand il a eu fini, il est parti, et de même en trois minutes il a ou fini. On emploie ce procédé même avec les verbes intransitifs qui ne connaissent que l'auxiliaire être (3) : en trois minutes il a été revenu. Ce

^{1.} Ici l'action marquée par le passé antérieur semble n'être antérieure à aucune autre action; aussi des grammairiens qualifiés appellent-ils ce passé antérieur un passé accompli, qu'ils cessent de considérer comme un temps relatif. Pourtant c'est pure illusion, car un passé antérieur non subordonné ne s'emploie jamais sans quelque locution temporelle, qui équivaut à un verbe. Quand on dit en quelques instants il ent fini, c'est comme si l'on disait quand il ent fini, quelques instants à peine s'étaient écoulés, ou en renversant les termes, quand quelques instants se jurent écoulés, il avait déjà fini. Notons qu'or pourrait dire aussi bien en quelques instants il avait fini : le plus-que-parfait serait donc aussi à l'occasion un passé accompli. En somme, cette distinction peut être tenue pour inutile : le passé antérieur employé en proposition principale est simplement une tournure plus brève et plus vive, qui économise une proposition et une subordination, ce qui est toujours un bénéfice dans le langage.

^{2.} Comme le passé composé se subordonne à un présent : quand il a fini, il s'en va.

^{3.} Voir plus haut, page 347.

passé indéfini surcomposé commence même à s'écrire, au moins celui qui a l'auxiliaire avoir, et il n'en est pas meilleur pour cela, quoiqu'il ait peut-être de l'avenir; celui de l'auxiliaire être est même encore un peu barbare (1). Les gens qui tiennent à parler correctement, sans pour cela employer le passé antérieur, s'y prennent encore autrement, et ne sont point embarrassés. Ils emploient par exemple le plus-que-parfait, ou une tournure quelconque, qui supprime l'auxiliaire : à peine avait-il fini qu'il est parti, ou après avoir fini, ou son travail fini, il est parti ; à peine ou une fois arrivé, ou de retour ou quand il a été de retour; en trois minutes il avait fini ou il était revenu, etc.

Le plus-que-parfait s'emploie pour marquer une action passée antérieure à une autre également passée: (à tel moment dans le passé) il avait terminé ou il était arrivé ou il avait déjà été blessé. De même, quand on dit j'avais toujours fini en même temps que lui ou après lui, il s'agit de deux faits simultanés ou successifs, et de plus habituels, mais qui sont tous les deux antérieurs à un passé auquel on les rapporte. C'est pourquoi le passé se change en plus-que-parfait quand il est subordonné à un temps passé: il dit qu'il a travaillé devient il a dit qu'il avait travaillé, à moins de raisons particulières pour conserver le passé composé (2).

C'est ce sens général du plus-que-parfait qui lui permet de remplacer si aisément le passé antérieur.

^{1.} Lorsqu'on entend quand il a été arrivé ou revenu, on a toujours envie de demander par qui, ces formes étant proprement des formes passives. C'est tout au plus si deux ou trois participes, mort, éclos, échu, qui marquent manifestement l'état, pourraient être traités comme des adjectifs, qu'ils sont souvent : quand il a été mort (?); quand l'œuj a été éclos ; quand le billet a été échu. Et puis, le passif se passe bien de formes surcomposées, et pour cause ; pourquoi l'actif en aurait-il absolument besoin ?

^{2.} Cf. ce qui a été dit de l'imparfait, page 343, note 2 ; mais ici le cas est beaucoup plus rare.

Mais on notera qu'il ne peut le remplacer qu'en se mettant dans une proposition principale, alors que le passé antérieur est généralement subordonné par une conjonction de temps. Ce n'est pas que le plusque-parfait ne puisse se construire lui-même avec une conjonction de temps, mais alors la proposition principale est à l'imparfait d'habitude, et le plusque-parfait lui-même marque aussi l'habitude ou la répétition : lorsqu'il avait fini, il partait (1).

Le plus-que-parfait remplace le conditionnel passé après si, devant une principale au conditionnel passé: à si tu y allais, j'irais correspond régulièrement si tu y étais allé, j'y serais allé aussi; d'autres langues disent logiquement si tu y serais allé, que nous ne tolérons pas (2). Et ici encore on met parfois le second verbe aussi au plus-que-parfait, au moins quand il marque l'état: si tu avais avancé, tu étais mort; de même, sans vous (si vous n'aviez pas été là), j'étais mort. On peut avoir aussi un parfait et un seul plus-que-parfait: si tu avançais, tu étais mort; et le joueur qui a perdu dit indifféremment si j'avais joué cœur ou si je jouais cœur (ou en jouant cœur), j'avais gagné, au sens de j'aurais gagné (3).

^{1.} Pour le plus-que-parfait, remplaçant le passé dans le style indirect, voir plus haut, page 349, note 1.

^{2.} Il en est de même dans les formules de souhait irréalisable ou de regret : ah ! si j'avais pu ! ou si j'avais su ! le verbe principal étant sous-entendu.

^{3.} On comprend peut-être mieux ici, c'est-à-dire après si, devant un conditionnel, l'emploi d'un plus-que-parfait surcomposé. On dit en effet s'il avait fini, il partirait, et il partirait est naturellement au conditionnel présent, parce que dans le plus-que-parfait s'il avait fini, on envisage uniquement les conséquences présentes, l'état actuel; or l'emploi du plus-que-parfait avec un conditionnel présent semble bien avoir pour conséquence naturelle l'emploi d'un temps surcomposé avec un conditionnel passé: s'il avait eu fini il serait parti; toutefois on dit mieux, en prenant un verbe passif, si son travail avait été terminé, ce qui a l'avantage de ne pas violenter la conjugaison. Peut-être peut-on dire aussi, avec des participes traités comme adjectifs, si l'œuf avait été éclos, si le billet avait été échu; mais il est bien difficile de recommander s'il avait été mort.

354 FUTUR

Enfin, le plus-que-parfait atténue encore plus que l'imparfait certains présents qui sembleraient trop catégoriques ou pas assez respectueux : Monsieur, j'étais venu vous dire que...; j'avais pensé que vous feriez peut-être bien de... (1).

Le futur et le futur antérieur.

Le futur simple indique une action ou un état postérieur au moment où l'on parle : je ferai telle chose ou je serai guéri. Il sert aussi à désigner une action ou un état contemporain ou postérieur par rapport à un autre qui est lui-même futur; autrement dit il marque le présent ou le futur par rapport au futur : quand il sera près de vous, il vous dira...; puis il vous quittera et retournera chez lui.

Le futur se substitue quelquefois au présent pour atténuer une affirmation: je vous dirai que...; ce sera probablement lui qui a fait cela, comme si on attendait le résultat d'une enquête pour affirmer; plus encore pour rendre une demande plus respectueuse: je vous demanderai la permission de ne pas venir demain, comme si la demande ne devait se faire

qu'après avoir été elle-même autorisée.

Le futur se substitue également à l'impératif présent, comme pour atténuer la forme impérative, surtout quand elle est déjà ironique : vous me permettrez de vous dire... Mais surtout le futur de l'indicatif remplace l'impératif futur, qui n'existe pas. Car l'impératif présent peut bien en tenir lieu, comme on le verra, surtout pour des prescriptions d'ordre général; mais quand il s'agit de faits particuliers, sans indication précise de date, le futur est presque nécessaire, et en tout cas fort commode : vous irez, vous jerez, vous sortirez par telle porte, vous apprendrez

^{1.} Voir plus haut, page 345.

telle leçon, etc., et l'ordre est aussi formel qu'avec un impératif. Dans la forme interrogative, vous tairezvous? (ou est-ce que vous allez vous taire), l'ordre est encore plus formel.

Enfin, étant donné que, dans le récit, le présent se substitue au passé, il est naturel d'employer de même le futur quand on prend comme point de départ un fait passé: désormais Louis XIV dira, fera, ne fera pas... (1); on verra (ou on va voir) bientôt de graves événements s'accomplir, en parlant d'événements accomplis depuis longtemps.

Le futur antérieur est en parallélisme étroit avec le passé antérieur, mais la langue parlée n'a pas pour lui la même répugnance, car le passé simple n'entre pas dans sa composition.

Le futur antérieur s'emploie donc en principe pour marquer un fait futur qui en précède immédiatement un autre ; aussi est-il naturellement subordonné au second par une conjonction de temps, comme le passé antérieur : quand il aura fini, il s'en ira, ou il s'en ira quand il aura fini (2).

Toutefois, on peut renverser la subordination, c'est-à-dire prendre pour point de départ le fait antérieur et non le second; en ce cas le futur antérieur passe dans la proposition principale, car il n'y a pas d'autre temps pour le remplacer comme le plus-que-parfait remplaçait le passé antérieur; quand il s'en ira, il aura fini, ou il aura fini quand il s'en ira. Mais dans cette construction la proposition

^{1.} On a vu plus haut, page 340, dans quelle mesure le présent se substituait de son côté au futur, soit dans les périphrases qui désignent un futur plus ou moins prochain : je pars demain, je vais partir, je dois partir, soit dans les propositions subordonnées non temporelles : je saurai ce que j'ai à faire. Cf. notamment j'irai quand tu iras et j'irai si tu y vas.

^{2.} Cf. le présent ou le passé des subordonnées non temporelles : je viendrai voir quelle résolution vous avez prise, pour vous aurez prise, ou je le ferai si vous le faites, à côté de quand vous l'aurez fait : voir pages 340 et 348.

subordonnée peut être remplacée par une circonstance quelconque de temps qui lui est équivalente, et on a une proposition simple : à huit heures il aura fini, ou simplement il aura bientôt fini (1).

De même, quand on dit il aura fini en même temps que vous ou après vous, il s'agit de deux faits simultanés ou successifs, antérieurs tous les deux à un futur indéterminé pris comme point de départ.

Toutefois, il n'est pas indispensable que l'action marquée par le futur antérieur soit future par rapport au présent lui-même : elle est parfois antérieure au présent comme au futur, et l'on dit fort bien vous avez bien fait de venir, cela m'aura permis de vous voir avant mon départ (au lieu de cela m'a permis), et vous ne serez pas venu inutilement. De même, si on vient le chercher (ce qui indique en réalité un futur), au moins il aura fini : or il a peut-être déjà fini : cette année aura eu cela de bon que..., entendez quand elle sera finie ; ce général aura été de ceux qui..., entendez que quand il sera mort on dira qu'il a été de ceux qui... On dit même, à l'instant où le temps vient de changer, le beau temps n'aura pas duré longtemps, comme si le changement n'était pas encore fait, et qu'on pût dire encore quand le temps changera.

Enfin, il arrive que le futur antérieur se substitue simplement au passé absolu, quand on veut donner l'explication d'un fait, et que l'explication qu'on en donne est seulement probable. On atténue ainsi une affirmation qui n'a pas assez de certitude : il sera venu en mon absence et n'aura trouvé personne,

^{1.} C'est encore ce que quelques grammairiens ont voulu appeler un futur accompli, analogue au passé accompli (voir page 351, note 1), parce que ce futur semble n'être antérieur à aucun autre fait, et par suite exister par lui-même, sans être relatif. Mais on voit aisément que l'illusion est la même, car ce futur antérieur ne va jamais non plus sans quelque locution temporelle, qui équivaut à un verbe : les exemples cités signifient en réalité quand huit heures sonneront, ou quand un temps très court s'achèvera, il aura fini, et c'est bien toujours un futur antérieur.

c'est-à-dire il est probable, d'après ce que je vois, qu'il est venu. Cette atténuation est souvent de pure politesse : vous aurez mal compris ce qu'il vous a dit. Il semble que par ce procédé on remette le jugement définitif à un temps ultérieur, quand on aura des renseignements plus certains, et qu'on affirme le passé par rapport à ce moment futur.

D'autre part, si le futur simple tient lieu d'impératif futur, le futur antérieur sert parfois d'impératif futur antérieur : vous aurez fini quand nous rentrerons, ou vous aurez fini à six heures ; et surtout, à une expression comme vous tairez-vous? correspondent des formules telles que aurez-vous bientôt fini, qui peuvent équivaloir à finissez le plus tôt possible. et même immédiatement.

De toute facon le futur antérieur n'exprime jamais le futur par rapport au passé, qui serait un futur postérieur : celui-là ne peut s'exprimer que par des périphrases : il devait venir, ou, en proposition subordonnée, par le conditionnel, ainsi qu'on va le voir à l'article suivant. Le futur antérieur est uniquement un antérieur au futur, et cela n'implique pas nécessairement qu'il soit futur par lui-même.

V. - Emploi du conditionnel

L'imparfait du futur et le conditionnel proprement dit.

Le conditionnel n'a pas toujours été un mode. A l'origine, c'était uniquement, et aujourd'hui encore c'est fort souvent l'imparfait du futur, autrement dit le futur (ou le futur antérieur) dans le passé, comme l'imparfait lui-même est le présent dans le passé (1). Aussi ce futur est-il toujours subor-

^{1.} On sait que le conditionnel est composé étymologiquement de l'infinitif avec l'imparfait d'avoir, comme le futur est composé de l'infinitif avec le présent d'avoir ; j'aimerai signifie j'ai à aimer et j'aimerais, j'avais à aimer ou je devais aimer.